



Un projet positif pour Mons et ses villages

Adopté par l'Assemblée générale des membres le 8 septembre 2024 à Mons

Des mesures concrètes et des solutions pour reprendre Mons en main !

1. La sécurité	12
Davantage de policiers sur le terrain !	
Le développement d'un réseau de caméras de surveillance	
Maintenir l'éclairage public	
Le retour des Plans Locaux de Prévention	
Une renforcement du travail des Gardiens de la Paix	
Une lutte acharnée contre les marchands de sommeil et les trafiquants de drogues	
Une amélioration de la sécurité routière pour tous les usagers	
Une vigilance accrue vis-à-vis des night shops et de la consommation d'alcool et de drogues dans la rue	
La sécurité pour toutes et tous	
Mieux protéger le personnel d'intervention	
La lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages	
Renforcer les sanctions pour le cyberharcèlement et les cambriolages	
Lutter contre le radicalisme et le terrorisme	
2. L'enseignement, la jeunesse & la petite enfance	18
Enseignement communal	
Renforcer les apprentissages de base	
Développer l'apprentissage des technologies informatiques	
Développer l'apprentissage en extérieur	
Favoriser les échanges avec les écoles flamandes et le projet Erasmus+	
Un profil de fonction pour l'enseignement communal	
Instaurer l'apprentissage du néerlandais dès la 3ème maternelle	
Organiser des évaluations de compétences non-certificatives de langues modernes lors des C.E.B.	
Augmenter les échanges entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé	
Développer des compétitions sportives interscolaires	
Sécuriser les abords des écoles et leur accessibilité	
Établir un cadastre des bâtiments scolaires communaux	
Instaurer des repas équilibrés dans les implantations scolaires	
Diminuer le coût du matériel scolaire en ayant recours aux achats groupés	
Favoriser le travail des associations de parents	
Encourager la découverte des métiers et des projets citoyens d'entreprenariat au sein des écoles	
Des cours de musique et des chorales dans les écoles	
Enseignement supérieur	
Éviter la fuite des étudiants diplômés	

Encourager la collaboration entre les différentes écoles supérieures de Mons
Préserver la liberté de pensée et la liberté académique dans les écoles supérieures
Solliciter les Universités et les Hautes écoles dans le fonctionnement de la Ville
Créer un lien proactif entre les établissements d'enseignement supérieur et la Ville
Dialoguer avec les cercles et les associations étudiantes
Petite enfance & jeunesse
Renforcer les liens et les collaborations entre les crèches communales et les crèches privées
Améliorer l'aménagement des horaires des crèches pour les enfants de travailleurs et travailleuses
Encourager le développement des accueillant(e)s d'enfants
Organiser et encadrer des services de baby-sitting
Offrir des services d'accueil extrascolaire de qualité
Intégrer un souci constant pour la problématique du handicap dans la politique communale
Instaurer un système d'urgence de garde d'accueillantes à domicile
Développer des synergies avec les clubs sportifs et les lieux culturels
Veiller sur nos mouvements de jeunesse et encourager les camps au Domaine des Époux

3. Le cadre de vie, la propreté, les travaux & l'environnement

27

Une gestion optimisée des travaux
Établir un cadastre des voiries détaillé par des critères précis
Mieux coordonner les chantiers et accroître les communications
Développer un service « petits travaux »
Faire preuve de davantage de rigueur dans la réception des travaux
Promouvoir la concertation citoyenne pour les travaux de grandes ampleurs
Un cadre de vie inclusif, sécurisé, et agréable
Rendre l'espace public accessible à tous
Sécuriser les passages piétons
Installer des défibrillateurs
Établir un plan « anti-inondation » sur le Grand Mons
Une ville propre
Rétablir la collecte hebdomadaire des sacs mokas durant l'été
Revoir les horaires des recyparcs
Organiser le ramassage annuel des encombrants à domicile
Installer davantage de poubelles publiques
Utiliser des moyens appropriés de lutte contre les dépôts sauvages
Aménager des toilettes dans l'espace public
Améliorer la propreté canine
Sensibiliser aux incivilités

Repenser les infrastructures urbaines
Poursuivre l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics
Prendre soin de nos cimetières
Créer des éco-quartiers
Rouvrir les rivières à ciel ouvert dans la mesure du possible
Végétaliser les espaces urbains
Encourager l'agriculture urbaine
Favoriser l'implantation de borne de recharge pour véhicules électriques
Une ville qui montre l'exemple
Renforcer l'initiative « Commune zéro déchet »
Une biodiversité protégée
Protéger les insectes butineurs
Informer et sensibiliser
Sensibiliser les Montois à la nature et les impliquer
Sensibiliser les élèves au respect de la nature
Favoriser le développement de l'économie circulaire et collaborative

4. La mobilité, les PMR & la politique cyclable et piétonne

36

Entretenir la voie publique en faveur de tous les usagers
Confronter au lieu d'opposer
Remettre les Montois au cœur de la politique communale de mobilité
Mettre en place une signalisation dynamique et intelligente
Créer un grand parking de délestage multimodal à la Bascule
Mettre la contre-allée intra muros du Boulevard intérieur du ring à contre-sens sur certains tronçons
Mettre les voiries communales des zones résidentielles en zone 30
Instaurer des horaires décalés pour les débuts et les fins de journée aux écoles
Mettre en œuvre le « Bureau des temps »
Offrir un tarif de stationnement privilégié aux Montois
Réduire le flux de circulation des voitures vers le centre-ville
Mieux coordonner les travaux à réaliser sur les voiries
Un plan de mobilité pour Jemappes et révision du projet de bus à haut niveau de service (BHNS)
Organiser le contournement des villages pour les poids lourds
Développer les transports en commun
Une politique de stationnement modernisée
Optimiser la gestion des pistes cyclables
Veiller à la sécurité des cyclistes
Améliorer l'image du vélo

Prévoir des parkings pour vélos et des services spécifiques	
Lutter plus efficacement contre le vol de vélo	
Faciliter l'accès au vélo à assistance électrique	
Encourager la pratique du vélo auprès des Montois	
Aménager des espaces pour le cyclotourisme	
Établir un partenariat avec les associations de cyclistes urbains	
Encourager les responsables politiques et les agents communaux à recourir au vélo	
La sécurité des piétons et la qualité des trottoirs et piétonniers	
5. Les seniors	45
Développer un programme santé, bien-être et sport	
Resocialiser les seniors et les réinsérer dans leur quartier et la vie montoise	
Créer un service citoyen adapté aux seniors	
Anticiper le vieillissement de la population montoise	
Confronter les écoles et les maisons de repos	
Renforcer les collaborations avec l'asbl « 1 toit 2 âges »	
Contrôler et lutter contre la maltraitance envers les seniors	
Prévoir des garde-malades pour les seniors dépendants	
Des « boîtes jaunes » pour améliorer la prise en charge en cas d'urgence	
6. Les services communaux	48
Des services adaptés au rythme de vie des citoyens	
Élargir les horaires de nos administrations	
Amener les services vers le citoyen	
Rendre les services en ligne accessibles en luttant contre la vulnérabilité numérique	
Accueillir nos nouveaux habitants	
Encourager l'interactivité entre l'administration et les citoyens	
Une utilisation éthique du Mons Mag	
Des services dynamiques, innovants et accueillants, où les employés se sentent respectés, en confiance, méritants et responsables	
Objectiver les recrutements et les promotions des agents	
Maîtriser le coût du personnel	
Faire des services communaux des services au public	
Renforcer la motivation du personnel	
Limiter le système de pointage	
Travailler sur la simplification administrative	
7. L'emploi, l'économie & les commerces	52
Emploi & économie	

Se fixer des objectifs en matière d'emploi et d'attractivité économique
Repenser l'aménagement du territoire pour un développement économique harmonieux
Créer des zones franches
Instaurer une relation de partenariale entre la Ville et les dirigeants d'entreprises
Maintenir la Ville de Mons comme acteur majeur des différents évènements ayant lieu sur son territoire
Développer la communication de la Ville afin de stimuler des retombées économiques positives
Renforcer la participation des entreprises locales dans les marchés publics
Commerces
Instaurer une relation de confiance entre les commerçants, les entreprises et les autorités communales
Revoir le mécanisme du fond d'impulsion et des maternités commerciales
Suppression de la taxe sur les enseignes
Refonte de la taxe immondices
Valoriser les commerçants et indépendants des villages du Grand'Mons
Une Gestion Centre-Ville en appui aux commerçants
Une réflexion globale sur les marchés
La sécurité renforcée au Marché aux Herbes et sur la Place de la Gare
Des commerces plus accessibles
Introduire des changements concernant l'administration communale
Adopter une politique fiscale adaptée
Mettre en œuvre une politique commerciale globale
Envisager la couverture partielle du piétonnier
Anticiper le choc pour le commerce à Jemappes que constitue la construction du nouvel hôpital
Augmenter le nombre d'habitants dans la zone de chalandise du centre-ville
Évaluer la pertinence du maintien des petits centres commerciaux en périphérie
Se porter candidat pour accueillir un casino

8. L'aménagement du territoire, le logement & le patrimoine 59

Aménagement du territoire
Se fixer des objectifs clairs pour aménager le territoire communal
Encourager la participation citoyenne pour les projets immobiliers d'envergure
Renforcer les références indicatives et normatives du Schéma de Développement Communal et pour le centre historique du Guide Régional d'Urbanisme
Renforcer la végétalisation des parties agglomérées de la Ville de Mons
Réformer les outils d'urbanisme opérationnels
Décentraliser les activités de la maison de l'urbanisme du Hainaut
Protéger et mettre en valeur le patrimoine montois du centre historique et des villages

Privilégier le logement résidentiel et créer une meilleure attractivité pour la résidence individuelle
Lutter contre les nuisances dans les quartiers d'habitat
Entretenir l'espace public
Trouver l'équilibre entre développement industriel et préservation du cadre de vie
Assurer la mixité sociale et le contrôle social sur l'espace public
Préserver les terres agricoles
Logement
Encourager l'accès à la propriété
Favoriser la restauration et la rénovation des logements
Construire en zone urbaine pour préserver nos campagnes
Supprimer les immeubles vides et les friches urbaines
Encourager la création de logements publics et privés accessibles à tous
Patrimoine
Rénover l'Attacat et la tour du Val des Écoliers
Revaloriser et entretenir les façades
Préserver le patrimoine funéraire
Consacrer plus d'énergie pour les Journées du Patrimoine
Poursuivre le travail mené pour la préservation du petit patrimoine
Donner une deuxième vie à nos bâtiments historiques
Mettre en place un dispositif de financement participatif
Positionner Mons pour attirer une nouvelle implantation du Centre des Métiers du Patrimoine

9. L'égalité des chances & les droits des femmes

71

Mons, une ville sûre pour toutes et tous
Former les policiers et les agents communaux aux réalités de tout un chacun
Faire de Mons une véritable ville sûre pour les femmes
Augmenter le nombre de logements d'urgence
Faciliter la mobilité des PMR et des personnes malvoyantes
Adopter une véritable tolérance zéro concernant les places de parkings PMR
Récupérer le label « Handicity »
Encadrer l'accueil des gens du voyage
Développer l'accessibilité aux toilettes publiques

10. La solidarité, la lutte contre la pauvreté, l'action sociale & les logements sociaux

75

Renforcer la mission du CPAS
Intensifier la lutte contre la pauvreté
Une authentique relance sociale dans le Grand'Mons

Réviser la politique des logements sociaux
La location acquisitive comme premier rempart contre la précarité
Un territoire zéro sans-abri
Fusionner les services de la Ville et du CPAS
Renforcer le programme Housing First
Travailler au développement des maisons de quartier et un focus sur les jeunes
Consolider le dispositif de médiation de dettes
Le développement du service citoyen volontaire
La promotion de la santé auprès des personnes en situation de précarité

11. La santé

81

Réduire les délais de prise en charge par les ambulanciers et les services d'urgence
Améliorer l'accessibilité des PMR dans et aux abords des hôpitaux
Améliorer la prévention vis-à-vis des maladies mentales notamment pour les jeunes
Encourager les investissements dans l'intelligence artificielle pour le domaine médical
Assurer la transparence des démarches et investissements publics concernant le nouvel hôpital du réseau Helora
Favoriser les hospitalisations à domicile et améliorer l'équipement général dans les hôpitaux
Sensibiliser les citoyens à la vaccination et encourager la formation aux gestes de premiers secours
Lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme
Promouvoir une alimentation saine pour toutes et tous
Collaborer plus activement avec les médecins généralistes du territoire pour coordonner des actions de prévention
Promouvoir la santé à l'école

12. La gouvernance, la démocratie locale, la participation citoyenne & la vie associative

85

Mettre en place des réunions citoyennes annuelles dans chacune des 19 communes
Réduire le cabinet du Bourgmestre et supprimer ceux des Échevins
Rationaliser les intercommunales et les structures publiques
Évaluer l'impact du budget participatif
Créer une plateforme de suivi des projets publics
Améliorer les services publics avec l'intelligence artificielle (IA)
Proposer une formation continue des agents publics
Développer une application mobile pour la gouvernance
Encourager la collaboration intercommunale
Renforcer le service de médiation
Augmenter la transparence des associations locales
Créer un Conseil communal consultatif des associations

Rendre plus démocratique la gestion des salles CALVA	
Poursuivre le travail de mémoire avec les associations patriotiques	
13. Les nouvelles technologies	89
Créer une appli montoise	
Utiliser les technologies au service des citoyens	
Une administration plus efficace	
Aider les jeunes et les ainés à utiliser les nouvelles technologies	
Développer l'industrie du jeu vidéo	
14. L'agriculture	91
Travailler main dans la main avec nos agriculteurs et agricultrices	
Soulager financièrement nos agriculteurs et éleveurs	
Plus de visibilité pour nos producteurs locaux	
Des fermes ouvertes sur la ville	
15. Les sports, les animations & les loisirs	93
Sports	
Avoir une vision sportive à l'échelle du territoire	
Retrouver un club de division 1 en football	
Mobiliser des ressources pour nos équipes de premier plan et pour les clubs locaux	
Objectiver les investissements dans les infrastructures	
Clôturer les travaux des halls sportifs et les ouvrir aux clubs du territoire	
Développer le handisport	
Rénovation et création de parcours sportifs et aires de sport en rue	
Soutenir l'organisation de grands évènements sportifs sur le territoire	
Envisager la construction d'une nouvelle piscine et apprendre à tous les enfants à nager	
Aménager un tour du Grand Large complet, sécurisé et accessible à tous	
Travailler sur la problématique des sports moteurs	
Soutenir le développement de l'ADEPS	
Loisirs	
Organiser des jeux inter-villages	
Renouveler le marché de Noël	
Assurer une vie nocturne sûre et diversifiée	
Développer les espaces verts et les infrastructures en plein air	
Innover dans les loisirs en ville	
Rester attractif pour des évènements et festivals	
Améliorer la gestion des salles CALVA	
Poursuivre la rénovation du Waux-Hall et assurer le retour d'un camping à Mons	

- Guider les investisseurs pour installer une salle de concert
- Développer le Grand-Large comme pôle sportif et de loisir

16. La culture & le tourisme 99

- Culture
 - Se fixer de nouveaux objectifs culturels
 - Faire de Mons la véritable capitale culturelle de la Wallonie
 - Pérenniser les expositions internationales
 - Stimuler la visibilité des artistes locaux et des associations montoises
 - Consulter les Montoises et les Montois pour les installations urbaines pérennes
 - Collaborer avec le Comptoir des Ressources Créatives (CRC)
 - Les arts et la culture à l'école
 - Des investissements raisonnés en matière culturelle
 - Mettre en lumière la musique, le théâtre et les arts du spectacle
 - Être fier de notre patois
- Tourisme
 - Capitaliser sur notre patrimoine UNESCO
 - Mise en avant de notre gastronomie et nos produits de bouche
 - Améliorer la mobilité des touristes
 - Stimuler le tourisme et les investissements dans le secteur touristique
 - Implanter des bornes connectées sur le territoire
 - Augmenter l'offre de logements pour les touristes
 - Booster l'éco-tourisme
 - Mettre en lumière les personnalités montoises
 - Travailler sur le tourisme des anciens charbonnages
 - Ouvrir l'accès au Beffroi et à son parc le lundi

17. Les finances & le budget 105

- Mise à l'emploi des bénéficiaires du Revenu d'intégration social (RIS)
- Créer une trajectoire budgétaire visant à baliser l'endettement
- Limiter les dépenses en évènements et communication
- Un Mons Mag zéro déchet
- Optimalisation des impressions
- Donner la gestion des parkings au secteur privé
- Dissoudre la Fondation Mons2025 et les filiales immobilières résiduelles
- Rationalisation du patrimoine immobilier communal
- Augmenter les recettes de la Ville
- Réduction de 20% des additionnels communaux au précompte immobilier

18. Le bien-être animal

108

Développer de nouveaux parcs canins

Sensibiliser les refuges à l'adoption d'animaux par des personnes âgées

Promouvoir la présence d'animaux de compagnie dans les institutions médicalisées et les maisons de repos

Aménager des solutions pour la garde temporaire d'animaux

Encourager les enseignantes à sensibiliser les jeunes au bien-être animal

Soutenir les refuges et les CREAIVES

Agir sur la problématique des chats errants et des pigeons

Contrôler les vendeurs d'animaux et les élevages présents sur le territoire montois

1. La sécurité

Constats

Notre objectif est d'avoir une Ville plus sûre pour toutes les Montoises et les Montois.

Aucune politique publique ne peut être développée si la Commune n'assure pas la sécurité de ses citoyens.

La sécurité est la principale préoccupation des citoyens montois. C'est pourquoi Mons en Mieux en fait une priorité pour la prochaine mandature. Il n'est pas acceptable que les Montoises et les Montois ne se sentent pas en sécurité dans leur ville, dans leur commune.

Les problèmes d'insécurité ont été trop longtemps négligés par les autorités communales et cette négligence se fait aujourd'hui sentir !

La sécurité à Mons ne peut être rétablie sans une vision pragmatique de la sécurité, au service des citoyens et la conviction ferme que la sécurité est un droit et non un privilège.

Tout d'abord, le trafic de drogues (gaz hilarants ; cannabis ; cocaïne) se déroule à la vue de tous, révélant un certain laxisme inquiétant de la part du Collège. Les multirécidivistes continuent leurs activités illicites sans être véritablement sanctionnés, et les problèmes sont particulièrement prononcés dans des zones comme le quartier de la gare et les villages de Jemappes, Cuesmes, Flénu, Ghlin et Havré, où trop peu de moyens sont déployés pour lutter contre la criminalité !

La présence des agents de quartier est rare, notamment à cause d'une surcharge administrative. Le manque de contact entre ces derniers et les citoyens renforce aussi le sentiment d'insécurité.

Ensuite, l'abandon des programmes de prévention locale (PLP) et des initiatives comme "Les Voisins Veillent" s'explique par un nombre d'infractions trop faible pour les maintenir, pourtant le sentiment d'insécurité persiste.

Les caméras de surveillance sont peu nombreuses dans les villages et souvent non surveillées en temps réel, y compris dans le centre-ville.

Malheureusement, nos routes sont en mauvais état, la saleté est omniprésente et de nombreux bâtiments sont abandonnés. Tous ces éléments accentuent encore le malaise général et le sentiment d'insécurité.

Le Marché aux Herbes, souvent fréquenté par les jeunes, est un autre point chaud d'insécurité.

Par ailleurs, les interventions policières sont parfois retardées, et le manque de coordination, souvent sans qu'elles en soient directement responsables, au sein des équipes de police n'aide pas à résoudre ces problèmes.

La nuit, l'absence d'éclairage public dans de nombreux quartiers crée un environnement propice à l'insécurité, particulièrement pour les piétons et les cyclistes. Marcher seul la nuit dans la rue est devenu une inquiétude manifeste.

En outre, la sécurisation des passages pour piétons et des accès à des zones clés comme, par exemple, la place de Flandre et la place des Chasseurs à Pieds est insuffisante, mettant en danger les habitants.

De plus, les horaires du commissariat de la gare sont inadaptés et la fermeture récente du commissariat de proximité d'Havré compliquait encore la situation et la capacité des citoyens à se rendre directement auprès des forces de l'ordre.

Le vandalisme est répandu, et les dépôts sauvages sont un fléau constant et il arrive que les citoyens doivent eux-mêmes contacter les services communaux pour les faire évacuer.

S'ajoutent à tout ceci les nuisances associées aux *night shops*, ainsi que la présence de personnes sans chez-soi et de marginaux, souvent confrontés à des problèmes de santé mentale et de mendicité, aggravant encore l'atmosphère générale d'insécurité.

La lutte contre les marchands de sommeil et la précarité est rendue plus compliquée par un *turnover* élevé de personnes, avec environ 10.000 nouvelles domiciliations par an.

Bien que le cadre policier ait été renforcé en 2018, les défis restent nombreux. Les pompiers, quant à eux, font face à des conditions de travail difficiles et à des menaces. De plus, l'accès aux dispositifs de secours est entravé par des problèmes d'accessibilité, notamment en centre-ville et avec des noms de rue parfois confus.

Enfin, les nuisances sonores, la sécurisation de l'espace public pour les femmes et la lutte contre les violences demeurent des préoccupations majeures.

Nos propositions

Pour que notre environnement quotidien soit plus sûr et la lutte contre l'insécurité renforcée, nous proposons :

Davantage de policiers sur le terrain !

Mons en Mieux mise sur une police de proximité. Nous voulons repositionner l'agent de quartier dans son quartier plutôt que de l'enfouir sous des charges administratives.

Nous souhaitons engager des policiers supplémentaires ainsi que du personnel civil dans le secteur administratif et logistique (Calog) afin de décharger les agents des missions administratives.

Ces deux mesures conjuguées vont permettre une augmentation significative du temps passé sur le terrain par les policiers. Nous voulons intensifier les patrouilles nocturnes des policiers et systématiser les patrouilles à pied et à vélo dans les centres villes.

Pour ce faire, nous plaidons pour la révision de la norme KUL au niveau fédéral afin de financer les différentes zones de police de façon plus juste, grâce à des paramètres qui correspondent mieux à la réalité de terrain.

Le développement d'un réseau de caméras de surveillance

Mons en Mieux souhaite mettre rapidement en place un plan de développement pluriannuel des caméras de surveillance. Cela doit se faire dans le centre-ville mais également dans les villages du Grand'Mons. Une surveillance permanente par des agents sera mise en place afin de faciliter le travail des effectifs sur le terrain.

Nous souhaitons également quadriller les grands axes routiers avec des caméras ANPR (reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation) afin de lutter efficacement contre les infractions routières et simplifier le travail des forces de l'ordre. Dans cette optique, Mons en Mieux plaide pour recourir systématiquement aux *body-cams*.

Parallèlement, il faudra systématiser la vidéo protection aux abords des lieux sensibles (écoles, centres commerciaux, etc.) et augmenter le recours aux caméras mobiles.

Maintenir l'éclairage public

Afin de lutter contre la hausse du prix de l'électricité, les autorités communales ont décidé, voilà un moment, d'éteindre l'éclairage public la nuit sur tout le territoire communal à l'exception de deux zones : le centre-ville de Mons ainsi que celui de Jemappes. Cette décision a eu comme conséquence d'augmenter le sentiment d'insécurité au sein de la population.

Dans de nombreux quartiers, les citoyens qui partent tôt le matin ou rentrent tard le soir ne voient guère où ils mettent les pieds. Il est devenu compliqué, voire impossible par endroit de sortir seul la nuit dans la rue.

À l'heure actuelle, les prix de l'électricité ont baissé et se stabilisent à un niveau inférieur à celui de début 2022. C'est pourquoi Mons en Mieux plaide depuis plusieurs mois pour le retour de l'éclairage public à Mons afin de diminuer le sentiment d'insécurité et de rétablir la visibilité dans les rues de Mons durant la nuit.

Nous souhaitons maintenir l'éclairage public nocturne.

Afin de poursuivre les efforts de transition écologique et d'économies, nous plaidons pour accélérer le remplacement des lampes par du LED, intensifier l'éclairage intelligent qui s'active en présence d'un véhicule ou de personnes ou dont l'intensité peut être évolutive selon la situation des voiries ou les moments de la nuit.

Le retour des Plans Locaux de Prévention

Un Plan Local de Prévention (PLP), qu'est-ce que c'est ?

Selon police.be : « *Un Partenariat Local de Prévention (PLP) est un accord de collaboration entre les citoyens et la police locale au sein d'un quartier déterminé. Au sein d'un partenariat local de prévention, il y a un échange permanent d'informations.*

En tant que membre d'un PLP vous êtes censé d'avertir immédiatement la centrale 101 quand vous êtes témoin d'un agissement suspect ou d'un délit. La centrale envoie alors immédiatement un message (SMS) à tous les membres du PLP concerné. Ce message peut contenir des conseils préventifs. Une patrouille de police est envoyée sur place et les membres du PLP recevront des renseignements supplémentaires.

L'objectif est de réduire la criminalité, d'accroître le sentiment de sécurité général du citoyen, de favoriser le contrôle social, de propager l'importance de la prévention. »

Les PLP de Maisières et du Piétonnier ont été supprimés par les autorités communales en raison d'un nombre d'infractions soi-disant trop faible pour les maintenir. Cependant, le sentiment d'insécurité persiste au sein de la population et il est de notre devoir d'en tenir compte.

C'est pourquoi nous souhaitons développer et généraliser le Plan Local de Prévention, avec des coûts peu élevés et l'implication de quelques personnes relais bien formées.

Une renforcement du travail des Gardiens de la Paix

Afin de permettre aux agents sanctionnateurs d'intervenir plus rapidement et plus efficacement, Mons en Mieux estime impératif de former les Gardiens de la Paix afin qu'ils puissent constater des infractions. Pour ce faire, nous encouragerons les agents à obtenir leur C.E.S.S. et les formations et certifications nécessaires. Ces agents qui maîtrisent parfaitement le terrain pourront ainsi servir de relais pour améliorer la gestion des risques rencontrés.

Une telle mesure facilitera et dynamisera le travail des services communaux.

D'un point de vue plus global, nous plaidons pour l'organisation de réunions communales rassemblant l'ensemble des acteurs de terrain (police, gardiens de la paix, service administratif, service de prévention, écoles, etc.) afin d'échanger et lister les problèmes rencontrés dans la commune.

Une lutte acharnée contre les marchands de sommeil et les traquants de drogues

Afin d'éviter que certains quartiers de la Ville et de ses villages ne se transforment en véritables ghettos, il est impératif d'intensifier la lutte contre les marchands de sommeil et les traquants de drogues.

Partout dans la Commune, les quelques 10.000 nouvelles domiciliations annuelles compliquent la tâche des autorités et facilitent la vie des marchands de sommeils : ceux-ci mettant en location, souvent à des gens extrêmement précarisés, des logements insalubres, ne respectant aucune consigne de sécurité et enfreignant une liste accablante de normes légales à un prix purement scandaleux.

Mons en Mieux veut mener une lutte acharnée contre les marchands de sommeil et leurs activités indignes. Comment ? En contrôlant systématiquement et régulièrement les lieux, les logements ou les personnes suspectes.

Se loger dignement est un droit et notre devoir est de le faire appliquer !

Par ailleurs, nous souhaitons également renforcer la lutte contre le trafic de drogues. Dans certains quartiers, celui-ci a lieu sous les yeux des citoyens, sans que les coupables n'aient l'air de craindre des poursuites.

La drogue est un fléau qui cause de nombreux ravages mentaux et physiologiques entraînant des troubles du comportement qui rendent certains quartiers insécurisant.

Mons en Mieux promet de combattre le trafic de drogues là où il a lieu, c'est-à-dire dans nos rues. Nous veillerons à ce que les coupables - trop souvent relâchés faute de preuves tangibles ou libérés après une fraction ridicule de leur peine initiale - soient poursuivis. Pour ce faire, un dialogue sera noué avec les autorités judiciaires.

Une amélioration de la sécurité routière pour tous les usagers

La sécurité routière est une autre priorité de Mons en Mieux.

Faire en sorte que tous les usagers puissent se sentir en sécurité, que ce soit à pied, en trottinette, en vélo ou en voiture, est essentiel pour faire progresser la qualité de vie et la sécurité des Montoises et des Montois. Une attention particulière sera portée sur les abords des écoles.

C'est pourquoi nous plaidons pour améliorer l'éclairage des passages pour piétons, en incluant des éclairages dynamiques pour renforcer leur visibilité et leur sécurité. En outre, il est essentiel de développer des feux rouges sonores, de manière à améliorer la sécurité des personnes malvoyantes. Nous souhaitons également lutter activement contre les excès de vitesse, qui conduisent encore trop souvent à des accidents entraînant des blessés ou de nombreux et coûteux dégâts. Grâce à des feux intelligents, nous pouvons les rendre rouges lorsque les conducteurs roulent trop vite.

Dans la continuité de ces mesures, nous souhaitons développer l'installation de radars de vitesse mobile. Parallèlement, une diminution de la vitesse dans les quartiers sera prévue via des aménagements principalement paysagers (arbres, vasques de fleurs...) afin d'améliorer parallèlement le cadre de vie.

Une vigilance accrue vis-à-vis des *night shops* et de la consommation d'alcool et de drogues dans la rue

Mons en Mieux constate avec préoccupation l'augmentation de la consommation de drogues dans les rues de nos communes, qui nuit au bien-être des résidents, à l'économie locale, et à la sécurité publique. Pour y remédier, il est nécessaire de sanctionner plus sévèrement les consommateurs avec des amendes importantes et des perceptions immédiates. Mons en Mieux s'oppose fermement à l'installation de salles de consommation à moindre risque, estimant qu'elles ne font qu'attirer davantage de toxicomanes et de dealers, créant des zones de non-droit. Face à l'augmentation de la consommation de drogues dures et de la violence associée, Mons en Mieux préconise une action coordonnée, incluant la désignation d'un commissaire spécial pour la lutte contre la criminalité urbaine, le renforcement des magistrats et des moyens de la police judiciaire, ainsi que la possibilité de faire appel à l'armée en soutien aux forces de police.

Dans le but de limiter les nuisances et de prévenir les risques d'agressions, Mons en Mieux souhaite que la consommation d'alcool et de drogues soit contrôlée en rue par les forces de l'ordre.

De cette manière, les nuisances peuvent être évitées avant qu'elle n'aient lieu. Dans cette optique, nous souhaitons également que l'ouverture des *night shops* soit contrôlée.

La sécurité pour toutes et tous

Afin que la sécurité soit un droit pour toutes et tous, Mons en Mieux souhaite mettre en place plusieurs mesures qui soient à la fois sociales, concrètes, et facilement applicables.

Mons en Mieux souhaite que les policiers soient formés à des thématiques spécifiques telles que l'accueil des victimes des viols et de violences intrafamiliales, la prise en charge des personnes LGBT+, l'assistance aux personnes en situation de handicaps et aux besoins spécifiques.

Nous souhaitons la création d'un centre d'accueil pour les personnes victimes d'agressions ou de violences. Afin d'offrir un soutien supplémentaire, nous plaitions pour l'adoption du dispositif « Hello Angela » qui consiste à créer un réseau de lieux sûrs - tels que des bars ou des restaurants participants au dispositif - permettant aux victimes de violences de se réfugier et de recevoir de l'aide.

Mons en Mieux propose que les policiers puissent se rendre directement au domicile des personnes à mobilité réduite (PMR) pour le dépôt de plainte, leur évitant de devoir se déplacer au commissariat pour déposer leur plainte. Dans cette optique, nous trouvons important de systématiquement verbaliser les véhicules stationnant sur des places de parking réservées aux PMR.

Mieux protéger le personnel d'intervention

Nous souhaitons renforcer le soutien aux policiers, pompiers et ambulanciers. Mons en Mieux estime que tout le personnel d'intervention de première ligne doit être protégé. En cas d'agression, la ville doit systématiquement se positionner partie civile.

La lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages

Nous développerons le placement de caméras de surveillance mobiles et les déployerons dans les différents villages montois, y compris sur les voies vertes et les RAVeLs, afin de renforcer aussi bien la sécurité que la lutte contre les dépôts sauvages dans notre ville. Une application à destination des citoyens permettra de signaler ces dépôts aux services. Le rôle de l'agent sanctionneur sera également renforcé.

Renforcer les sanctions pour le cyberharcèlement et les cambriolages

Pour les cas de cyberharcèlement, phénomène de société particulièrement inquiétant, les communes peuvent adapter leur règlement général de police afin que les comportements déviants sur Internet et les réseaux sociaux soient sanctionnés de la même manière que s'ils étaient réalisés en rue et dans l'espace public.

De la même façon, il faut davantage sanctionner, d'une part, les cambriolages et les *home invasions* (les personnes âgées sont souvent les premières victimes de ce dernier phénomène) et, d'autre part, les vols à l'étalage, ces derniers étant en constante augmentation dans notre pays par rapport aux autres pays européens.

Lutter contre le radicalisme et le terrorisme

La lutte contre le terrorisme et le radicalisme doit s'opérer à tous les niveaux de pouvoir, y compris au niveau local. Mons en Mieux propose de renforcer la formation des agents des CPAS, des gardiens de la paix, et des agents de quartier pour repérer les signes de radicalisation et détecter les signaux faibles. Dans les écoles, il est crucial de désigner un référent formé pour assurer la liaison entre la direction, les éducateurs, les professeurs, les élèves, et les experts ou associations spécialisés.

Mons en Mieux souhaite accroître la vigilance contre les prédateurs de haine et les lieux de culte diffusant des idées radicales, en appliquant strictement la loi permettant de fermer les établissements suspectés de promouvoir des activités terroristes. Les communes devraient également surveiller les asbl sur leur territoire en croisant les informations avec la base de données de l'OCAM et fermer celles liées au terrorisme ou au radicalisme. De plus, Mons en Mieux suggère de refuser l'accès aux logements publics aux personnes identifiées comme radicalisées, afin de ne pas utiliser l'argent du contribuable pour soutenir ceux qui ne respectent pas les valeurs démocratiques.

Il est essentiel de renforcer les Cellules de Sécurité Intégrale Locale en matière de Radicalisme (CSIL R), qui jouent un rôle clé dans la prévention de la radicalisation et du terrorisme. Ces cellules facilitent la collaboration entre la police, les bourgmestres, les services communaux, et les organisations de la société civile. En investissant dans la prévention et la coopération multidisciplinaire, Mons en Mieux croit que la lutte contre la radicalisation et le terrorisme sera plus efficace, assurant ainsi la sécurité et la cohésion sociale.

2. L'enseignement, la jeunesse & la petite enfance

Enseignement communal

Constats

L'Enseignement est sans nul doute la première des politiques publiques, aucune société ne peut prospérer, se développer et se tourner vers l'avenir sans un enseignement de qualité basé sur l'égalité des chances, le respect du potentiel et des difficultés de chaque élève et la maîtrise des compétences.

L'école est une priorité qui concerne l'avenir. Il est essentiel pour un enfant d'acquérir les savoirs de base que sont lire, écrire et calculer. Dès lors, assurer un enseignement maternel et primaire de qualité constitue une des missions prioritaires du pouvoir communal.

Mons dispose sur son territoire de 32 implantations scolaires pour un nombre de 4.000 élèves présents sur l'entité.

Il faut pousser vers une orientation positive des élèves, vers une école de la reconnaissance de toutes les compétences et de tous les types d'intelligence, de manière à permettre à chaque élève de déployer tous ses potentiels.

L'école doit permettre à chaque enfant, quels que soient son origine socio-culturelle et socio-économique, ses capacités personnelles ou ses besoins spécifiques, de s'épanouir, de se dépasser et de prendre sa place dans la société. Une école de qualité, exigeante, en est la meilleure garante.

Nos propositions

Renforcer les apprentissages de base

L'éducation constitue l'un des piliers essentiels de notre démocratie, sans lequel aucun développement, qu'il soit scientifique, économique, personnel ou culturel, ne peut se réaliser.

C'est au sein de l'école que le principe d'égalité des chances doit prendre vie. Le rôle des enseignants et des éducateurs, en partenariat avec les parents, est crucial pour identifier dès le plus jeune âge les difficultés d'apprentissage et utiliser les ressources scolaires afin de leur apporter des solutions adaptées.

Mons en Mieux milite donc pour que les savoirs de base (lire, écrire, calculer) soient maîtrisés au sortir de la 3e primaire, avec des programmes clairs sur ce qui doit être appris et quand ils doivent être appris (structuration, planification et progressivité des apprentissages), des devoirs et des évaluations régulières ainsi que des remédiations immédiates et personnalisées afin d'éviter l'accumulation des lacunes.

Une attention particulière sera également portée sur l'apprentissage du français et des langues étrangères. Nous soutenons l'invitation aux langues étrangères dès la 3^{ème} maternelle.

Développer l'apprentissage des technologies informatiques

Le virage numérique actuel doit être suivi dans l'enseignement communal, auquel cas nos enfants risquent de prendre un retard irrattrapable.

L'enseignement communal doit apporter des outils aux élèves afin de répondre aux nombreux défis posés par le numérique.

Seulement 36% des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles donnent des cours sur la compréhension et l'exploration d'internet. Pire, seulement 13% des écoles y consacrent des cours spécifiques obligatoires.

Aussi, 23% des enseignants n'ont jamais reçu de formation initiale ou continue au numérique.

Dès le plus jeune âge, Mons en Mieux plaide pour la maîtrise des applications bureautiques ; la compréhension et l'exploration d'internet ; la protection de la vie privée ; la production de contenu ; le codage et la programmation.

L'apprentissage des risques que représentent le numérique pour nos enfants est également un essentiel à nos yeux.

Développer l'apprentissage en extérieur

En Belgique, l'école du dehors reste encore marginale et n'est pas institutionnalisée. Il n'y a pas de pratique généralisée, ni de recommandation particulière de notre fédération d'enseignement fondamental en la matière.

L'enseignement communal devrait dédier certaines parts de son cursus à l'enseignement et l'apprentissage en extérieur (métiers manuels, développement durable et environnement extérieur, exercices de groupe, le développement global (psychologique / cognitif / moteur). Des activités sportives et culturelles hors des murs des écoles seront également encouragées.

Favoriser les échanges avec les écoles flamandes et le projet Erasmus+

Mons en Mieux veut promouvoir les échanges avec les écoles flamandes et renforcer la participation au projet Erasmus+ dès l'enseignement primaire. Cette initiative vise à offrir aux jeunes élèves des expériences d'apprentissage interculturelles et linguistiques, favorisant ainsi une meilleure compréhension entre les communautés de notre pays et un enrichissement personnel dès le plus jeune âge.

Un profil de fonction pour l'enseignement communal

Une réflexion est nécessaire au sujet du système de nomination afin que chaque professeur ait l'assurance d'un traitement équitable et objectif en toute circonstance.

Aucun traitement de faveur ne peut être autorisé au sein du Collège communal.

Instaurer l'apprentissage du néerlandais dès la 3^{ème} maternelle

Nous souhaitons déployer l'apprentissage obligatoire du néerlandais dès la 3^{ème} maternelle.

Deux volets justifient cette volonté : premièrement, dans une région où le chômage est le double de la moyenne wallonne, l'apprentissage du néerlandais par nos enfants les positionnera avec un avantage considérable face au marché de l'emploi.

Deuxièmement, dans une Belgique fédérale, connaître l'autre langue nationale reste très important pour mieux appréhender les nuances et les éléments culturels et littéraires du Nord du Pays.

En outre, certains scientifiques estiment que les jeunes enfants ont de meilleures capacités d'apprentissage des langues, il est donc essentiel de commencer tôt l'apprentissage du néerlandais.

Cela s'inscrit dans la volonté du nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Organiser des évaluations de compétences non-certificatives de langues modernes lors des C.E.B.

Mons en Mieux souhaite mettre en place des évaluations de compétences non certificatives de langues modernes lors des CEB sur le territoire de la ville de Mons.

Aucune évaluation des compétences en langue moderne n'est prévue dans le cadre du Certificat d'études de base après deux années d'apprentissage alors que les langues sont enseignées et obligatoires dès la 5ème primaire.

L'évaluation sera identique pour la trentaine d'implantations scolaires.

Pourquoi une telle proposition ? Parce que les difficultés des élèves francophones en langue étrangère sont liées à l'organisation générale de l'enseignement des langues en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans le primaire, les langues modernes (anglais, néerlandais ou allemand) sont seulement enseignées à partir de la cinquième année primaire.

En outre, chaque école ne peut enseigner qu'une langue étrangère parmi un choix de plusieurs langues. Il faut aussi développer un enseignement communal en immersion en néerlandais pour obtenir de meilleurs résultats comme cela se fait actuellement à l'école Robert André à Flénu.

Augmenter les échanges entre l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé

Pour les enfants à besoin spécifique, nous privilégions des expériences et des rencontres plus régulières entre l'enseignement ordinaire et spécialisé via des projets communs d'intégration.

Mons en Mieux soutiendra les projets de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permettent à des élèves à besoins spécifiques inscrits dans l'enseignement spécialisé de suivre des cours dans l'enseignement ordinaire, de manière temporaire ou permanente, sans oublier ou négliger le fait que ces élèves ont besoin d'un accompagnement adapté et personnalisé à leurs besoins et que, dans cette configuration, ce n'est pas à l'enseignant de s'adapter.

Développer des compétitions sportives interscolaires

L'apprentissage du sport est essentiel au développement de l'enfant, que ce soit pour sa socialisation ou sa santé. Les écoles encouragent déjà le sport dès le plus jeune âge mais il est possible de faire encore mieux ! Nous souhaitons proposer aux écoliers des 19 communes d'organiser des concours, des compétitions interscolaires, annuellement, dans différents lieux de Mons et ses 19 villages. Ces concours seront aussi organisés dans d'autres domaines comme la culture, les arts, les mathématiques, etc...

Sécuriser les abords des écoles et leur accessibilité

Les bâtiments scolaires doivent être sûrs, entretenus et accueillants. Il faut également soutenir des aménagements favorisant la mobilité douce vers les établissements (zones 30km/h, rues scolaires, présence de gardiens de la paix devant les écoles, aménagements urbains, parkings à vélos, parking de persuasion, etc.).

Nous voulons favoriser la collaboration entre réseaux libres et officiels pour mettre à la disposition du plus grand nombre les infrastructures existantes et diversifier l'offre d'activité.

Établir un cadastre des bâtiments scolaires communaux

Mons en Mieux souhaite établir un cadastre des bâtiments scolaires communaux (économies-énergie-vétusté travaux à réaliser) via un ordonnancement objectif des travaux à réaliser.

L'objectif est de réaliser les travaux nécessaires au sein des 32 implantations scolaires, en y ajoutant l'académie de musique.

Les travaux conséquents seront réalisés selon un budget précis afin que chaque implantation scolaire puisse réaliser les travaux nécessaires.

En effet, nous constatons depuis de nombreuses années, que les travaux de nos bâtiments scolaires communaux ne suivent aucune logique en terme de priorisation, un cadastre permettrait de hiérarchiser les travaux indispensables de ceux moins importants.

Ces travaux permettront également d'aménager les infrastructures pour les rendre plus accessibles au personnel et aux enfants à mobilité réduite.

Le pouvoir organisateur et la Ville doivent reconnaître que l'état des sanitaires dans les écoles est un aspect souvent négligé, mais essentiel pour le bien-être des élèves. Mons en Mieux s'engage à assurer la rénovation et l'entretien régulier des installations sanitaires scolaires afin de garantir des conditions d'hygiène et de dignité pour tous.

Instaurer des repas équilibrés dans les implantations scolaires

Mons en Mieux mise sur l'instauration de repas équilibrés dans les implantations scolaires.

Dans le cadre d'un marché public de service et dans le cahier des charges, seront détaillés les critères qualitatifs favorisant les producteurs locaux notamment de fruits et légumes.

Les achats et les marchés groupés sont également à encourager.

L'école pourrait ainsi contribuer à l'apprentissage d'une alimentation équilibrée, via les cantines scolaires, mais aussi par le développement d'activités en classe avec des artisans invités à présenter leurs produits. Il est utile d'apprendre à tous les enfants à tester, pratiquer et déguster les produits de saison.

Le système de repas chauds gratuits devra être revu. À l'heure actuelle, il existe des discriminations entre les petites et petits Montois sur base de leur implantation scolaire. Dans un principe d'équité, seule la situation sociale de l'enfant devrait être un critère de gratuité.

Diminuer le coût du matériel scolaire en ayant recours aux achats groupés

Les achats groupés de fournitures scolaires permettent aux enfants de disposer d'un matériel de qualité à moindre coût, diminuant ainsi le coût du matériel scolaire pour les parents.

Favoriser le travail des associations de parents

Nous voulons favoriser le travail des associations de parents, acteurs essentiels dans la vie associative d'une école.

La commune fournira une aide logistique et assurera un suivi de l'administration pour les projets, les manifestations de chaque implantation.

Encourager la découverte des métiers et des projets citoyens d'entreprenariat au sein des écoles

Mons en Mieux est favorable aux projets citoyens d'entreprenariat et de découverte des métiers au sein de la commune, en raison de leur importance pour le bon fonctionnement de celle-ci.

Les enfants seront invités à rêver leur métier de demain et à pratiquer des activités liées à celui-ci : production de pain au sein d'une boulangerie, réparation de vélos dans un garage, découverte du rôle des services publics et de la fiscalité, du fonctionnement des magasins, de la circulation de la monnaie, visite d'un commissariat, etc.

Il convient aussi d'encourager les écoles à développer des activités d'apprentissage de la vie locale (rencontre des producteurs locaux, gestion d'un petit magasin par les élèves, ...).

Des cours de musique et des chorales dans les écoles

Nous souhaitons des cours supplémentaires de musique dans les écoles pour diminuer les listes d'attente à l'Académie.

La Ville doit engager sur fonds propres et créer de nouvelles classes en rendant possibles des initiations à la musique et des chorales dans les implantations scolaires. Cela permettra de faire entrer ce domaine culturelle dans les écoles et de créer des vocations pour des élèves qui pourront développer leur apprentissage par la suite à l'Académie de musique.

Enseignement supérieur

Constats

Mons en Mieux veut positionner Mons comme une ville étudiante de premier plan. Les étudiants sont les habitants montois de demain.

En effet, Mons reste une ville importante pour l'enseignement supérieur, aussi bien vis-à-vis des métiers manuels que des professions intellectuelles. Elle compte plus de six établissements et pas moins d'une quinzaine de campus. Toutes écoles confondues, Mons compte entre 35 000 et 40 000 étudiants. Sur notre territoire, deux universités, l'UMons et l'UCLouvain-Mons, sont présentes.

La Ville a besoin de jeunes diplômés qui s'installent durablement à Mons dans l'optique d'atteindre les 100.000 habitants et de relancer les emplois et la croissance économique avec une population diplômée des hautes écoles et universités montoises.

Nos propositions

Éviter la fuite des étudiants diplômés

Mons en Mieux souhaite éviter la fuite des étudiants après leurs études supérieures à Mons. La population montoise stagne depuis des années, il n'y a donc aucun effet d'école supérieure ou université sur l'accroissement de la population, quoi qu'en dise la majorité. Mons en Mieux souhaite lancer une campagne de sensibilisation auprès des étudiants qui poursuivent leurs études à Mons afin qu'ils restent durablement à Mons après leurs études.

Nous souhaitons disposer d'une étude qualitative et quantitative et déterminer précisément pour quelles raisons les étudiants qui font leurs cursus à Mons ne restent pas forcément après leurs études afin de s'y installer durablement.

Cette étude sera réalisée conjointement avec les universités montoises, les hautes écoles et la Ville de Mons.

Pour ce faire, des services publics et des infrastructures de qualité seront nécessaires afin de rendre notre ville attractive pour tout un chacun.

Encourager la collaboration entre les différentes écoles supérieures de Mons

Mons en Mieux souhaite plus de collaboration entre l'UCLouvain FUCaM Mons, l'UMONS et les écoles supérieures de la ville. La Ville pourrait jouer ce rôle de conciliateur entre les autorités académiques afin qu'elles développent plus de synergies au lieu d'œuvrer pour de nombreux projets, seules dans leur coin. Des synergies en matière de développement de filières d'avenir sont plus que nécessaires.

Préserver la liberté de pensée et la liberté académique dans les écoles supérieures

La politisation extrême de certains cercles étudiants devient inquiétante pour la bonne santé démocratique de nos universités. Celles-ci doivent rester des espaces de libre pensée où toute les expressions restent possibles.

Des collaborations entre la Ville de Mons et les Universités et Hautes écoles montoises seront mises en place afin d'assurer à tous les étudiants et étudiantes la diversité de pensée et la liberté académique pour leurs professeurs.

Solliciter les Universités et les Hautes écoles dans le fonctionnement de la Ville

Mons en Mieux veut également que la Ville sollicite plus souvent l'expertise de nos universités et hautes écoles dans le fonctionnement de la Ville.

Nos Universités et Hautes écoles ont des compétences poussées et sous-exploitées qu'il est nécessaire de valoriser et de solliciter : développement économique, tournant d'une ville digitale, nouvelles méthodes d'organisation de l'espace en aménagement du territoire, ...

Les étudiants sont pour Mons en Mieux une préoccupation essentielle et toute notre réflexion vise à améliorer leur cadre de vie et d'études pour leur donner envie de rester à Mons une fois les études terminées.

Créer un lien proactif entre les établissements d'enseignement supérieur et la Ville

Nous voulons enfin un lien proactif plus fort entre les établissements d'enseignement supérieur et la ville, ce qui passe par une compétence échevinale « aux affaires étudiantes » (pas un échevinat supplémentaire) incluant la mission de rendre la ville de Mons plus accueillante et attractive pour les étudiants, d'assurer les conditions d'études optimales, de favoriser une vie étudiante dynamique et responsable et de soutenir les initiatives socio-professionnelles des étudiants notamment par des aides logistiques et financières (via une cellule d'innovations étudiantes) en lien avec les actions des référents entrepreneuriaux présents au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Dialoguer avec les cercles et les associations étudiantes

Mons compte parmi ses universités et ses établissements d'enseignement supérieur de très nombreuses étudiantes et étudiants investis dans leur vie étudiante et dans notre Ville. En collaboration avec les autorités des établissements, la Ville doit plus dialoguer avec les cercles et associations afin d'intégrer les problématiques spécifiques comme l'accessibilité à une salle de fête, la mobilité et la sécurité sur et vers les campus, l'accès au logement,...

Petite enfance & jeunesse

Constats

La législature communale précédente a vu un changement profond, en effet, le CPAS n'est plus compétent pour les 7 crèches de la Ville de Mons (les Ropieurs, le Nid Douillet, la Crèche de Mons, Cité P'tit, Bébé Lune, la Crèche de Jemappes et les P'tits Fours, 273 places au total).

L'Intercommunale Gabrielle Passelecq est désormais en charge de ces crèches avec l'ambition d'une amélioration substantielle du taux d'occupation des crèches et la construction de trois nouvelles crèches (à Mons, Cuesmes et Ghlin) dans les années à venir.

Nos propositions

Renforcer les liens et les collaborations entre les crèches communales et les crèches privées

Au-delà du besoin en crèches de façon constante et croissante, Mons en Mieux souhaite privilégier des liens plus féconds et réguliers entre les crèches communales et privées, via un espace de concertation institutionnalisé.

La Ville devra jouer ce rôle de coordinateur. Mons en Mieux soutiendra enfin, les crèches indépendantes, qui représentent 30% de l'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous devrons encourager la formation des demandeurs d'emploi à l'accueil de la petite enfance.

Améliorer l'aménagement des horaires des crèches pour les enfants de travailleurs et travailleuses

Nous sommes attachés à ce que les personnes qui travaillent soient prioritaires au niveau de l'octroi des places en crèches.

Mons en Mieux souhaite aménager plus correctement les heures d'ouverture et de fermeture des crèches ainsi que des structures des accueillantes ONE, en prenant en compte les horaires de travail des parents, tout en veillant au bien-être des travailleurs et des accueillantes.

Encourager le développement des accueillant(e)s d'enfants

Avoir recours plus fréquemment aux accueillantes d'enfants au sein des structures publiques et mettre en place des facilités pour permettre à plus d'accueillant(e)s d'enfants agréés de s'installer à Mons.

Via un contrat conclu avec la Ville, nous voulons financer certains aménagements chez le particulier en vue de l'obtention d'agrément ONE supplémentaires, ceci pour inciter des accueillantes potentielles à franchir le pas.

Organiser et encadrer des services de *baby-sitting*

Organiser et encadrer, par exemple dans le cadre d'un SEL (Service d'Echanges Locaux), des services de baby-sitting dans les communes en prévoyant notamment une charte liant les *baby-sitters* et les parents demandeurs.

En plus de permettre la création d'une plateforme simple pour disposer de baby-sitters, cette mesure favorise la création de jobs étudiants ou de flexi-jobs.

Offrir des services d'accueil extrascolaire de qualité

Mons en Mieux souhaite garantir des services de garderie de qualité. Ceux-ci seront gratuits pour les parents travailleurs.

Il est souhaitable que des garderies soient organisées durant les conférences pédagogiques et les congés scolaires.

Des garderies dans certaines écoles pourront être ouvertes selon une répartition géographique avec des horaires variables, très tôt le matin pour les navetteurs ou pour les parents travaillant « à pause » ou exerçant certains métiers spécifiques (infirmiers, technicien(nes)s de surface...).

Intégrer un souci constant pour la problématique du handicap dans la politique communale

Mons en Mieux plaide pour intégrer dans la politique communale un souci constant pour la problématique du handicap notamment vis-à-vis des enfants. Par exemple, combattre la dyslexie chez les enfants par un dépistage plus rapide des troubles d'apprentissage.

Concernant la problématique du handicap chez les plus jeunes, il faudra revoir le fonctionnement interne du Centre Intercommunale de Santé du Coeur du Hainaut et envisager des collaborations avec le réseau hospitalier Helora.

Instaurer un système d'urgence de garde d'accueillantes à domicile

En cas d'urgence et afin d'aider les parents en difficulté, Mons en Mieux souhaite l'instauration d'un système d'urgence et de garde d'accueillantes à domicile qui se rendront chez les enfants âgés de 0 à 3 ans lorsque ceux-ci sont atteints de maladies infantiles ou porteurs d'un handicap sévère.

Développer des synergies avec les clubs sportifs et les lieux culturels

Mons en Mieux souhaite que les petites Montoises et Montois puissent après leur journée à l'école développer d'autres compétences sur le plan sportif et culturel. Les autorités communales doivent mettre en lumière les clubs de sports du territoire et ce, à d'autres occasions que la Journée du Temps Libre.

Parallèlement, le Dynamusée, l'Académie de Musique, les bibliothèques, les musées pourront ouvrir les enfants aux arts, développer leur sens artistique ou leur donner l'envie de lire et écrire dès le plus jeune âge.

Veiller sur nos mouvements de jeunesse et encourager les camps au Domaine des Épioux

Mons en Mieux souhaite s'assurer que les infrastructures existantes soient en bon état et sécurisées. Notre Ville doit aussi s'efforcer d'intensifier le soutien à la création de lieux de campements de qualité pour les mouvements de jeunesse. Cela pourrait se concrétiser par une

collaboration renforcée avec les écoles, les clubs sportifs et les agriculteurs, afin de faciliter l'identification et la certification de nouveaux sites de campements pour le bénéfice des enfants et des jeunes participants.

Nous souhaitons encourager la tenue de camps dans le Domaine des Épioux, magnifique site de 1721 hectares. Situé au nord de Lacuisine et à l'ouest de Chiny, il appartient au CPAS de la ville de Mons qui en a hérité en 1887.

3. Le cadre de vie, la propreté, les travaux & l'environnement

Constats

La gestion de Mons fait face à plusieurs défis qui exigent une vision globale et une approche transversale.

Cela inclut une meilleure coordination des travaux publics, une planification stratégique des infrastructures et une gestion efficace des ressources.

Nous constatons également un besoin urgent d'améliorer la communication et l'engagement avec les citoyens.

Trop souvent, les initiatives communales manquent de transparence et de consultation citoyenne, ce qui peut entraîner une incompréhension et une insatisfaction parmi les habitants.

Il est impératif d'adopter une gouvernance proactive, favorisant l'innovation et la durabilité.

Cela implique de mettre en place des politiques qui non seulement répondent aux besoins immédiats de la population, mais qui préparent également la ville aux défis futurs tels que le changement climatique, l'évolution démographique et les transformations économiques.

En résumé, Mons doit se doter d'une stratégie ambitieuse et inclusive, guidée par une vision à long terme et renforcée par une participation active des citoyens.

C'est à travers cette approche que la Ville pourra garantir un développement harmonieux, répondant aux attentes et aux aspirations de tous ses habitants.

Il est essentiel de disposer du soutien de tous les citoyens et citoyennes pour mener une politique environnementale réussie. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la sensibilisation aux défis écologiques. L'adoption de comportements responsables ne se réalise pas sous la contrainte, mais plutôt à travers l'engagement volontaire dans des initiatives qui favorisent l'apprentissage, la compréhension et l'action.

Pour ce faire, nous visons à devenir une "Ville Verte Européenne", un titre décerné chaque année par la Commission européenne à une ville exemplaire en matière d'environnement et de développement durable. Ce prix récompense les villes qui atteignent des objectifs environnementaux rigoureux et poursuivent des initiatives ambitieuses pour améliorer leur cadre de vie.

Pour se distinguer, la ville doit réduire les émissions de carbone, promouvoir les énergies renouvelables, mettre en place des transports écologiques, améliorer le recyclage et la conservation de l'eau, et préserver la biodiversité.

L'éducation et la mobilisation des citoyens vers des pratiques durables sont essentielles, et la ville lauréate démontre une capacité à engager et éduquer ses habitants pour soutenir ces objectifs environnementaux.

Devenir une "Ville Verte Européenne" reflète notre ambition de créer une Ville prospère, durable et respectueuse de l'environnement, en mettant en œuvre des solutions innovantes.

Nos propositions

Une gestion optimisée des travaux

Établir un cadastre des voiries détaillé par des critères précis

Pour établir un cadastre des voiries détaillé par des critères précis (route-trottoir-égouttage), nous avons pour objectif d'acquérir une connaissance exhaustive et précise de l'état de l'ensemble des voiries communales afin de mieux planifier les travaux et les investissements.

Nous procéderons à un recensement exhaustif de toutes les voiries communales, en utilisant des critères précis tels que l'état de dégradation de la chaussée, l'éclairage public, les aménagements pour piétons, PMR et cyclistes, la fréquentation, le flux automobile, etc.

Ce cadastre permettra de définir un ordre de priorité pour la réfection des voiries et de justifier en toute transparence les choix de la Ville auprès des riverains.

Mieux coordonner les chantiers et accroître les communications

Notre objectif est de réduire les désagréments causés par les travaux publics et d'améliorer la transparence vis-à-vis des citoyens.

Nous créerons un calendrier centralisé des chantiers à venir, accessible au public, et mettrons en place une équipe de coordination pour synchroniser les interventions des différents services et entreprises afin d'éviter le blocage de quartiers entiers en entamant les travaux d'une même zone en même temps.

Nous utiliserons divers canaux de communication, tels que le site web, les réseaux sociaux, l'affichage public et les courriers postaux, pour informer les citoyens des travaux à venir, des perturbations prévues et des délais de réalisation.

Une application sera développée pour permettre aux citoyens de suivre l'avancement des chantiers en temps réel.

En pratique, la signalisation des chantiers sur la voie publique incombe à l'entrepreneur qui réalise les travaux. Toutefois, l'autorité gestionnaire de la voirie concernée conserve une obligation de sécurité.

Il revient donc aux autorités communales de veiller à une communication efficace avec les riverains. Si l'entrepreneur ne respecte pas ce devoir, tel que spécifié dans le marché public, un dédommagement lui sera réclamé.

Développer un service « petits travaux »

Le développement d'un service « petits travaux » visera à répondre rapidement aux petites interventions nécessaires pour maintenir la qualité de vie des citoyens.

Une équipe dédiée aux petits travaux sera créée, capable d'intervenir rapidement sur des problèmes mineurs, tels que par exemple : les réparations de dalles de trottoirs ou encore les petites réparations de voirie.

Un numéro de téléphone et une plateforme en ligne seront mis en place pour que les citoyens puissent signaler les problèmes nécessitant une intervention rapide. Un suivi des demandes sera assuré, et les citoyens seront informés des actions prises pour résoudre les problèmes signalés.

Faire preuve de davantage de rigueur dans la réception des travaux

Tous les projets de travaux publics seront soumis à un contrôle systématique à la réception provisoire des travaux.

L'audit vérifiera la conformité des travaux aux normes de qualité et aux spécifications du projet. Si l'audit révèle que les travaux ne respectent pas les critères établis, ceux-ci devront être repris et corrigés.

Promouvoir la concertation citoyenne pour les travaux de grandes ampleurs

Nous voulons impliquer les citoyens dans les décisions concernant les grands projets d'infrastructure (réfection de voirie, projet d'urbanisme, etc), garantissant ainsi que leurs besoins et préoccupations soient pris en compte.

Nous organiserons des réunions publiques et des ateliers de discussion pour recueillir les avis et suggestions des citoyens avant le démarrage des projets.

Des comités consultatifs, incluant des représentants de la population, seront créés pour suivre l'avancement des projets et apporter des recommandations.

Un cadre de vie inclusif, sécurisé, et agréable

Rendre l'espace public accessible à tous

Pour garantir que notre commune soit accessible et inclusive pour toutes les personnes, y compris celles ayant des déficiences visuelles ou des mobilités réduites (PMR), nous défendons un accroissement significatif des aménagements spécifiques.

Chaque réfection de voirie et restauration de bâtiment public devra être conçue pour faciliter l'accessibilité des personnes fragilisées. Cela inclut des arrêts de bus accessibles aux PMR, des accès facilités aux bâtiments publics, des trottoirs adaptés, et des signalisations tactiles et sonores pour les personnes malvoyantes.

Notre objectif est de créer un environnement urbain où chaque citoyen, indépendamment de ses capacités, peut se déplacer et utiliser les services publics en toute autonomie et sécurité.

Sécuriser les passages piétons

Pour améliorer la sécurité des passages pour piétons, nous réaliserons d'abord une expertise complète de chaque passage de l'entité afin d'évaluer leur niveau de risque et de prioriser ceux qui sont les plus dangereux.

Ensuite, nous proposerons d'équiper ces zones de nouvelles technologies telles que des systèmes de signalisation lumineuse active qui s'illuminent à la détection de piétons, des panneaux intelligents équipés de capteurs de mouvement et de détection de présence, ainsi que des marquages réfléchissants pour améliorer la visibilité nocturne et par mauvais temps.

Ces mesures combinées permettront de créer un environnement urbain plus sûr pour les piétons.

Installer des défibrillateurs

Chaque année en Belgique, environ 10 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque, dont une proportion significative survient dans des lieux publics. Malheureusement, seulement 10 % de ces incidents se soldent par un sauvetage.

Pour augmenter les chances de survie, nous proposons l'installation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) dans les lieux publics fréquentés. Ces dispositifs peuvent augmenter le taux de survie jusqu'à 75 % s'ils sont utilisés dans les trois premières minutes après un arrêt cardiaque. Cette mesure vise à rendre les DEA accessibles et connus du grand public, améliorant ainsi la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

En parallèle, il est crucial de sensibiliser et de former les citoyens à la prévention ainsi qu'aux premiers secours. Cette sensibilisation permettra à chacun - notamment dans les clubs sportifs - de reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque, de pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire et d'utiliser efficacement un DEA en cas d'urgence, renforçant ainsi notre capacité collective à sauver des vies.

Établir un plan « anti-inondation » sur le Grand Mons

Face aux risques croissants d'inondations dans le Grand Mons, il est impératif de mettre en place un plan stratégique global visant à prévenir les dommages, protéger les habitants et les infrastructures, et assurer une gestion efficace des situations de crise.

En matière de prévention, il est primordial d'établir une cartographie détaillée des zones vulnérables aux inondations (par débordement et/ou ruissellement) à travers une étude hydrologique approfondie et de mettre en place des systèmes de surveillance en temps réel pour détecter les niveaux d'eau et les précipitations.

Nous devons également réviser les plans d'urbanisme pour éviter les constructions dans les zones inondables, créer des zones tampons ainsi que des bassins de rétention pour absorber les excès d'eau et envisager l'agrandissement des égouttages publics pour gérer des volumes d'eau plus importants.

Par ailleurs, l'entretien régulier des cours d'eau, fossés, avaloirs et autres systèmes de drainage est essentiel pour éviter les obstructions.

Pour ce qui est de l'intervention, il est crucial de développer un plan d'urgence détaillant les procédures à suivre en cas d'inondation. Les équipes doivent être formées et équipées pour intervenir rapidement et efficacement.

L'installation de systèmes d'alerte est nécessaire pour informer les habitants et les autorités en cas de risque imminent, et nous devons utiliser des canaux de communication diversifiés (SMS, applications mobiles, ...) pour assurer une diffusion rapide de l'information.

Enfin, il faut prévoir des mesures de soutien pour les victimes d'inondations, incluant une assistance financière et psychologique.

Une ville propre

Rétablissement la collecte hebdomadaire des sacs mokas durant l'été

Mons en Mieux soutient le nouveau système de collecte des déchets. Toutefois, force est de constater que la collecte bimensuelle des sacs mokas pour les déchets résiduels pose problème. Nous souhaitons donc augmenter la cadence de collecte de ces sacs durant l'été. Cela permettrait d'éviter les désagréments pour les Montois et Montois et favoriserait une collecte responsable des différents types de déchets.

En parallèle, nous souhaitons également autoriser le placement des sacs dans des poubelles « en dur » par les citoyens et citoyennes afin d'éviter la détérioration des sacs par les nuisibles.

Revoir les horaires des recyparcs

Mons en Mieux souhaite allonger les heures d'ouverture des parcs à conteneurs en fermant une demi-matinée en semaine pour ouvrir le week-end. Cette modification offrirait plus de flexibilité aux citoyens, notamment ceux qui travaillent en semaine, facilitant ainsi une gestion responsable des déchets et encourageant des pratiques de recyclage plus durables. Cela permettrait également de diminuer les risques de dépôts sauvages aux abords des recyparcs mais aussi dans la nature.

Organiser le ramassage annuel des encombrants à domicile

Depuis la privatisation d'une partie de ses activités, l'Hygea doit développer de nouveaux métiers. Il nous semble pertinent d'organiser une collecte gratuite des encombrants à domicile une fois par an dans le centre-ville et tous les villages du Grand'Mons sans aucune condition ou restriction.

Installer davantage de poubelles publiques

Il est nécessaire d'augmenter le nombre de poubelles publiques et de les installer dans des zones fréquentées et stratégiques telles que les places, les écoles et les rues commerçantes. Ces poubelles doivent être dimensionnées pour empêcher le dépôt de déchets volumineux et permettre un tri sélectif. Elles doivent être installées en quantité suffisante et être vidées régulièrement.

Il est également judicieux de prévoir, à proximité des bulles à verres, des poubelles de tris destinées aux différents emballages (en plastique ou en carton) ayant servi pour le transport des bouteilles en verre vides.

Utiliser des moyens appropriés de lutte contre les dépôts sauvages

Lorsqu'il y a un dépôt sauvage, il est impératif de pouvoir agir rapidement. À cet égard, la possibilité pour les citoyens d'alerter les services compétents via les réseaux sociaux ou via une application facile d'utilisation doit être envisagée. En parallèle, il est nécessaire de renforcer les moyens des brigades d'intervention pour une action rapide.

Pour lutter contre cette forme d'incivisme, il est également indispensable d'augmenter l'utilisation de la surveillance par caméras et d'appliquer des sanctions sévères aux auteurs, que ce soit par des amendes ou, de manière plus efficace, par des travaux d'intérêt général liés à la propreté.

Le rôle du fonctionnaire sanctionneur est essentiel dans ce processus. Pour qu'il puisse effectuer son travail correctement, il faut mettre en place un système de communication efficace pour lui signaler le maximum de comportements inciviques.

Cet objectif sera atteint grâce à la formation et à la valorisation des gardiens de la paix, ainsi qu'à la création de comités de quartier avec participation citoyenne.

Aménager des toilettes dans l'espace public

Nous augmenterons le nombre de toilettes accessibles au public. Ces installations seront stratégiquement placées dans des zones à forte fréquentation telles que les parcs, les places publiques ou encore les zones commerçantes.

De plus, nous veillerons à ce que ces toilettes soient régulièrement entretenues et nettoyées pour garantir des conditions d'hygiène optimales.

Certaines de ces installations seront également équipées de dispositifs adaptés pour les personnes à mobilité réduite, afin d'assurer une accessibilité universelle.

Améliorer la propreté canine

Nous proposons d'augmenter le nombre de canisites et de distributeurs de sacs à déjections dans les zones appropriées. Les canisites seront installés principalement dans les parcs et les quartiers résidentiels, tandis que les distributeurs de sacs seront placés stratégiquement près des canisites et le long des itinéraires de promenade.

Nous assurerons également un suivi rigoureux et une maintenance régulière des infrastructures pour garantir la disponibilité constante des sacs à déjections.

Des agents dédiés seront chargés de la surveillance et de la maintenance, et ils signaleront toute anomalie nécessitant une intervention rapide.

Sensibiliser aux incivilités

La commune doit sensibiliser les citoyens à l'importance de prévenir toutes formes d'incivilités, telles que jeter des déchets ou des mégots au sol, laisser des déjections canines, coller des chewing-gums ou uriner en public.

L'objectif est qu'à terme, commettre une incivilité soit perçu par l'ensemble des habitants comme un comportement incongru et inacceptable.

Pour y parvenir, nous mettrons en place des campagnes de sensibilisation régulières, incluant des affiches, des ateliers éducatifs dans les écoles, et des messages sur les réseaux sociaux.

Repenser les infrastructures urbaines

Poursuivre l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics

Nous proposons d'intensifier les efforts pour améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments publics. Cette démarche vise à réduire notre empreinte écologique et à optimiser les dépenses énergétiques.

Un audit énergétique initial permettra d'identifier les principales sources de déperdition énergétique. Sur cette base, nous continuerons les rénovations incluant l'isolation thermique et le remplacement des systèmes de chauffage et d'éclairage par des options plus efficaces.

L'intégration de technologies d'énergie renouvelable comme les panneaux solaires et les pompes à chaleur sera également explorée.

Prendre soin de nos cimetières

À Mons, nous comptons 20 cimetières répartis dans chacune des anciennes communes soit 220.000 sépultures recensées en 2010. Six cimetières paroissiaux relèvent également de la gestion communale

Mons en Mieux propose d'établir un Plan de gestion des cimetières et des monuments funéraires budgétaire transversal de 5 ans entre les échevinats de l'Urbanisme, de l'Environnement et de la Gestion des cimetières. L'un des buts de ce plan est de rendre les lieux le plus esthétiques et pratiques possibles pour les agents communaux, les pompes funèbres mais surtout les citoyen(ne)s.

Ce plan poursuivrait quatre objectifs principaux qu'il faudrait détailler en actions et délais à respecter : la protection du (petit) patrimoine (rénovation et conservation du patrimoine et le travail à mener avec la commission du patrimoine funéraire), l'entretien et la végétalisation, le développement des infrastructures (parcelles des étoiles, les parcelles de dispersion des cendres et les carrés musulmans) et la numérisation des données des sépultures.

Créer des éco-quartiers

Ces quartiers seront conçus pour intégrer des pratiques écologiques et durables qui améliorent la qualité de vie des résidents tout en minimisant leur impact sur l'environnement.

L'objectif principal est de développer des zones résidentielles qui soient non seulement autosuffisantes en termes d'énergie mais aussi enrichissantes pour la biodiversité locale.

La démarche comprend plusieurs étapes clés, à commencer par l'identification de sites appropriés pour le développement des éco-quartiers.

Nous collaborerons avec des urbanistes, des architectes et des experts en développement durable pour concevoir des plans qui intègrent des technologies écologiques avancées comme par exemple des bâtiments à énergie positive, des systèmes de gestion des eaux pluviales, des toits végétalisés, etc.

Rouvrir les rivières à ciel ouvert dans la mesure du possible

Cette initiative permettra de rétablir les cours d'eau naturels, favorisant ainsi la biodiversité, en améliorant la gestion des eaux pluviales et en créant de nouveaux espaces de loisirs pour les citoyens. Aussi, nos cours d'eau doivent être entretenus et assainis régulièrement.

Végétaliser les espaces urbains

Nous devons d'abord réaliser un inventaire des espaces pouvant être végétalisés dans le centre-ville et les centres des villages. Cet inventaire permettra de mettre en lumière les opportunités pour augmenter les espaces verts, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie, la biodiversité urbaine et à lutter contre les effets des îlots de chaleur.

Chaque espace sera évalué selon des critères de superficie, d'exposition au soleil, d'accessibilité et de faisabilité technique.

Les propositions d'aménagement incluront des plans détaillés et des estimations budgétaires, avec des aménagements variés comme des jardins partagés, toits et murs végétalisés, potagers urbains et espaces de détente verts.

Enfin, nous mettrons en place un système de suivi pour évaluer l'impact des aménagements.

Encourager l'agriculture urbaine

Parmi les espaces disponibles mais non exploités, il est proposé d'encourager l'agriculture urbaine. Pour valoriser ces zones, un appel à projets serait mis en place afin de stimuler des initiatives locales.

Certains espaces perdus devraient être utilisés pour des plantations, tandis que d'autres pourraient rester à l'état naturel pour servir de refuge à la biodiversité.

Il est également proposé de replanter des arbres fruitiers dans les parcs communaux pour créer des vergers partagés, permettant ainsi aux habitants de bénéficier directement des fruits cultivés localement.

Ainsi, ces actions combinées visent à transformer les espaces sous-utilisés en ressources précieuses, améliorant à la fois l'environnement urbain et la qualité de vie des citoyens.

Favoriser l'implantation de borne de recharge pour véhicules électriques

Pour promouvoir l'utilisation de véhicules électriques, une infrastructure adéquate de recharge est indispensable. Cette proposition vise à développer et étendre le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques dans notre ville. Des objectifs clairs doivent être fixés selon les besoins du territoire. Une collaboration avec le secteur privé sera essentielle en la matière.

Une ville qui montre l'exemple

Renforcer l'initiative « Commune zéro déchet »

Depuis 2021, Mons détient le label "commune zéro déchet", un titre qui doit être accompagné de mesures et initiatives visant à sensibiliser le public à l'importance de mieux trier et de réduire la quantité de déchets produits. Bien que cette initiative soit un pas dans la bonne direction, nous sommes convaincus que nous pouvons aller encore plus loin.

Mons en Mieux propose ainsi de mesurer concrètement l'impact des actions pour vérifier si elles réduisent réellement les déchets.

De plus, nous préconisons une réduction de l'utilisation du papier au sein de l'administration, en favorisant les communications par e-mail et en offrant une version numérique du Mons Mag pour les citoyens qui le souhaitent.

Enfin, nous devons intensifier la sensibilisation dans les écoles primaires, car les jeunes peuvent changer la donne en matière de propreté et de respect de l'environnement.

Une biodiversité protégée

Protéger les insectes butineurs

Les parcs et les cimetières des différentes entités montoises font l'objet d'une politique de fauchage tardif. Cette approche favorise la biodiversité en attirant les insectes butineurs et en offrant un refuge à de nombreux animaux, tout en réduisant les coûts d'entretien. Cependant, l'aspect esthétique de ces zones peut être amélioré.

Pour allier biodiversité et esthétique, nous proposons de remplacer les zones de fauchage tardif par des prés fleuris dans les parcs et cimetières. Les prés fleuris offrent tous les avantages écologiques du fauchage tardif tout en améliorant l'apparence des espaces verts grâce à leur floraison.

Nous suggérons également d'implanter des prés fleuris le long des routes, en veillant à préserver la sécurité et la visibilité des usagers, en remplacement des gazons traditionnels.

Dans le même esprit, nous proposons d'implanter des toits fleuris sur les arrêts de bus à travers le Grand Mons. Ces toits végétalisés amélioreraient non seulement l'esthétique urbaine, mais contribueraient également à la biodiversité et à la régulation thermique.

Informier et sensibiliser

Sensibiliser les Montois à la nature et les impliquer

Des journées de sensibilisation, des initiatives et des événements permettent à la nature de reprendre sa place en ville. Pour cela, nous encouragerons l'organisation d'ateliers pour informer les citoyens sur les pratiques écologiques et les aider à adopter des comportements plus durables, et nous collaborerons avec des organisations non gouvernementales pour promouvoir des initiatives locales en faveur de l'environnement.

Sensibiliser les élèves au respect de la nature

Pour inculquer aux élèves le respect de la nature et la nécessité de la propreté, il est proposé de lancer des campagnes d'information dans les écoles. Ces campagnes seraient élaborées en collaboration avec des associations écologistes, transformant ainsi une partie des jours blancs, traditionnellement dédiés à des activités pédagogiques diverses, en « jours verts ».

Cette initiative permettrait non seulement d'éduquer les jeunes sur l'importance de la préservation de l'environnement, mais aussi de les engager activement dans des pratiques respectueuses de notre planète.

Favoriser le développement de l'économie circulaire et collaborative

Nous devons encourager la transition vers une économie circulaire, où les ressources sont réutilisées et recyclées pour minimiser les déchets.

En soutenant les initiatives locales de réparation, de recyclage et de réutilisation, nous réduirons notre empreinte écologique tout en créant des emplois locaux.

4. La mobilité, les PMR & la politique cyclable et piétonne

Constats

La Mobilité est un thème incontournable et un enjeu majeur pour la politique communale de Mons.

Les Montois subissent des engorgements de circulation énormes, un défaut d'entretien des chaussées, des pistes cyclables et des trottoirs, la plupart étant dans un état déplorable.

L'insécurité due à de nombreux conflits de circulation ainsi que l'impossibilité de juguler les emprunts de traverses des quartiers d'habitat pose problème.

L'absence de prise en compte des problèmes spécifiques des PMR est un élément à prendre au sérieux.

Concernant la mobilité, le collège sortant a agi dans l'improvisation et la précipitation... Ainsi, l'Échevine en charge de la mobilité a découvert tardivement que les conflits de circulation, sources de danger devaient être résolus en collaboration avec le Service public de Wallonie (SPW) et que les plans d'investissements des voies publiques à rénover ne faisaient pas l'objet de priorités objectives. Si le collège a proposé l'adoption d'un Plan Communal de Mobilité, ce n'est qu'un catalogue d'intentions dont la mise en œuvre tarde. Par ailleurs, c'est un plan qui oppose les différents usagers au lieu de les confronter.

Mons en Mieux plaide pour une politique de mobilité multimodale, en effet, nous sommes tous des usagers de la route et nous nous déplaçons parfois de plusieurs manières sur une même journée : à pied, en vélo, en voiture ou au moyen des transports en communs.

Mons en Mieux a constitué dès le début de la précédente mandature, une commission traitant de la mobilité avec la participation de cyclistes, d'automobilistes, de piétons, de PMR et d'usagers des transports en communs. Tous ont pris part, lors de réunions organisées à l'initiative de Mons en Mieux, à la rédaction de ce programme concernant la mobilité.

Nos propositions

Entretenir la voie publique en faveur de tous les usagers

Chacun doit pouvoir choisir librement sa forme de mobilité, en fonction des besoins et des nécessités, sachant que chacun peut être, à différents moments : piéton, cycliste, automobiliste ou usager des transports en commun.

C'est un principe de base. De ce principe découle l'obligation pour la commune d'entretenir les voies publiques en faveur de tous les usagers.

Confronter au lieu d'opposer

Si l'on accepte le principe de base évoqué au point 1 plaidant pour que chacun choisisse son mode de déplacement en fonction de ses nécessités (besoins ou souhaits), il est nécessaire de changer la méthode de travail de la Ville, qui aujourd'hui, oppose les moyens de transports au lieu de les confronter, de les rassembler.

En conséquence, il faut supprimer la commission consultative « vélo » et la remplacer par une instance permanente de consultation (Conseil Consultatif de la Mobilité) comprenant des représentants des opérateurs (Ville, TEC, SNCB, SPW), des usagers (piétons, PMR, cyclistes,

usagers des transports en commun), les associations de navetteurs, le TEC, « Touring » pour représenter les automobilistes et le Gracq (association de cyclistes).

De cette manière, chaque mode de déplacement pourra connaître les besoins des autres et puisse en tenir compte.

Remettre les Montois au cœur de la politique communale de mobilité

Mons en Mieux plaide pour le changement et la réorientation de la politique des travaux de l'espace public. Nous souhaitons associer les Montois à tous les projets qui les concernent et coopérer avec eux pour entretenir l'espace public en fonction de leurs besoins.

En conséquence, nous proposons la mise en place d'une plateforme des incidents de mobilité, où chaque citoyen pourra signaler les problèmes de mobilité qu'il rencontre.

Cette plateforme obligerait les services communaux à réagir rapidement. Le suivi des plaintes serait contrôlé par le Conseil communal de Mons et par tous les citoyens qui le souhaiteraient.

La réduction des moyens financiers imposés par la situation budgétaire montoise nécessite de changer de stratégie vis-à-vis de la réfection des voiries en privilégiant davantage d'entretien des voiries et moins de renouvellement de celles-ci.

Cette mesure nécessite une requalification du personnel communal pour faire face aux exigences d'entretien des voiries, pistes cyclables, trottoirs, etc.

Mettre en place une signalisation dynamique et intelligente

La mise en place d'une signalisation dynamique et intelligente doit être une exigence pour la Ville et pour le SPW.

- Si la place manque pour faire circuler dans un même temps tous les modes de déplacements sur une voirie, nous souhaitons mettre en place des séquences (au niveau des feux de signalisations) réservées à certains usagers alternativement.
- Les feux de signalisations doivent s'adapter aux flux de circulation.
- Les feux de signalisations doivent passer au rouge lorsque les véhicules arrivant en face roulent trop vite, favorisant les usagers respectueux des limitations de vitesse.
- Comme cela se fait aux Pays-Bas, nous souhaitons ouvrir les bandes de bus aux automobilistes en dehors des heures de pointes uniquement.

Créer un grand parking de délestage multimodal à la Bascule

Afin d'améliorer la mobilité montoise, Mons en Mieux plaide pour la création d'un parking à la Bascule, par exemple, sur les terrains de l'IDEA, en parallèle de la création d'un *by pass* entre la chaussée de Binche et la chaussée du Roeulx pour limiter le transit automobile venant de l'autoroute par Saint-Fiacre.

Tout type de parking doit être envisagé : voitures, co-voiturage, vélos, motos, parkings adaptés aux PMR, etc... Le parking serait assuré d'une surveillance effective par des caméras.

Depuis ce parking, le déploiement de navettes allant du parking vers le centre-ville est nécessaire pour donner une véritable utilité au parking, à savoir : désengorger le centre-ville et soulager le manque de stationnement du centre-ville.

Cette navette serait gratuite pour les montois et payante pour les non-résidents. Le parcours de la navette pourrait commencer sur le parking du Delhaize, à condition que celui-ci soit adapté à tous les modes de déplacements et usagers.

Les navettes et bus devront également être équipés – et les chauffeurs devront veiller à les utiliser - de rampes pour permettre aux PMR l'accès à la navette.

Mettre la contre-allée intra muros du Boulevard intérieure du ring à contre-sens sur certains tronçons

Afin de mieux utiliser l'espace accessible à la circulation, Mons en Mieux propose de mettre la contre-allée du ring à contre-sens entre la place Léopold et les Portes de Nimy.

Mettre les voiries communales des zones résidentielles en zone 30

Afin de limiter les transits indésirables dans les zones résidentielles : Mons en Mieux propose que les voiries communales puissent être placées en zone 30 à la demande des citoyens habitants à proximité de ces voiries.

Les citoyens sont les premiers concernés par les nuisances automobiles et méritent que leur opinion soit pris en compte.

Sur ces voiries, nous envisageons également de placer des feux intelligents qui passeraient au rouge lorsque les voitures arriveraient trop rapidement.

Instaurer des horaires décalés pour les débuts et les fins de journée aux écoles

Sur le modèle du Bureau des temps, mis en place depuis avril 2015 dans la métropole européenne de Lille, il convient d'identifier les facteurs générateurs de flux, l'objectif étant de limiter l'engorgement de la ville aux heures de pointe. Cet outil est utilisé pour mieux répartir dans le temps les flux de circulation. Si tous les établissements scolaires et si toutes les entreprises qui comptent un personnel important ouvrent leurs portes à la même heure, il y a évidemment un problème.

Mettre en œuvre le « Bureau des temps »

Sur le modèle du Bureau des temps, mis en place depuis avril 2015 dans la métropole européenne de Lille, il convient d'identifier les facteurs générateurs de flux, l'objectif étant de limiter l'engorgement de la ville aux heures de pointe. Cet outil est utilisé pour mieux répartir dans le temps les flux de circulation. Si tous les établissements scolaires et si toutes les entreprises qui comptent un personnel important ouvrent leurs portes à la même heure, il y a évidemment un problème.

Nous proposons de placer des capteurs qui fourniront des informations pour appréhender les flux de circulation globalement (dans le but de mettre en place des solutions à long terme) mais aussi en temps réel, informations qui seront utiles tant pour les autorités communales que pour les usagers. Quand une voie de circulation est bloquée par un accident, il deviendra possible d'identifier l'impact sur le trafic dans toute la ville et de proposer des alternatives de circulation. Dans le même esprit, un réseau de capteurs permettra à l'automobiliste de savoir, via une application mentionnée sur le site de la ville et qu'il pourra télécharger, s'il y a des places de stationnement libres dans le quartier où il souhaite se rendre. Cette application devrait aussi permettre de libérer des emplacements privés de stationnement qui pourraient être mis à disposition des utilisateurs quand ils sont inoccupés par leur propriétaire.

La mise en place de telles applications permet de créer des stationnements intelligents pour guider les automobilistes vers une place ou une zone disponible. La Ville peut gérer de manière automatique les disponibilités de stationnement et les confronter aux véhicules ventouses afin d'améliorer les taux de rotation, offrant plus de places disponibles aux automobilistes désirant garer leur voiture durant une courte période.

Mons en Mieux propose de renforcer la cellule « mobilité » de la ville de Mons, en collaboration avec les autres acteurs du déplacement (SNCB, TEC, taxis, autocaristes, associations de cyclistes)

afin de disposer de toute l'expertise nécessaire et de pouvoir identifier les solutions les plus efficaces et les plus adaptées en ce qui concerne les questions de mobilité.

Offrir un tarif de stationnement privilégié aux Montois

Mons en Mieux souhaite que les Montois puissent bénéficier d'un régime privilégié en matière de stationnement. Ce régime se traduirait par un tarif réduit pour les habitants.

Réduire le flux de circulation des voitures vers le centre-ville

Le principal défi est de diminuer le flux de circulation. Les politiques actuelles se limitent essentiellement à tenter de réguler le trafic et à augmenter le nombre de places de stationnement pour les voitures. Il est évident que cela ne suffit plus.

Il n'est pas réaliste de priver les habitants des centres-villes, à Mons et à Jemappes, d'un accès en voiture à leur domicile (les places réservées aux riverains seront maintenues), et il est tout aussi important d'offrir des solutions de stationnement à ceux qui viennent pour faire des achats. Toutefois, Mons en Mieux propose des alternatives pour les travailleurs du centre-ville et pour les trajets scolaires.

Parallèlement, des mesures significatives seront prises pour promouvoir l'utilisation du vélo en remplacement de la voiture.

Mieux coordonner les travaux à réaliser sur les voiries

Nous nous engageons à aborder autant que possible les défis posés par les travaux routiers fréquents, qu'ils soient entrepris pour améliorer ou réparer les voiries. Bien que la ville ne soit pas toujours le maître d'œuvre, étant donné que certains travaux concernent des routes provinciales ou régionales, il reste essentiel que les autorités communales ne négligent pas les problèmes de circulation engendrés. Par exemple, il a été observé que des travaux sur l'autoroute à proximité de l'agglomération montoise coïncidaient souvent avec des travaux sur la route de Wallonie à Ghlin, révélant un manque de coordination flagrant.

La ville doit donc jouer un rôle proactif, même sans avoir le pouvoir décisionnel final, en poussant les autorités compétentes à adopter un calendrier de travaux cohérent, surtout pour ceux qui ne sont pas d'urgence. Cette démarche fait partie de la politique de Mons en Mieux visant à protéger les intérêts des citoyens, y compris dans les domaines qui dépassent les compétences communales directes. Les villes pourraient se regrouper pour influencer la politique régionale ou établir des dialogues avec les décideurs afin de trouver des solutions pratiques qui minimiseraient les perturbations de la mobilité ou en limiteraient la durée. Cela requiert une volonté claire de servir les citoyens et de faire preuve d'anticipation.

Un plan de mobilité pour Jemappes et révision du projet de bus à haut niveau de service (BHNS)

Pour améliorer la situation de mobilité à Jemappes, un plan détaillé est en cours de développement. La configuration actuelle, où une route nationale traverse la Grand Place, crée une congestion insoutenable pour la commune. Actuellement, les automobilistes qui traversent Jemappes sont limités à une seule route principale, ce qui engendre des problèmes de circulation continus et nuit à la qualité de vie des résidents.

Afin de remédier à cela, il est primordial de planifier un contournement qui permettrait de réduire significativement le trafic dans le centre de Jemappes. Ce contournement est crucial non seulement pour améliorer la circulation mais aussi pour favoriser le redéploiement économique de la région. Jemappes a été longtemps négligé, ce qui nécessite une attention particulière dans plusieurs domaines tels que le développement des espaces verts, les loisirs, et la relocalisation des services communaux. De plus, pour réduire davantage la congestion, Mons en Mieux propose de décaler les horaires de début et de fin des cours entre les écoles situées à proximité

l'une de l'autre. Cette mesure, mise en place en concertation avec les directions d'écoles, vise à désengorger les transports en commun et à fluidifier le trafic aux heures de pointe, quel que soit le mode de déplacement. Ces initiatives sont des étapes clés pour transformer Jemappes en un lieu plus vivable et économiquement dynamique.

À ce titre, des études complémentaires doivent être réalisées afin de connaître l'impact réel qu'aura le projet wallon de Bus à haut niveau de service (BHNS) prévu sur la N51.

Organiser le contournement des villages pour les poids lourds

Il faut envisager d'alléger le trafic non indispensable dans les villages par des contournements, par ex poids lourds comme par exemple Havré-Ghislage, Mesvin, Hyon, Ghlin ...

Développer les transports en commun

Mons en Mieux s'engage à étoffer l'offre de transports en commun à Mons en partenariat avec les opérateurs régionaux, le TEC et la SNCB. L'objectif est de rendre les transports collectifs plus attractifs et accessibles pour tous les citoyens, facilitant ainsi la mobilité urbaine et périurbaine tout en réduisant la congestion et l'empreinte écologique de la ville. Cette initiative comprend l'augmentation des fréquences des services de bus et de train, l'amélioration des correspondances entre les différents modes de transport et l'extension des lignes pour mieux desservir les zones périphériques ainsi que les principaux pôles d'activité.

Des navettes pourraient être mises en place afin de permettre aux personnes qui travaillent (notamment le dimanche) de se déplacer depuis des communes comme Havré, Nimy ou Flénu par exemple.

Par ailleurs, Mons en Mieux envisage de collaborer étroitement avec le TEC et la SNCB pour développer des solutions de mobilité intégrée, incluant l'introduction de nouvelles technologies pour améliorer l'information en temps réel aux voyageurs et la mise en œuvre de projets d'infrastructures, comme l'amélioration des gares et des points de connexion entre les différents modes de transport. L'objectif est de créer un réseau de transport en commun cohérent et efficace qui répond aux besoins actuels et futurs des résidents de Mons, améliorant ainsi la qualité de vie et soutenant le développement durable de la région.

Mons en Mieux envisage de développer une liaison de transport public entre Mons et Valenciennes, un système hybride entre le bus et le train conçu pour combiner confort et rapidité tout en restant accessible aux personnes à faible revenu. Ce projet vise également à stimuler l'économie locale en connectant Mons aux milliers de résidents le long de cet axe actuellement desservi uniquement par la route, encourageant ainsi le commerce et l'accès à la qualité de vie urbaine à un coût abordable, tout en évitant les problèmes de circulation que provoquerait une augmentation de l'usage de la voiture.

Une conférence sur les transports en commun sera organisée au début de la législature pour aborder cette question de manière globale, en impliquant toutes les parties concernées, y compris les autorités communales, les représentants des TEC, de la SNCB, les autres instances publiques, les associations de cyclistes, et les usagers des transports en commun, pour évaluer les avantages et les défis associés à la mobilité montoise.

Une politique de stationnement modernisée

Idéalement, retirer les voitures du centre historique rendrait la ville beaucoup plus attrayante pour les touristes et ceux qui apprécient son charme, mais c'est un objectif à long terme qui nécessite des investissements significatifs comme la construction de parkings souterrains. Pour l'instant, Mons en Mieux prévoit une stratégie de gestion du stationnement au centre-ville visant à décourager la présence prolongée de voitures, souvent appelées voitures "ventouses". Cette politique n'affectera pas le stationnement des résidents, qui seront encouragés à utiliser des alternatives hors voirie. Cependant, elle vise à sensibiliser les commerçants et les professionnels

travaillant en centre-ville à l'utilisation judicieuse des places de parking, surtout si elles sont occupées de manière prolongée, ce qui empêche leur disponibilité pour les clients et les touristes, essentiels à la vitalité commerciale de la ville.

La tarification du stationnement sera structurée pour encourager des usages appropriés ; la première heure sera gratuite, augmentant progressivement jusqu'à devenir dissuasive après trois heures. Cette mesure vise à compléter les alternatives proposées pour ceux qui travaillent en ville, en réduisant l'usage abusif des places de parking. La même politique sera envisagée pour le centre de Jemappes, en tenant compte des progrès de sa réhabilitation. Le contrôle strict de cette réglementation est crucial pour son efficacité, avec l'utilisation de technologies efficaces et peu coûteuses comme les scan cars. De plus, il est essentiel de communiquer clairement ces changements, en utilisant des signaux visuels inspirés des villes hollandaises pour une meilleure compréhension et orientation des usagers, y compris des touristes, à qui des options de stationnement économiques devraient être proposées. Pour une hospitalité optimale, des informations claires sur la mobilité devront être largement disponibles via le site internet de la ville, des dépliants, etc.

Optimiser la gestion des pistes cyclables

Mons en Mieux souhaite continuer de développer le réseau de piste cyclable de la commune.

Afin que ce développement soit entrepris de la manière la plus responsable qui soit, il faut se limiter à une seule piste cyclable bidirectionnelle ou deux pistes cyclables unidirectionnelles pour une voirie.

Nous souhaitons également privilégier les circuits les plus directs, les plus faciles et donc les plus rapides, adaptant ainsi la mobilité aux cyclistes en privilégiant les trajets courts. Mons en Mieux plaide également pour que la passerelle de la gare provisoire puisse être récupérée par les cyclistes pour accéder au quartier des grands-prés et de la place des Congrès, ce qui ne sera plus possible en l'état dès la fin des travaux de la gare de Mons, inadaptée aux cyclistes.

Veiller à la sécurité des cyclistes

La vitesse est souvent la principale cause des accidents de la route. En effet, l'énergie cinétique des véhicules augmente exponentiellement avec la vitesse, tandis que le champ de vision du conducteur se rétrécit et que la distance nécessaire pour s'arrêter s'allonge. Il est prouvé que l'implantation généralisée de zones limitées à 30 km/h réduit significativement les accidents et le nombre de victimes de 30 %. Dans ces zones, respecter la limitation de vitesse permet souvent de se passer de pistes cyclables dédiées, bien que le marquage au sol puisse prévenir certains incidents, surtout là où le cyclisme en sens inverse est permis.

Nous soutenons une politique d'urbanisme qui repousse les frontières de la ville. Les actuelles "portes" de la ville seront déplacées pour créer des voies d'accès vers le centre, dédiées aussi bien aux automobiles, aux cyclistes qu'aux transports en commun, avec des voies réservées pour chacun. Des itinéraires alternatifs pour les cyclistes pourraient également être sécurisés en reclassant certaines routes secondaires en zones 30. De même, il est crucial que les navettes bénéficient, comme les cyclistes, de voies réservées pour faciliter leur accès en ville. Cela implique une réduction drastique de la vitesse dans les centres urbains, car la cohabitation de vélos et de voitures à haute vitesse est inenvisageable. Bien que Mons ait déjà instauré une zone 30 dans tout le centre-ville, il est essentiel de mieux communiquer sur cette règle et d'assurer son respect strict. Il est aussi inacceptable que l'implantation mal conçue de pistes cyclables puisse accroître les risques d'accident.

Les cyclistes ne sont pas seulement menacés par les autres usagers : les études montrent qu'ils sont souvent victimes de chutes ou de collisions avec des obstacles. Il est donc crucial d'offrir des infrastructures cyclables de qualité et bien entretenues, et de s'assurer que les vélos soient en bon état. Des mesures de précaution simples, comme garder ses distances avec les poids lourds, éviter de frôler les voitures stationnées, et rester visible la nuit, devraient être régulièrement rappelées dans les campagnes de sensibilisation. De plus, la réparation des pistes cyclables doit

être une priorité. La sécurité routière doit inclure des mesures de protection pour les cyclistes mais aussi des responsabilités de leur part, tout en préservant la sécurité des piétons.

Améliorer l'image du vélo

Des sociologues ont observé que, pour les classes sociales à revenus modestes, la voiture représente une conquête récente et symbolique, rendant un retour potentiel à la bicyclette perçu comme une régression. Par contraste, dans les milieux plus aisés, le vélo gagne en popularité. Cette situation souligne l'importance d'une politique de communication efficace pour encourager l'utilisation du vélo dans toutes les couches sociales. Des campagnes régulières devraient être lancées, similaires à ce qui a été fait à Strasbourg, pour promouvoir le cyclisme urbain, incluant des informations sur les précautions de circulation, la prévention du vol, les itinéraires cyclables, et les services de location et de réparation de vélos.

Mons en Mieux ! propose également de transformer l'infrastructure urbaine de Mons pour mieux accueillir les vélos. Le projet comprend la création d'une piste cyclable en site propre sur la "Grande Voirie" et les contre-allées intérieures des boulevards, formant un "ring cyclable" connecté à d'autres pistes par des traversées sécurisées. Ce système permettrait de naviguer en toute sécurité autour de l'hypercentre et serait intégré sans perturber significativement la circulation automobile, moyennant quelques adaptations comme la suppression de bandes de stationnement et le respect strict des limites de vitesse. En complément, des aménagements pour le stationnement des vélos et des services de vélos en location sont prévus, répondant ainsi aux besoins d'accès des nombreuses institutions éducatives de la ville et favorisant un environnement urbain plus cyclable.

Prévoir des parkings pour vélos et des services spécifiques

Aux Pays-Bas, 40% des voyageurs arrivent en vélo à la gare. Cela nécessite de nombreux arceaux couverts, le cas échéant avec vidéo surveillance, plus rarement dans un parc fermé et sécurisé par badge.

La future gare de Mons comptera 351 emplacements de parking pour vélo. C'est totalement insuffisant. Mons en Mieux veillera à ce que le nombre d'emplacements soit augmenté au fil du temps.

Il est indispensable qu'à proximité immédiate de la gare, il y ait une « vélostation » qui fournit divers services tels que les petites réparations, l'achat de petit matériel, des informations et des conseils. ProVelo assure ce service aujourd'hui et l'infrastructure devra être développée en fonction des succès enregistrés par la politique de ville cyclable.

Lutter plus efficacement contre le vol de vélo

Le vol de vélos est identifié par les experts comme le deuxième plus grand frein à l'usage du vélo, juste après les problèmes de sécurité. Selon des études menées en France, les mesures de protection prises par les propriétaires de vélos sont souvent insuffisantes : 22 % des vélos volés n'étaient pas verrouillés, 32 % n'étaient pas attachés à un objet fixe et 95 % des cyclistes utilisaient des cadenas de faible qualité. De plus, moins de la moitié des cyclistes sont en mesure de prouver la propriété du vélo en cas de récupération après un vol. L'utilisation d'un antivol robuste est fortement dissuasive pour les voleurs, surtout si le vélo est attaché à un point fixe, ce qui empêche son enlèvement même si l'antivol est forcé.

Par ailleurs, les technologies de marquage du cadre ou l'insertion d'une puce électronique facilitent la récupération des vélos volés. Certains vélos, notamment les modèles électriques, ne fonctionnent qu'avec des clés d'identification qui peuvent être gérées via un smartphone. Dans le cas de la création d'un système de vélos partagés par la ville, il serait possible d'exiger que les fabricants intègrent ces systèmes de traçabilité, une mesure qui relève de la compétence conjointe des services communaux et des revendeurs de vélos.

Faciliter l'accès au vélo à assistance électrique

Ce concept est intéressant. Le vélo à assistance électrique ne doit pas être confondu avec le vélo électrique. Le vélo à assistance électrique est défini comme un cycle à pédalage assisté avec un double seuil de 250 watts et de 25 km/heure. L'alimentation électrique est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/heure ou si le cycliste arrête de pédaler. Il s'agit de réaliser un compromis acceptable qui permet au cycliste de disposer d'un complément de puissance tout en circulant à vitesse modérée, sans devenir pour autant un deux-roues motorisé interdit d'aménagement cyclable.

Des études sont nécessaires en ce qui concerne les coûts et un marché public sera envisagé en vue de créer progressivement un système de mise à disposition de vélos à assistance électrique pour circuler en ville. (A disposition de tous publics mais des seniors et des touristes notamment).

Encourager la pratique du vélo auprès des Montois

Conquérir le public scolaire à Mons est essentiel, notamment en initiant les jeunes à la pratique du vélo en milieu urbain dès leur plus jeune âge, ce qui influence grandement leur propension à continuer à utiliser le vélo à l'âge adulte. Pour encourager les enfants à utiliser le vélo pour aller à l'école primaire ou à d'autres activités, certaines villes ont adopté le concept de « vélo-bus », un système de déplacement groupé à vélo suivant un itinéraire fixe avec des horaires déterminés, encadré par des adultes. Ce dispositif peut être appliqué même sur des trajets sécurisés.

Pour faciliter l'accès sécurisé aux écoles à vélo, il est crucial d'installer des infrastructures cyclables spécifiques et des espaces de stationnement pour vélos dans les établissements scolaires. Cette approche est souvent moins onéreuse que l'utilisation de bus scolaires, bien que cette dernière option ne soit pas à écarter complètement, car la transition de Mons vers une ville pleinement cyclable prendra du temps. À Strasbourg, un modèle en matière de pratique du vélo, 20 à 40 % des lycéens se rendent à l'école à vélo, un chiffre similaire à celui observé à Courtrai. En outre, un autre groupe cible important est celui des clients qui se déplacent pour faire leurs courses. L'utilisation de petites remorques pour transporter des achats lourds peut compenser l'erreur d'avoir placé des commerces alimentaires dans des zones peu résidentielles, comme le Carrefour des Grands Prés. Il est tout à fait possible de réserver des espaces pour les vélos et de créer des pistes cyclables réellement séparées du trafic automobile dans ces zones. Néanmoins, toutes ces mesures concernent l'ensemble des citoyens de Mons, indépendamment de leur âge et de leur situation socio-professionnelle.

Aménager des espaces pour le cyclotourisme

Les sportifs et les cyclotouristes forment une catégorie à part entière, distincte de celle des usagers du vélo pour des raisons de mobilité quotidienne. Le cyclisme sportif et le cyclotourisme ne visent pas seulement à résoudre des problèmes de déplacement mais à offrir une activité sportive attrayante, riche en bienfaits et en découvertes. Des aménagements spécifiques doivent être réalisés pour favoriser le cyclotourisme, particulièrement dans les zones vertes des communes telles que Harmignies, Harveng, Nouvelles et Spiennes, qui regorgent d'espaces naturels propices à l'exploration. Cette initiative contribuera également à rehausser le statut du vélo comme pratique enrichissante.

Une attention particulière sera accordée à la création du RAVEL sud, qui s'étendra de l'Héribus jusqu'à Harmignies et au-delà, en direction du réseau d'Estinnes. Ce parcours empruntera l'ancienne voie ferrée de Mons à Binche qui a été récemment désaffectée. Ce tracé permettra de multiples connexions avec des chemins de remembrement agricole et d'autres routes secondaires, qui pourraient être interdites à la circulation automobile les dimanches et jours fériés. De plus, il facilitera l'accès au site Silex de Spiennes depuis la gare de Hyon-Ciply, où un service de location de vélos sera proposé. Ces aménagements sont conçus pour enrichir l'expérience des cyclotouristes et encourager la pratique du vélo dans un cadre sécurisé et attrayant.

Établir un partenariat avec les associations de cyclistes urbains

Il est important de s'appuyer sur les associations existantes et de nouer avec elles des partenariats. On peut citer en exemple la ville de Lille qui verse une subvention pluriannuelle à l'Association Droit au vélo (ADAV) qui de son côté s'est engagée à participer à toutes les réunions de concertation portant sur des aménagements ou des services concernant le vélo urbain d'une part et à promouvoir les réalisations auprès de ses adhérents et de la population d'autre part. Les associations, par l'intérêt qu'elles portent à la pratique du vélo, occupent une place importante dans la politique de ville cyclable.

Encourager les responsables politiques et les agents communaux à recourir au vélo

Autant que possible, les mandataires communaux doivent montrer l'exemple en choisissant un mode de déplacement durable comme le vélo, pour les déplacements au sein de la ville.

Les élus ainsi que les directeurs de service de la ville doivent ainsi motiver et encourager les habitants à modifier leurs habitudes de déplacement pour passer à des modes alternatifs. Cela implique la location - à prix modéré - de vélos avec ou sans assistance électrique au personnel communal de la ville pour promouvoir la pratique du vélo dans les déplacements domicile/travail.

Il est intéressant de favoriser la pratique du vélo parmi les agents communaux. Une enquête sera être réalisée dans les services. Il faut créer des incitants par exemple un accès facilité au leasing (pour l'acquisition du vélo) ou un abonnement à tarif réduit (pour la location). On peut aussi songer à réintroduire et renforcer les patrouilles de police à vélo.

La sécurité des piétons et la qualité des trottoirs et piétonniers

Les centres urbains et leurs commerces doivent être aisément accessibles pour les piétons, en ce compris les personnes à mobilité réduite. Les trottoirs doivent être aménagés pour qu'une place suffisante permette à tous de s'y rendre (parents avec des poussettes, personnes à mobilité réduite). Ceci implique que l'on veille à insérer de nombreux plans inclinés sur les trottoirs, pour leur faciliter la vie, spécialement aux abords des carrefours et que les rues intègrent à la fois des trottoirs et des pistes cyclables,...

Le statut de rue piétonne n'est pas immuable. Nous estimons qu'à certaines périodes de l'année, certaine rues commerçantes pourraient être interdites aux voitures pour abandonner tout l'espace aux piétons.

Il faut aussi donner aux piétons la possibilité de faire une halte et par conséquent mettre à leur disposition des bancs bien conçus.

On pourrait encore envisager de mettre à disposition des piétons (notamment aux personnes qui se déplacent à pied) des parapluies aux couleurs de la ville, à prendre au sortir de la gare notamment et à déposer à l'entrée de l'école ou des commerces.

Cela ne représenterait pas un budget considérable mais exige une bonne organisation.

5. Les seniors

Constats

Mons en Mieux accorde une importance fondamentale aux enjeux que représentent les seniors. Nous devons prendre soin de nos ainés et leur permettre de vivre dans les meilleures conditions qui soient, en adaptant la politique communale à leurs besoins spécifiques.

Tout d'abord, il faut distinguer trois types de seniors différents : les seniors autonomes, les semi-autonomes et les seniors dépendants.

Chaque type de senior a des besoins spécifiques différents qui nécessitent pour les uns et les autres une adaptation différente et un accompagnement plus ou moins accru. Mons en Mieux souhaite améliorer les conditions de vie de l'ensemble des seniors par le biais de nombreuses mesures bénéfiques à tous.

Il est essentiel de permettre aux seniors qui le souhaitent de rester dans leur logement aussi longtemps que possible, de soutenir leur autonomie et de renforcer les liens intergénérationnels. Il est donc crucial de garantir le bien-être physique et mental des personnes dépendantes en facilitant leur accès aux soins et aux services d'aide à domicile, tels que l'assistance familiale et la livraison de repas à domicile.

Les écoles de l'enseignement qualifiant pourraient être mises en relation avec les maisons de repos pour que des jeunes puissent y effectuer des stages et que les seniors puissent bénéficier d'une attention particulière supplémentaire.

Mons en Mieux souhaite également créer un service citoyen adapté aux seniors, lutter contre la maltraitance faite aux seniors ou encore collaborer avec les mutuelles pour fournir davantage de garde-malades aux seniors dépendants.

Avec Mons en Mieux, les seniors seront à nouveau considérés et traités à leur juste valeur, avec respect et humanité.

Nos propositions

Développer un programme santé, bien-être et sport

En collaboration avec les acteurs publics et privés du secteur, Mons en Mieux souhaite proposer des activités physiques adaptées (yoga, marche, natation) et des services de santé préventifs (bilans médicaux, ateliers nutrition) pour maintenir les seniors en bonne santé et favoriser leur autonomie.

Il faut promouvoir le sport chez les ainés en leur permettant de participer aux différents journées sportives scolaires, de la ville ou des clubs sportifs afin qu'ils puissent eux aussi être impliqués dans les activités sportives. Cela reste très important pour eux qui sont bien souvent oubliés.

Resocialiser les seniors et les réinsérer dans leur quartier et la vie montoise

Afin d'éviter que les seniors ne se retrouvent en condition d'isolement social, Mons en Mieux trouve primordial de maintenir les seniors proches de la vie montoise et de leur offrir une socialisation adaptée.

Pour ce faire, il est utile d'organiser des activités culturelles, des clubs de loisirs, et des événements intergénérationnels pour encourager les seniors à maintenir un lien social et à rester actifs au sein de la communauté.

Le registre des personnes âgées isolées sera complété. Une attention particulière sera portée envers ces personnes par le service compétent du CPAS.

Créer un service citoyen adapté aux seniors

Mons en Mieux souhaite créer un service citoyen au bénéfice des seniors. Ce service serait à la disposition des seniors et offrirait des missions variées. Il permettrait entre autre aux seniors qui en auraient besoin que quelqu'un leur livre leurs courses à domicile.

En outre, le service assurerait un rôle de communication, de relais entre la Ville et les seniors et tiendrait ces derniers informés des activités et animations montoises auxquelles ils pourraient participer. Le service s'occupera également d'aider dans la gestion administrative des seniors.

Anticiper le vieillissement de la population montoise

Comme partout en Wallonie, la population montoise est vieillissante. Nous devons anticiper ce phénomène en l'intégrant de manière transversale dans l'organisation de notre Ville.

Il faut encourager la construction de nouvelles maisons de repos (MR) et de maisons de repos et de soins (MRS). Aussi, un focus doit être mis pour donner le goût aux jeunes de s'investir dans des filières d'aide aux personnes, notamment âgées.

Confronter les écoles et les maisons de repos

Mons en Mieux souhaite promouvoir une meilleure cohésion sociale intergénérationnelle en confrontant les écoles, notamment de l'enseignement qualifiant, avec les maisons de repos. Les échanges avec les écoles fondamentales seront également encouragés.

Les personnes âgées pourront ainsi rentrer en contact avec des jeunes motivés et bénéficier d'une attention particulière supplémentaire. Pour les jeunes, l'expérience est toute aussi enrichissante et va au-delà de la socialisation intergénérationnelle puisqu'elle offre l'occasion d'organiser des stages dans les maisons de repos, comme par exemple dans le secteur de la coiffure, de l'animation, du paramédicale, etc.

Renforcer les collaborations avec l'asbl « 1 toit 2 âges »

L'asbl « 1toit2ages » met en relation des jeunes entre 18 et 25 ans avec des seniors. L'asbl leur propose entre autre des missions sociales mais le but premier de l'asbl est de permettre à des jeunes et à des seniors de partager un logement.

Les bénéfices sont multiples : les personnes âgées disposent d'un logement et d'un jeune motivé à sa disposition pour l'accomplissement de quelques missions ; les jeunes disposent eux aussi d'un logement et de la possibilité de se montrer utile.

En outre, chacun développe une véritable cohésion intergénérationnelle bénéfiques à tous et à la société. Mons en Mieux souhaite que l'asbl puisse avoir une antenne à Mons.

Contrôler et lutter contre la maltraitance envers les seniors

Pour contrôler et lutter contre la maltraitance envers les seniors, il est essentiel de renforcer la sensibilisation et la prévention. Cela passe par l'information du grand public, des familles et des professionnels de santé sur les signes de maltraitance, qu'elle soit physique, psychologique ou financière. Des campagnes de sensibilisation doivent être mises en place pour alerter sur les risques et inciter à la vigilance, notamment dans les milieux où les personnes âgées sont les plus vulnérables, comme les maisons de retraite et les services de soins à domicile.

Ensuite, il est crucial d'améliorer les dispositifs de détection et de signalement. Les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et même les voisins doivent être formés pour identifier

rapidement les signes de maltraitance et savoir comment réagir. Cela implique la création de plateformes de signalement accessibles et anonymes, où les incidents peuvent être rapportés sans crainte de représailles. Le suivi des cas signalés doit être rigoureux, avec des interventions rapides et des enquêtes approfondies pour protéger les victimes.

Enfin, des sanctions doivent être mises en place contre les auteurs de maltraitance, accompagnées de mesures d'accompagnement pour les victimes. Les autorités judiciaires doivent renforcer les peines pour les actes de maltraitance envers les personnes âgées, tandis que des programmes de soutien psychologique et médical doivent être proposés aux victimes pour les aider à surmonter les traumatismes. L'amélioration des conditions de travail du personnel soignant, avec une réduction de la pression et un meilleur encadrement, peut également contribuer à prévenir la maltraitance dans les institutions.

Prévoir des garde-malades pour les seniors dépendants

Mons en Mieux souhaite collaborer avec les mutuelles des seniors dépendants pour permettre de leur prévoir autant que possible des garde-malades à la journée.

Des « boîtes jaunes » pour améliorer la prise en charge en cas d'urgence

La distribution de « boîtes jaunes » aux seniors est une initiative inspirée du Canada. Concrètement, il s'agit d'une boîte à tartines de couleur jaune que les personnes de plus de 65 ans, vivant seules à domicile, placent dans leur réfrigérateur. Cette boîte contient un formulaire que les seniors sont invités à compléter, incluant toutes leurs informations médicales ainsi que, si nécessaire, les noms et coordonnées de leurs spécialistes. Ainsi, en cas d'intervention des services de secours chez la personne et si elle est incapable de fournir ces informations, les intervenants sauront exactement où les trouver.

6. Les services communaux

Constats

Notre Ville et ses différents services peuvent compter sur des agents administratifs et techniques, des ouvriers, des enseignantes, des responsables de service qui se donnent cœur et âme pour le service public.

La mission principale d'une commune est de fournir divers services à la population, notamment administratifs : délivrance des documents d'identité, rédaction des actes de l'état civil, célébration de mariages, tenue des registres de population, délivrance des permis d'urbanisme ou d'environnement, etc.

En plus de ces responsabilités, la commune intervient également dans les domaines culturel, sportif et social, offrant des services spécifiques dans chacun de ces secteurs. Les citoyens sont en droit d'attendre que ces services soient rendus de manière compétente, équitable et professionnelle. Il est impératif que la commune assure la meilleure qualité de service dans toutes ces démarches qui rythment la vie quotidienne des habitants.

Cependant, lors de nos nombreuses rencontres citoyennes à travers le Grand Mons, nous avons recueilli un nombre significatif de témoignages concernant les services communaux de la Ville de Mons. Deux constats reviennent de manière récurrente : la qualité des services et leur accessibilité.

Tout d'abord, un point préoccupant fréquemment soulevé par nos concitoyens est une certaine perte de perspective quant à ce que signifie réellement le service public. En effet, un manque de suivi et d'engagement se fait sentir, les différents services se renvoyant souvent la responsabilité et laissant parfois les citoyens sans solution concrète. Actuellement, il n'existe pas de retour systématique et organisé vers le citoyen avec les informations nécessaires pour répondre à leurs demandes.

De plus, il a été observé que l'accueil des citoyens par les agents communaux varie considérablement. Selon la motivation et le dynamisme de chaque agent, les Montois ont vécu des expériences très différentes au cours des dernières années. Il est crucial de remédier à cette situation en instaurant une nouvelle culture d'entreprise, plus dynamique et positive, où les services communaux sont véritablement au service des citoyens.

Par ailleurs, l'accessibilité des services reste un défi majeur. Par exemple, le service de la population, crucial pour de nombreuses démarches administratives, n'offre pas encore des horaires suffisamment adaptés aux travailleurs malgré un élargissement récent des plages horaires, compliquant ainsi l'accès à ces services essentiels. De plus, la dématérialisation des démarches pose des difficultés pour certains citoyens qui nécessitent alors une aide spécifique à domicile.

Nous avons également constaté un manque de transparence dans la gestion des services, laissant les citoyens souvent mal informés sur les procédures et les délais. De même, la participation citoyenne reste limitée, avec peu d'opportunités pour les habitants de s'exprimer et de contribuer aux décisions communales. En outre, les réponses aux urgences sont parfois tardives ou inadaptées, augmentant l'incertitude parmi les citoyens.

Il est également crucial de noter que les ressources matérielles et humaines disponibles ne suffisent pas toujours à répondre aux besoins croissants de la population.

Ces constats démontrent clairement la nécessité d'améliorer nos services communaux pour garantir une meilleure qualité de vie à tous les citoyens. Il est essentiel de prendre en compte ces défis pour envisager des solutions adaptées et efficaces.

Nos propositions

Des services adaptés au rythme de vie des citoyens

Élargir les horaires de nos administrations

Les horaires d'ouverture des services population/état civil seront adaptés aux besoins des citoyens : ouverture nocturne jusque 20 heures la semaine ainsi que les samedi matins.

Aujourd'hui, il est devenu impératif de prendre rendez-vous pour accéder au service population laissant apparaître certaines contraintes en cas d'urgence. Bien que les rendez-vous permettent de réguler et coordonner au mieux les flux, certains jours de la semaine (a minima 1 jour/semaine) doivent rester accessibles sans prise de rendez-vous préalable.

Afin d'atteindre l'équilibre entre service à la population et vie des agents communaux ainsi que pour trouver les plages horaires les plus cohérentes, nous envisageons de poursuivre une phase test sur une période de 6 à 12 mois pour une éventuelle réadaptation avant pérennisation de la mesure. Cette approche pourra également être appliquée à d'autres services si le besoin s'en fait ressentir.

Amener les services vers le citoyen

En plus de proposer l'élargissement des plages horaires, il est crucial de ne plus attendre que le citoyen se rende aux services communaux.

Au contraire, il faut aller vers lui grâce à la mise en place d'un « guichet mobile » qui visitera chaque semaine toutes les communes de la Ville de Mons.

Ce service viendra compléter l'existant service à domicile de Mons (SAM), offrant ainsi une meilleure accessibilité et un service de proximité pour les citoyens ayant des difficultés de déplacement. Ce service devra être intensifié afin d'aider les personnes à mobilité réduite.

Rendre les services en ligne accessibles en luttant contre la vulnérabilité numérique

En Belgique, selon Statbel, 40% des Belges se trouvent dans une situation de vulnérabilité numérique. Cette situation les prive de l'accès à de nombreux services en ligne essentiels, ce qui constitue un problème majeur.

Il est donc essentiel de travailler sur l'accessibilité des services en ligne en proposant des formations et des accompagnements pour les personnes peu familières avec les technologies.

Accueillir nos nouveaux habitants

Chaque trimestre, nous souhaitons organiser une séance d'accueil des nouveaux habitants.

Cette rencontre leur permettra de découvrir, à titre d'exemple, les différents services communaux, le fonctionnement des structures ou encore les procédures d'inscription à la crèche ou à l'école. En résumé, ils apprendront tout ce qu'il faut savoir pour bien vivre à Mons. Une fois par an, cette séance se tiendra à l'issue d'une journée « Portes Ouvertes » permettant à tous de visiter et de mieux connaître les services de la Ville.

Avec cela, nous offrirons un « paquet de bienvenue » à tout habitant nouvellement inscrit reprenant, entre autres, un plan de la ville, la liste des commerces, des écoles, des clubs de sport, un livret historique expliquant l'histoire de la ville ainsi que des bons d'achats et de réductions chez les commerçants et professionnels implantés dans une des 19 communes du Grand Mons.

Par ailleurs, dans le souci de rendre Mons plus accueillante pour ses nouveaux habitants, nous proposons de mettre en place une carte de riverain provisoire. Cette carte permettrait aux nouveaux résidents, déjà inscrits auprès des services communaux, mais en attente de validation par l'agent de quartier, de stationner dans leur quartier sans risquer de recevoir de P.V.

Encourager l'interactivité entre l'administration et les citoyens

La ville de Mons développera, un système d'envoi d'informations utiles au citoyen semblable au système national www.be-alert.be, sur abonnement du citoyen et en fonction de ses domaines d'intérêt.

Une utilisation éthique du Mons Mag

Nous souhaitons mettre en place une politique d'utilisation du « Mons Mag » plus éthique et rigoureuse. Pour atteindre cet objectif, nous proposons d'interdire les promotions personnelles, les photos et les interviews des membres du collège communal et du conseil dans le magazine. De même, les membres des cabinets ne pourront plus rédiger d'articles pour le « Mons Mag ».

En outre, il est essentiel d'enrichir le contenu du magazine en incluant davantage d'informations utiles et pratiques qui concernent le quotidien des habitants. Cela comprendra des rubriques sur les services communaux, les événements locaux, les projets citoyens, ainsi que des conseils pratiques pour améliorer la vie quotidienne à Mons. Cette approche vise à renforcer la transparence et à mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population.

Des services dynamiques, innovants et accueillants, où les employés se sentent respectés, en confiance, méritants et responsables

Objectiver les recrutements et les promotions des agents

Il est essentiel d'objectiver les conditions d'engagement et de promotion des agents. La compétence doit être le critère principal lors des recrutements et des promotions, qu'il s'agisse d'agents statutaires ou contractuels, administratifs, techniques ou ouvriers. Pour garantir cette objectivité, les recrutements et promotions doivent être effectués par des jurys impartiaux composés du service des ressources humaines et de spécialistes internes et externes à la commune. La neutralité politique des Directeurs doit également être assurée. Le Collège communal ne peut prendre part au jury.

Dès le lancement d'une procédure de recrutement, le descriptif de fonction, les compétences requises, les modalités d'évaluation des compétences, mais également les matières de l'examen et cotation seront publiés.

Le choix final du candidat retenu, ainsi que l'éviction des candidats non retenus, sera dûment justifié et communiqué à chaque candidat. Il est essentiel de motiver cette décision en fournissant des explications claires et détaillées. Toutes les décisions et évaluations doivent être documentées par écrit pour assurer la transparence et l'équité du processus de recrutement.

Maîtriser le coût du personnel

Le personnel d'une commune constitue un atout humain crucial pour son bon fonctionnement. La gestion des ressources humaines des pouvoirs locaux est donc primordiale. Cette gestion doit être alignée sur le volume des services à rendre de manière efficace aux citoyens.

Par ailleurs, les contraintes budgétaires communales exigent une maîtrise rigoureuse des coûts du personnel, évitant ainsi les recrutements non essentiels afin de pérenniser les emplois déjà acquis.

Faire des services communaux des services au public

Pour améliorer la qualité du service public et satisfaire les citoyens, nous proposons de créer une arborescence de service claire pour faciliter la recherche et l'orientation des demandes.

Chaque citoyen contactant les services communaux doit recevoir une réponse précise et rapide. Si une réponse immédiate n'est pas possible, le fonctionnaire doit revenir vers le citoyen avec la réponse dans les plus brefs délais (endéans les 10 jours). Cette initiative inclut également la formation du personnel, la mise en place d'un système de suivi des demandes, et l'évaluation continue des retours citoyens pour garantir une interaction professionnelle et courtoise.

De plus, nous proposons la mise en place d'un audit des services communaux pour identifier les dysfonctionnements actuels. Cet audit permettra de relever les points faibles et d'identifier les opportunités d'amélioration au sein de l'administration communale.

Nous permettrons également aux citoyens de pouvoir évaluer les services à l'aide d'un formulaire dédié.

Il nous semble intéressant de revoir les différentes implantations et sites des services notamment nous pensons qu'il faut travailler sur une centralisation des services communaux pour faciliter la vie du public avec des accès pour les piétons et du stationnement en suffisance.

Renforcer la motivation du personnel

Mons en Mieux aspire à rendre la fonction publique locale plus attractive en dynamisant la gestion du personnel, en se concentrant sur des aspects tels que les objectifs, l'évaluation, la formation, l'évolution de carrière, le bien-être au travail et la qualité du cadre de travail.

Au-delà de l'objectivation des conditions d'engagement et de promotion des agents, la formation doit être encouragée et soutenue dans tous les services communaux.

Une attention particulière doit être accordée à la motivation du personnel et à son bien-être au travail.

Limiter le système de pointage

Afin de témoigner de la totale confiance envers les agents du personnel, Mons en Mieux souhaite objectiver les besoins en matière de pointage du personnel. La réalité du monde du travail a évolué avec beaucoup plus de flexibilité (comme le télétravail par exemple), ce que nous encourageons.

Le vécu et la pratique des agents communaux ne corroborent pas nécessairement avec un recours systématique au pointage. Il faut donc revoir le cadre d'utilisation de celui-ci envers nos agents.

Travailler sur la simplification administrative

Nous souhaitons rendre les procédures administratives plus accessibles, efficaces et moins contraignantes pour les citoyens et les employés de la Ville. Cela implique de réduire les formalités et les délais, d'éliminer les démarches redondantes, et de favoriser la dématérialisation des services publics via des plateformes numériques. En simplifiant les processus, cela peut améliorer la transparence, diminuer les coûts de gestion et rendre les interactions plus fluides. Cela permet également de renforcer la confiance des citoyens envers les services publics et d'encourager l'innovation administrative. L'objectif est de créer un environnement administratif plus réactif, capable de mieux répondre aux besoins contemporains.

En parallèle, nous encourageons la Wallonie à uniformiser les logiciels utilisés dans les administrations pour augmenter la mobilité des agents. Il faut aussi aller plus loin dans la dématérialisation et dans la numérisation des archives.

7. L'emploi, l'économie & les commerces

Emploi & économie

Constats

La ville de Mons, située en région wallonne, connaît une économie en transition, marquée par un passé industriel et une réorientation vers de nouveaux secteurs. Historiquement, Mons était un centre névralgique de l'industrie charbonnière et de la métallurgie, mais avec le déclin de ces industries, la ville a dû diversifier son économie. Aujourd'hui, Mons mise sur des secteurs comme le numérique, les nouvelles technologies, et la culture pour revitaliser son tissu économique et créer de l'emploi local.

L'un des moteurs actuels de l'économie montoise est le développement du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le parc scientifique Initialis, situé à proximité de Mons, accueille des entreprises innovantes et des *start-ups* spécialisées dans le numérique, les biotechnologies et l'intelligence artificielle. Ce dynamisme est en partie soutenu par la présence de l'Université de Mons, qui contribue à la formation de talents qualifiés et au développement de la recherche appliquée, favorisant ainsi un écosystème propice à l'innovation.

Par ailleurs, Mons bénéficie d'un important rayonnement culturel, notamment depuis qu'elle a été désignée Capitale européenne de la culture en 2015. Cet événement a permis de relancer l'attractivité de la ville, avec des investissements dans les infrastructures culturelles et touristiques. Le secteur culturel est ainsi devenu un levier économique, attirant des visiteurs et créant des emplois dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Les retombées économiques de cette dynamique culturelle se font encore sentir aujourd'hui, renforçant la réputation de Mons comme destination culturelle.

Le secteur public joue également un rôle significatif dans l'économie de Mons. En tant que chef-lieu de la province de Hainaut, la ville accueille de nombreux services publics, y compris des administrations régionales et locales. Ces institutions sont de gros employeurs dans la région, offrant des emplois stables et soutenant l'économie locale. De plus, la présence d'installations militaires, comme le siège de l'OTAN (Shape) à proximité, contribue à l'économie locale par la création d'emplois directs et indirects.

Enfin, Mons doit encore faire face à des défis sur le plan de l'emploi, notamment en termes de reconversion des travailleurs issus des industries traditionnelles. Le taux de chômage reste élevé par rapport à la moyenne nationale, et la ville doit poursuivre ses efforts pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes et des travailleurs peu qualifiés. Les politiques locales visent à soutenir la formation continue, à encourager l'entrepreneuriat et à attirer de nouveaux investisseurs pour diversifier davantage l'économie. Cette transition économique est essentielle pour assurer un avenir prospère à Mons et ses habitants.

Nos propositions

Se fixer des objectifs en matière d'emploi et d'attractivité économique

Face à ce constat, Mons en Mieux a des objectifs clairs et précis sur l'avenir économique de la Ville, nous mettrons de nombreuses propositions en œuvre pour atteindre les objectifs suivants :

- Redonner confiance aux entrepreneurs, démontrer que, sans entrave idéologique, le développement local est possible. Nous souhaitons créer des conditions optimales au développement de l'investissement privé ;
- Rendre confiance aux diplômés, démontrer que leur avenir est possible localement pour y travailler mais aussi pour y vivre ;
- Revenir à une saine gestion des finances afin de garantir les investissements nécessaires aux générations futures ;
- Créer de l'emploi ;

- Raccrocher les jeunes peu qualifiés ou en difficultés à la formation ou à l'emploi.

En matière d'emploi, il faut signaler qu'à Mons une personne sur deux en âge de travailler ne travaille pas (53%). En comparaison, le taux d'emploi des 20-64 ans atteignait 65,5% en Wallonie, 72,1% en Belgique et 74,6% en Europe. Nous devons au minima atteindre la moyenne wallonne d'ici 10 ans.

Repenser l'aménagement du territoire pour un développement économique harmonieux

À l'heure actuelle, des entreprises actives dans des secteurs « sédentaires », notamment dans le secteur digital, se trouvent localisées sur des zones d'activités économiques pourtant plus propices à accueillir des activités nécessitant du charroi et/ou sources de potentielles nuisances pour des riverains immédiats.

Mons en Mieux souhaite, en collaboration avec l'intercommunale IDEA, ramener certaines entreprises et activités économiques « sédentaires » dans les centres urbains de sorte à recréer un écosystème économique entreprises-travailleurs/travailleuses-commerçants/commerçantes vertueux.

Créer des zones franches

Mons en Mieux souhaite stimuler la relance économique et la création d'emplois par des charges et taxes plus légères pour les entreprises, particulièrement auprès des communes en grande difficulté où le taux de chômage est plus important, telles que Jemappes, Cuesmes et Flénu.

Il est important de favoriser la création d'emploi.

Mons en Mieux permettra la création de zones franches : des zones où les entreprises pourront s'installer pour développer de l'activité économique ou commerciale en bénéficiant de réductions ou d'abolition des charges et des taxes qui seront prises en charge par la Ville de Mons.

L'exemple de zone franche à Valenciennes est encourageant et est la preuve que cela fonctionne, même dans des situations socio-économiques peu favorable initialement.

Il est également indispensable de développer les zones de Geothermia et/ou du Puit 28 (Jemappes) en parallèle de l'implantation du nouvel hôpital, quel que soit le site retenu en favorisant l'implantation de PME et TPE dans des zones artisanales bien aménagées (proches des centres villes et arborées).

Instaurer une relation de partenariale entre la Ville et les dirigeants d'entreprises

Mons en Mieux souhaite veiller à l'instauration d'une vraie relation de partenariale entre les autorités communales et les dirigeants d'entreprise, notamment en organisant des rencontres régulières. Nous pensons utile de créer un comité d'experts et expertes regroupant des entrepreneurs moteurs régionaux.

Nous souhaitons créer, comme pour le commerce, un service unique dédié à tous les professionnels, qui centralise et gère le dossier et joue le rôle de facilitateur auprès des différentes parties prenantes (urbanisme, économique, fiscalité, AFSCA...), avec comme principe directeur : « Vous avez un projet, nous sommes à votre disposition pour le développer ensemble ».

La Ville travaillera main dans la main avec les acteurs publics (comme l'AWEX et l'IDEA) afin de démarcher les investisseurs extérieurs. Il faudra simplifier

Maintenir la Ville de Mons comme acteur majeur des différents évènements ayant lieu sur son territoire

La Ville de Mons doit se maintenir comme partenaire et acteur majeur des différents Salon de l'emploi et développer l'accueil de ces manifestations sur son territoire (SIEP, Jobs Days UCL, Défense ,etc..).

La Ville de Mons mettra également, en toute transparence et à disposition de tout un chacun, une plateforme reprenant les emplois ouverts au sein des différentes administrations et institutions para-communales (CPAS, Intercommunales, ASBL, etc..) et redonnera un vrai rôle politique à l'échevin de l'emploi pour centraliser et contrôler toutes ces mesures.

Mons en Mieux souhaite également que la Ville continue de soutenir les différentes structures encadrant les étudiants-entrepreneurs ou néo-entrepreneurs (LME, Avomarc) ainsi que l'installation de lieu de type co-working en centre-ville.

Développer la communication de la Ville afin de stimuler des retombées économiques positives

Mons en Mieux souhaite développer la communication auprès de l'enseignement supérieur et de promotion sociale de la région pour stimuler et exposer les changements de politique des nouvelles autorités communales afin d'encourager les jeunes diplômés à travailler et vivre à Mons.

A cet égard, la Ville de Mons renforcera son implication au sein de l'Invest (IMBC) pour soutenir la création de spins-off en collaboration avec les facultés présentes sur le territoire.

Une politique proactive sera par ailleurs développée pour les primo-habitants via des incitants de mobilité et de consommation.

Renforcer la participation des entreprises locales dans les marchés publics

Mons en Mieux souhaite dorénavant inclure, par les moyens légaux et sans clientélisme, les entreprises locales dans les appels à marchés publics en simplifiant les cahiers des charges et en introduisant dans ceux-ci des clauses favorisant l'économie circulaire.

Commerces

Constats

Nous ne pouvons que constater depuis des années le déclin du commerce dans le piétonnier de l'intramuros de Mons.

Dans les autres entités qui composent notre ville, il n'existe aucun centre piétonnier convivial et les commerces ferment les uns après les autres notamment à Jemappes et à Cuesmes.

Les causes sont nombreuses, notamment l'arrivée de nouveaux centres commerciaux en périphérie, la perte d'une clientèle avec un pouvoir d'achat suffisant, le développement du commerce en ligne et la suppression de nombreuses places de stationnement par la majorité PS/écolo.

Depuis la fin des années 90, la zone de chalandise du Centre-Ville s'est réduite à peau de chagrin. À l'heure actuelle, elle est de 10km. Pour augmenter le nombre de clients du centre-ville, il faut donc augmenter le nombre d'habitants dans cette zone.

Fort de ce constat certes peu radieux, Mons en Mieux souhaite faire revenir en intra-muros et dans les nouvelles zones piétonnes des entités, des commerces de qualité dont la taille, le type d'activités, de produits et de services peuvent être complémentaires.

Nos propositions

Instaurer une relation de confiance entre les commerçants, les entreprises et les autorités communales

Il nous paraît indispensable d'instaurer une relation de confiance entre les commerçants, les entreprises, et les autorités communales via des réunions de concertations bien gérées afin développer une relation de partenaires et non d'autorité avec les associations de commerçants.

Revoir le mécanisme du fond d'impulsion et des maternités commerciales

Afin de développer une politique commerciale efficace et à plus long terme, nous reverrons notamment le mécanisme du fond d'impulsion (nouveaux commerces uniquement, 3 ans maximum) pour l'étendre à la rénovation des commerces déjà bien établis, reverrons la durée en fonction des objectifs et inclurons les franchisés indépendants.

Une personne indépendante rémunérée aux résultats sera chargée du choix des dossiers à présenter devant le Conseil communal.

Suppression de la taxe sur les enseignes

Nous supprimerons la taxe sur les enseignes pour tous les commerçants. Celle-ci sera financée par l'arrêt de la politique d'achat insensée de bâtiments commerciaux et la revente de ceux déjà achetés et actuellement à l'abandon. En mai 2024, seul un bâtiment sur 14 était occupé.

Refonte de la taxe immondices

En collaboration avec l'HYGEA, une réflexion sera portée sur la taxe immondices pour les entreprises disposant d'une gestion externalisée des déchets ou dont l'activité n'est pas ou peu productrice de déchets.

Dans le même esprit, les associés ou indépendants travaillant sur le même site ou bâtiment ne devront plus payer cette taxe séparément mais de manière partagée.

Valoriser les commerçants et indépendants des villages du Grand'Mons

Les 19 sections du Grand'Mons ont la chance de bénéficier encore de commerçantes, commerçants, indépendantes et indépendants qui proposent des produits et des services de qualité. Malheureusement, ils n'ont pas toujours tous les outils pour se faire connaître en dehors de leur village.

Nous souhaitons former les commerçants à la communication. La publicité des Prix Mercure, du Mons Mag et des réseaux sociaux de la Ville sera également amplifiée au bénéfice de ces derniers.

Une brochure spécifique par village ou groupe de villages sera éditée afin de faire connaître les talents proche de chez nous.

Une Gestion Centre-Ville en appui aux commerçants

L'association "Gestion Centre-Ville" sera réformée en profondeur pour redevenir une réelle agence d'appui aux commerces. En effet, ses dépenses ont plus que triplé ces 6 dernières années et les

tâches confiées aux agents ne sont pas toujours pertinentes (distribution de flyers, installations de décos, ramassage des ordures,...).

L'agence tiendra également un cadastre à jour des zones commerciales pour fournir les informations en open data pour Mons, Jemappes et Cuesmes. Ces deux dernières sections bénéficieront d'un référent au sein de l'agence reformée.

L'organisation du marché de Noël sera rendue plus transparente, notamment sur l'affectation des bénéfices de ce dernier.

Une réflexion globale sur les marchés

Nous entamerons une réflexion pour le retour du marché aux fleurs du vendredi sur la Grand-Place.

Concernant les marchés hebdomadaires, une concertation avec les ambulants et les habitants concernant les dates et horaires sera organisée afin de redynamiser les marchés de Jemappes et Cuesmes et de relancer celui de Flénu (jours et heures d'ouvertures, producteurs locaux, commissariat mobile, diversification,...). La pérennité des autres marchés hebdomadaires fera également l'objet d'une attention particulière.

La sécurité renforcée au Marché aux Herbes et sur la Place de la Gare

Au niveau du Marché aux Herbes et de la Place de la Gare, un focus sera mis sur la sécurisation de la place via la mise en place d'une plateforme réunissant les commerçants, les comités étudiants, le parquet et les services de la Ville.

Des commerces plus accessibles

La politique de stationnement de la Ville doit tenir compte de la nécessité d'attirer les clients et clientes auprès des commerces. Le stationnement 30minutes gratuites sera maintenu. De nouvelles places seront créées selon les besoins.

Dans le cadre d'une révision du plan de mobilité global, nous estimons utile d'intégrer une navette permanente entre l'hyper centre et le parking des Grands Prés afin de permettre aux visiteurs du centre commercial de découvrir la ville.

Introduire des changements concernant l'administration communale

Mons en Mieux souhaite favoriser l'accueil des nouveaux investisseurs petits ou grands en : Adoptant une approche stratégique conviviale orientée « développement local » au sein de l'administration qui ne doit plus considérer les porteurs de projets comme « suspects» mais plutôt comme des partenaires. Ainsi, à l'instar ce que qui se met en place au niveau régional (*fast track*), une personne ressource sera désignée pour être l'interlocuteur unique des porteurs de projet pour faciliter l'ensemble de leurs démarches administratives auprès de la Ville. Cela se fait en

- appliquant une politique bienveillante envers les professionnels tout en faisant respecter les règles du bien commun sans passe-droit ni clientélisme ;
- acceptant d'étudier des projets innovants et/ou alternatifs même si ces projets ne rentrent pas dans les « cases » classiques ;
- faisant preuve de bienveillance sur le plan urbanistique lorsque le projet apporte une plus-value à la collectivité même s'il sort des sentiers battus.

Adopter une politique fiscale adaptée

Afin de stimuler le développement de commerces, Mons en Mieux plaide pour la création de zones franches dans certaines entités délaissées sur le plan économique (Jemappes, Flénu...).

Mettre en œuvre une politique commerciale globale

Mons en Mieux attache une grande importance au développement commercial, mais celui-ci ne peut se produire que si la Ville adopte une politique commerciale globale (intégrée dans le cadre du schéma de développement du territoire (SDT) comme celle-ci :

- élaborer un plan de développement commercial avec une vision d'ensemble des 19 communes et des zones concurrentes/partenaires proches ;
- intervenir dans la négociation des loyers et la recherche de locaux adaptés aux nouvelles activités (cf. guichet unique) ;
- favoriser l'installation d'artisans dans des locaux « communautaires » en colocation ;
- favoriser le développement des associations et des projets de particuliers dans l'économie du partage et/ou innovante ;
- favoriser une ouverture nocturne, à date fixe dans le mois, des commerces des centres-villes pas nécessairement le vendredi (par exemple, le même jour que l'ouverture en soirée des administrations) ;
- réaliser une publicité active pour attirer de nouveaux commerces tant dans les milieux spécialisés des grandes enseignes que par une communication destinée à la population pour favoriser l'émergence de projets nouveaux ;
- contacter les grands groupes pour négocier leur (ré)installation dans les centres (intramuros et certaines entités) et ce malgré l'échec antérieur de certains essais en analysant les causes de ces échecs et en tenant compte des changements de paradigmes envisagés ;
- réintroduire du logement, des entreprises et des infrastructures dans le Centre-Ville.

Envisager la couverture partielle du piétonnier

Lancer un concours d'architecture via un portefeuille FEDER de couverture partielle du piétonnier afin de rendre l'accès aux étages possible.

Anticiper le choc pour le commerce à Jemappes que constitue la construction du nouvel hôpital

Mons en Mieux ne soutient pas la construction du nouvel hôpital Helora à Jemappes. Toutefois, si cela devait se réaliser, il est impératif de préparer un plan de mobilité autour du R5 et le la N51 (Mons Jemappes). Avec les travaux du futur hôpital et la possible mise en place du Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Jemappes et le Borinage, plusieurs années de perturbations sont à prévoir. Il faut donc anticiper et prévoir des itinéraires alternatifs via Ghlin et en concertation avec Quaregnon, Frameries et le SPW.

Augmenter le nombre d'habitants dans la zone de chalandise du centre-ville

Mons en Mieux veut permettre et encourager le logement unifamilial au sein de bâtiments laissés vides depuis des mois voire des années. Augmenter le nombre d'habitants dans la zone de chalandise du centre-ville est essentiel pour dynamiser l'économie locale et revitaliser le cœur urbain. Cela peut être réalisé en développant de nouveaux logements accessibles, en rénovant des espaces vacants et en favorisant des projets immobiliers mixtes qui combinent habitation, commerce et services. En attirant plus de résidents dans cette zone, on stimule directement l'activité des commerces de proximité, tout en renforçant la vie sociale et culturelle du centre-ville.

De plus, une population locale plus dense contribue à la sécurité, à l'animation quotidienne et à la durabilité des infrastructures urbaines, créant un cercle vertueux de développement.

Évaluer la pertinence du maintien des petits centres commerciaux en périphérie

Si nous disposons de trop de surfaces commerciales à la suite de l'implantation de nombreux petits centres commerciaux à la périphérie de Mons (Portes de Maisières, Zone commerciale d'Hyon, Ghlin, extension des grands prés), nous devons repenser la destination de ces lieux en les transformant en logements de qualité afin d'accroître notre nombre d'habitants.

Évaluer la pertinence du maintien des petits centres commerciaux en périphérie implique d'analyser leur impact sur l'économie locale, les habitudes de consommation et l'aménagement du territoire. Ces centres commerciaux peuvent répondre à des besoins spécifiques des habitants des zones périphériques, en offrant un accès facile à des biens et services de base sans nécessiter de déplacement vers le centre-ville. Toutefois, il est crucial de vérifier s'ils ne nuisent pas au dynamisme des commerces du centre-ville ou contribuent à l'étalement urbain, entraînant des effets négatifs sur la mobilité et l'environnement. Une évaluation rigoureuse permettrait de déterminer si ces centres commerciaux doivent être restructurés, maintenus ou intégrés dans une stratégie globale visant à équilibrer développement économique et durabilité urbaine.

Nous devons ainsi favoriser la transformation progressive des centres commerciaux périphériques en zones de commerces dédiés à l'équipement de la maison qui nécessitent de grandes surfaces (cuisine, literie, meubles, bricolage, ...) et inciter le rapatriement des plus petits commerces dans le(s) centre(s) rénové(s).

Il ne faut plus accepter l'implantation de grandes surfaces de commerce dans des centres commerciaux périphériques isolés de tout habitation et voués de toute façon à disparaître pour favoriser des surfaces plus modestes au milieu des zones d'habitats (dans les centres et certains quartiers densément peuplés).

Se porter candidat pour accueillir un casino

Mons en Mieux souhaite que la Ville de Mons se porte candidate auprès de la Commission des jeux de hasard (CJH) afin d'accueillir un complexe casino sur le territoire montois. L'exemple de la capitale wallonne Namur qui a développé en sus du casino un hôtel et un restaurant serait privilégié et permettrait de créer environ 350 emplois.

8. L'aménagement du territoire, le logement & le patrimoine

Aménagement du territoire

Constats

L'aménagement du territoire est une compétence essentielle des pouvoirs publics en général et du pouvoir communal en particulier. Les autorités communales en sont acteurs en tant que gestionnaires de l'espace public : en aménageant les routes, les places, les parcs et autres espaces verts qui leur appartiennent.

Ils sont également responsables et régulateurs des implantations des personnes privées et publiques auxquelles sont délivrés des permis d'urbanisme sur base de plans et schémas d'aménagement et de règlements qu'ils adoptent.

La Ville est également initiatrice d'opérations de rénovation et revitalisation urbaines et rurales ainsi que de mesures de protection du patrimoine naturel ou bâti. Nous sommes convaincus qu'un aménagement du territoire de qualité attire des habitants de qualité et augmente la contribution de chaque citoyen au maintien de cette qualité.

L'objectif 100.000 habitants est à portée de la fin de la mandature à venir. Sans qu'il ait été nécessaire de mettre en œuvre des politiques particulières, en 10 ans la population de la ville est passée de 91.000 à 95.000 habitants. Selon une étude prospective, le seuil des 100.000 habitants serait atteint naturellement entre 2025 et 2030. Mais avec près de 17% de chômeurs et 6,7% de bénéficiaires du revenu d'intégration social (RIS), Mons présente un triste record : le double des taux nationaux. Si rien ne change, l'objectif des 100.000 habitants pourrait être un facteur d'appauvrissement de la commune au lieu d'être un facteur d'enrichissement.

L'offre d'appartements neufs de dimensions réduites s'est fort développée durant les dernières années pour satisfaire une demande de ménages d'une ou deux personnes qui sont majoritaires. Il y a à Mons 43% de ménages d'une personne et 27% de ménages de deux personnes. Sur les 54.263 ménages qui sont inscrits à Mons, la moitié a un revenu très inférieur au revenu moyen des habitants de la ville et très inférieur à la moyenne nationale et régionale. Le taux d'emploi de la commune n'est que de 53% dont 45% seulement l'exercent sur le territoire de la commune alors que 70% des 41.000 emplois de la ville sont exercés par des habitants extérieurs à la commune.

Il ne faut pas de grandes études pour comprendre que la ville de Mons a plus à gagner d'une amélioration des revenus des ménages qui choisissent d'y vivre que d'un accroissement spontané d'une population précarisée. La solidarité impose de l'accueillir et de la requalifier mais grâce à l'arrivée ou au maintien de plus nombreuses familles appartenant à la classe moyenne et par l'attraction de ceux qui y ont leur emploi.

Alors que l'attractivité touristique de la ville ne faiblit pas, il faut donc constater la faible attractivité de l'habitat de la ville de Mons pour les ménages actifs sur son territoire et en rechercher les raisons. Les occurrences des promoteurs immobiliers paraissent avoir la priorité sur une politique concertée du logement au détriment d'une offre adéquate. Le constat est incontestable dans les Zones d'aménagement communal concerté (ZACC) d'ouverture récente ou des immeubles à appartements multiples prennent la part du lion au détriment des logements unifamiliaux.

Dans l'intra-muros aussi, les grands projets sont favorisés par rapport à des opérations concertées de réhabilitation, de rénovation et de valorisation du patrimoine. Les erreurs commises dans les années 60 se reproduisent avec la destruction du tissu urbain traditionnel au profit de projets commerciaux chimériques (Primark notamment) ou de grands ensembles résidentiels (I Love Mons, Place de Bootle, etc) sans souci de respect du patrimoine existant et sans aucune réflexion sur l'impact de ces « dinosaures » sur la qualité de vie des habitants du centre-ville. Alors qu'on sait que la zone de chalandise du commerce intramuros s'est rétrécie à un rayon de 5

à 10 km suite au développement du centre commercial des Grands Prés, on continue à privilégier des commerces de masse au lieu de développer l'habitat de proximité qui fera vivre des commerces spécialisés de qualité et de proximité, comme à Namur par exemple.

Le collège communal actuel n'a plus de politique cohérente d'aménagement de son territoire, elle ne respecte plus les outils de planification dont la Ville s'est dotée (schéma de développement communal, Guide communal d'urbanisme) elle n'a plus initié aucune opération de rénovation urbaine d'envergure, elle ne met pas en œuvre ses réserves foncières et n'a plus initié depuis des années aucune procédure significative de classement comme monument ou site du patrimoine bâti ou non-bâti de la ville. Même le « façadisme » de convenance dans un centre historique n'a plus cours que dans certains quartiers privilégiés.

Alors que l'on déroule le tapis rouge devant les promoteurs de tous poils, les habitants, architectes et entrepreneurs locaux sont contrariés dans leurs projets. Les initiatives locales ne sont pas favorisées ni même soutenues. Les projets de la faculté d'architecture pour Mons ne sont jamais appuyés pour trouver à se concrétiser. Il n'est pas étonnant que les jeunes montois entreprenants quittent la Ville qui ne leur laisse pas d'avenir.

L'objectif principal de Mons en Mieux est d'attirer à Mons une population active qui y prendra sa résidence grâce à l'amélioration de la qualité du cadre de vie qui lui sera accordée et qui bénéficiera à tous les habitants. En bref, si on veut, au travers de la progressivité de l'impôt des personnes physiques, renflouer les caisses de la ville, il faut se fixer pour objectif d'y attirer 5.000 habitants appartenant à la classe moyenne. Et en même temps mettre tout en œuvre pour que la population précarisée participe à une dynamique de requalification grâce à l'amélioration du cadre de vie.

Il importe donc de renforcer l'attractivité de l'habitat à Mons en tenant compte du double handicap lié à l'occupation des meilleurs logements par le personnel du SHAPE et à la division excessive d'immeubles unifamiliaux en « kots » d'étudiants.

Nos propositions

Se fixer des objectifs clairs pour aménager le territoire communal

Nous aspirons à revitaliser le centre-ville en réintroduisant de l'habitat dans les anciennes parties commerciales, y compris les zones piétonnes, ainsi que dans la périphérie. Cela implique une rénovation ciblée des immeubles construits avant 1945, qui se trouvent souvent dans un environnement dégradé ou le long d'axes de circulation surchargés par le trafic automobile. Par ailleurs, nous privilégions la construction de maisons unifamiliales dans les zones d'aménagement communal concerté (ZACC), situées à proximité du centre. Il sera interdit de diviser des maisons avec jardins en "kots" pour éviter la suroccupation et la dégradation des quartiers résidentiels. Les immeubles de kots non conformes devront être transformés en logements unifamiliaux, avec le soutien de l'AIS si nécessaire.

Nous envisageons également de permettre aux locataires de logements sociaux de devenir propriétaires de leur habitation unifamiliale si leur situation financière s'améliore au point de ne plus répondre aux critères de logement social. Cette mesure favorisera une plus grande stabilité résidentielle et un sentiment accru de propriété et d'appartenance à la communauté.

Pour soutenir ces transformations, une politique d'aménagement du territoire volontariste est essentielle. Elle vise à améliorer significativement le cadre de vie et à conserver le patrimoine, tout en augmentant l'attractivité touristique de Mons. Cela comprend l'application stricte des schémas d'aménagement, la sensibilisation au respect du patrimoine bâti et naturel, l'entretien collaboratif du patrimoine public, la réhabilitation et la végétalisation des espaces publics, ainsi que la création de lieux de convivialité sous la responsabilité des citoyens. Enfin, les services communaux joueront un rôle clé en assurant la propreté, la sécurité, et la mobilité dans ces espaces, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous les Montois.

Encourager la participation citoyenne pour les projets immobiliers d'envergure

La précédente mandature a été marquée par les difficultés rencontrées dans le cadre des projets immobiliers d'envergure dont notamment le projet Place de Bootle, l'école d'architecture à la rue d'Havré, le nouveau bâtiment Belfius ou encore des projets immobiliers à Flénu, Harmignies, Saint-Denis.

Mons en Mieux souhaite concrétiser la participation citoyenne dans l'aménagement de la ville, en particulier pour les projets de taille moyenne et grande. Pour y parvenir, plusieurs actions sont envisagées.

Premièrement, il est important d'identifier dans chaque quartier des relais citoyens, qu'ils existent déjà ou non, afin de leur soumettre les projets pour consultation. Ces relais pourront ainsi donner leur avis, qu'il soit positif ou non, sur les propositions en cours, garantissant une prise en compte des préoccupations locales.

Deuxièmement, l'administration communale devrait établir des règles de protection spécifiques à Mons pour les constructions proposées. Pour assurer une cohérence dans l'aménagement urbain, l'administration pourrait faire appel à une équipe consultative extérieure, reconnue pour son expertise, afin de fournir des conseils pertinents et éclairés sur les projets en question.

Enfin, Mons en Mieux propose de renforcer le personnel urbanistique de la Ville pour qu'il puisse agir en tant que conseiller auprès des petits investisseurs et propriétaires, plutôt que d'adopter une posture de contrôle stricte. Il s'agit de promouvoir les atouts de Mons, tels que l'environnement, la proximité, et le patrimoine, en guidant les investisseurs dans leurs choix architecturaux tout en recherchant une intégration harmonieuse dans le voisinage. L'accent doit être mis sur l'écoute, le dialogue, l'explication, et la persuasion, plutôt que sur l'imposition de décisions.

Renforcer les références indicatives et normatives du Schéma de Développement Communal et pour le centre historique du Guide Régional d'Urbanisme

Ces deux outils ont été élaborés de manière extrêmement fouillée et réfléchie au début du millénaire en tenant compte des caractéristiques patrimoniales de la Ville. Ils doivent servir de guide tant qu'ils ne sont pas remplacés. Or on constate que les projets sont approuvés avec un nombre toujours plus élevé de dérogations. Cela signifie que le collège ne respecte pas les règles. Or les règles ont été édictées par une instance démocratique, le conseil communal, au terme d'un processus consultatif complexe où chaque citoyen a pu s'exprimer.

Tant que le règlement n'est pas adapté, il doit s'imposer au Collège.

Si l'on estime les dérogations inévitables, il faut reprendre la procédure complète de modification du Guide communal d'urbanisme (ancien RCU) et reprendre la discussion en conseil et clairement présenter les enjeux. Mais il faut se poser la question de savoir si la ville peut avoir une autre politique volontariste en prenant la main (en faisant de l'urbanisme actif ou opérationnel) sans avoir besoin de l'intervention des promoteurs. Pas une question de moyen mais une question de volonté.

Mons en Mieux a pour ambition de revitaliser et redynamiser l'agglomération de Jemappes-Flénu, en instaurant une discrimination positive en sa faveur. En collaboration avec la région wallonne, nous envisageons la création d'un hyper-centre axé sur la valorisation de l'espace public, en donnant la priorité aux piétons et aux modes doux de déplacement tels que les vélos et les bus. Un projet clé inclut le détournement de la circulation de transit par la création d'un accès autoroutier à la E19-E42, ainsi que le développement d'une zone artisanale et de services sur le site des anciens laminoirs, intégrant une vaste ressourcerie en partenariat avec Recytroc. Nous

planifions également la création d'une station multimodale près du plateau de la gare de Jemappes et d'un parc régional des terrils à Flénu.

Nous souhaitons également renforcer le caractère des centralités villageoises de Havré et de Ghlin, en requalifiant leurs centres. Cela implique de réduire la pression du trafic de transit sur les routes régionales, de créer des contournements pour restituer aux citoyens les espaces publics centraux, de les végétaliser intensément, et d'assurer une priorité absolue aux mobilités douces. Bien que ces centres ne deviennent pas entièrement piétons, l'objectif est de rendre le trafic automobile accessoire et de prévoir des zones de stationnement en liaison avec les nouveaux contournements.

En outre, nous visons à réaménager les places publiques pour les rendre véritablement utilisables par les habitants, en éliminant les voitures pour recréer de véritables agoras dans un environnement agréable, exempt de trafic bruyant, polluant et dangereux, et en maximisant la végétalisation. Cette transformation inclut le redéfinissement des limites entre l'agglomération urbaine et la campagne, en reculant les « portes de la ville » et en concentrant l'urbanisation. La transformation des voies à l'intérieur de ces limites en voies urbaines stimulera le commerce et améliorera la qualité de vie, notamment en remettant en double sens le boulevard et en redéfinissant les radiales d'accès pour favoriser le logement. Ces initiatives ensemble visent à insuffler une nouvelle vitalité à Mons, en faisant de la ville un espace urbain attrayant et dynamique.

Renforcer la végétalisation des parties agglomérées de la Ville de Mons

Mons en Mieux envisage de renforcer le maillage vert des zones agricoles, forestières et des parcs en y intégrant également les anciennes friches industrielles non reconvertis. Le projet prévoit de mettre en valeur les paysages remarquables au sein d'une grande ceinture verte incluant des localités comme Flénu, l'Héribus, Ciply, Nouvelles, Harveng, Spiennes, et le parc des trois vallées, ainsi que d'autres espaces naturels significatifs. Cette initiative soutient aussi l'agriculture biologique, les circuits courts, et l'éco-tourisme, tout en refusant l'utilisation d'OGM sur le territoire et en œuvrant pour la restauration de la qualité de l'eau des rivières en impliquant davantage la commune dans le contrat de rivière.

En parallèle, Mons en Mieux vise à réaménager et augmenter la surface des parcs et jardins publics au sein des zones agglomérées, en associant les utilisateurs à leur gestion et en consultant les riverains. Il s'agit de végétaliser les places des anciens villages et de structurer le stationnement des voitures à proximité, tout en créant des lieux de culture potagère dans les îlots délaissés, protégés par une clôture nocturne et surveillés visuellement par les riverains. Certains parcs périphériques pourraient être réaffectés pour financer l'expansion des espaces verts dans les zones densément peuplées.

Enfin, chaque village ou quartier bénéficiera de la création d'espaces sportifs polyvalents clôturés. L'objectif est de végétaliser intensivement certaines zones témoins pour démontrer leur impact positif et étendre cette végétalisation à l'ensemble des zones urbaines, en privilégiant les plantations de haies touffues, de buissons, et d'arbres de grande taille. Cette stratégie inclut également l'arborisation des voies de circulation et l'installation de haies pour séparer les différents types de mobilité, ainsi que la multiplication des servitudes publiques sur les parcs et jardins pour en faire des espaces co-propriétés. Ces mesures visent à intégrer durablement les espaces verts dans le quotidien des Montois, en faisant de Mons une ville plus verte, plus saine et plus accueillante pour tous ses résidents.

Réformer les outils d'urbanisme opérationnels

Il devient impératif de fusionner les régies foncières et communales ainsi que les autres sociétés de rénovation et de revitalisation en une seule régie communale autonome, afin de soutenir efficacement l'urbanisme opérationnel. Pour dynamiser cette structure, il est proposé de désigner un échevin dédié à sa gestion à temps plein, appuyé par une équipe dynamique et entreprenante. La mission principale de cette régie serait de soutenir les initiatives publiques et privées, et de prendre des participations dans les projets pour les accompagner et leur fournir les outils

nécessaires à leur réalisation. L'objectif n'est pas tant de thésauriser un patrimoine communal privé, mais plutôt de lancer des projets pour les réintégrer dans le circuit économique, libérant ainsi des ressources pour de nouveaux développements. Cette régie pourrait également mettre à disposition des promoteurs les terrains qu'elle gère, réduisant ainsi les coûts d'investissement, sous réserve de l'acceptation d'un cahier des charges précisant le type de construction désiré.

Cette régie se transformerait en un pôle de réflexion, de création et d'étude en matière d'urbanisme opérationnel, renforcée par la collaboration de fonctionnaires détachés des administrations de l'urbanisme et de l'environnement. Ces derniers, volontaires pour innover, aideraient à brasser les idées et à élaborer des projets. Elle gérerait également un bureau d'études au service de la ville et des entreprises, chargé de l'établissement des dossiers pour les sites à réaménager, le remembrement urbain, les schémas d'orientation locale et l'élaboration des dossiers de subsidiation par la Région wallonne. Une collaboration étroite avec les services similaires de l'IDEA serait recherchée pour optimiser les efforts et ressources.

En parallèle, il serait vital de revaloriser le rôle de la CCAT par une participation systématique des échevins en charge de la régie communale, de l'aménagement du territoire et de la mobilité, ou impliqués dans des projets spécifiques. Il serait également nécessaire de former les membres de la CCAT à l'aménagement du territoire et de coacher son président à l'animation de groupe, pour que la CCAT puisse mener des débats de fond et définir des positions claires sur les problématiques fréquentes. Cette approche modifiée encouragerait également le service de l'urbanisme à adopter une fonction d'accueil et d'accompagnement des initiatives immobilières des particuliers, tout en mettant en exploitation prioritaire les réserves foncières du patrimoine privé de la ville. Cela permettrait de générer des fonds pour la création de nouveaux parcs publics et la requalification des places publiques en espaces verts, envisageant même le reclassement en zones constructibles de certaines bordures de parcs excentriques pour y développer des habitats groupés, dont les résidents prendraient en charge la gestion des espaces verts centraux.

Décentraliser les activités de la maison de l'urbanisme du Hainaut

Mons en Mieux souhaite améliorer la qualité urbaine de la Ville en envisageant la création d'une Maison de l'Urbanisme à Mons. Actuellement, il en existe huit en Wallonie dont une dans le Hainaut, située à Charleroi. Étant donné la présence d'un grand nombre d'ingénieurs architectes, d'architectes, d'étudiants en architecture, ainsi que de nombreux Montois passionnés par le sujet, une antenne de la Maison de l'Urbanisme à Mons servirait de plateforme d'échange et de rencontre. Elle offrirait un espace où les habitants pourraient se renseigner sur leurs projets de construction, de rénovation, et de transformation, facilitant ainsi une meilleure interaction avec l'administration.

Cette structure serait financée et organisée par la Région, en tenant compte des particularités architecturales de Mons. La ville possède un riche patrimoine architectural, bien conservé, qui s'étend de l'agglomération aux villages environnants, couvrant différentes époques. Cela répondrait à la nécessité de préserver et valoriser ce patrimoine, tout en guidant les résidents dans leurs projets urbains et architecturaux.

Protéger et mettre en valeur le patrimoine montois du centre historique et des villages

La gestion du patrimoine architectural et historique de la ville est une priorité pour garantir la préservation de notre identité culturelle. Ainsi, la ville doit maintenir la propriété des biens patrimoniaux majeurs qu'elle est en mesure d'entretenir efficacement. Pour les biens qu'elle ne peut plus assumer, il est envisagé de les céder à d'autres institutions ou fondations privées après un classement adéquat, pour assurer leur préservation. Le principe de base est de sauvegarder le bâti caractéristique, en privilégiant la rénovation de l'existant plutôt que son remplacement, et de réparer les erreurs du passé, notamment en reconstituant le rythme du parcellaire ancien là où il a été oblitéré. L'habitat groupé est favorisé dans les ensembles monumentaux tels que les anciens couvents, écoles et hôtels de maître, avec le soutien actif de la régie communale.

Le respect strict des directives du guide communal d'urbanisme est impératif pour l'octroi des permis d'urbanisme. Dans l'aire A, une importance particulière est accordée à l'harmonisation avec le cadre historique. Les nouvelles constructions ou transformations doivent s'intégrer dans le rythme du parcellaire existant, en respectant les rythmes historiques et en préservant les ensembles historiques ou urbanistiques des boulevards. Les façades des bâtiments sont conservées, et les intérieurs d'îlots protégés de constructions annexes envahissantes, tout en permettant une certaine flexibilité pour les rez-de-chaussée commerciaux. La densification est considérée comme secondaire par rapport à la préservation d'un cadre de vie attractif en centre-ville.

Enfin, il est crucial de mettre à jour les inventaires du patrimoine des musées et de rechercher activement les pièces dispersées. Il est également nécessaire de dresser la liste du patrimoine immobilier susceptible de classement pour obtenir les subsides régionaux nécessaires à leur sauvegarde. La ville assistera les propriétaires dans les démarches administratives pour l'obtention de ces aides, renforçant ainsi l'attractivité touristique et la valorisation de notre patrimoine commun.

Privilégier le logement résidentiel et créer une meilleure attractivité pour la résidence individuelle

Pour préserver la dynamique résidentielle et le tissu familial des quartiers, il est essentiel de désavantager la transformation des maisons unifamiliales en immeubles de "kots" (logements pour étudiants). À cette fin, nous envisageons de favoriser la création de "chambres chez l'habitant" pour permettre aux occupants dont la taille du ménage s'est réduite de maintenir leur résidence. Cela implique d'alléger les formalités et les contraintes sur ces types de logements tout en durcissant les normes applicables aux immeubles de kots. La cohabitation intergénérationnelle sera particulièrement encouragée pour enrichir le lien social et communautaire et lutter contre les marchands de sommeil.

Dans les zones piétonnières, l'occupation des étages sera favorisée par la création de ruelles "suspendues" pour transformer d'anciens immeubles commerciaux en maisons unifamiliales. De plus, une taxation renforcée des immeubles ou parties d'immeubles inoccupés sera mise en place pour stimuler les réaffectations. Nous visons à réimplanter le logement familial dans des quartiers bien exposés et dotés de jardins, en rénovant l'espace public dans le cadre d'opérations de remembrement urbain. Cette démarche inclura l'utilisation d'outils de réquisition de maisons vides, l'assainissement des gros œuvres et la revente par la régie communale. Des quartiers de maisons individuelles seront créés, pilotés par la Régie avec le soutien d'investisseurs privés, en particulier dans les ZACC proches du centre-ville.

Enfin, une préférence sera donnée à la mixité des logements pour éviter la création de ghettos dans les cités de logement social. L'activation de la vente de logements sociaux aux locataires actuels permettra de disposer de moyens pour réinvestir dans la requalification de certains quartiers. La réactivation de l'agence immobilière sociale (AIS Montoise asbl), avec une augmentation du parc immobilier par la réquisition douce d'immeubles abandonnés, et la prise en gestion forcée à défaut de gestion consentie, renforcera notre capacité à offrir des logements dignes et accessibles à tous les citoyens.

Lutter contre les nuisances dans les quartiers d'habitat

Mons en Mieux s'engage à améliorer significativement la qualité de vie de ses habitants en s'attaquant aux nuisances qui perturbent la tranquillité publique. Pour cela, nous proposons de mettre en place plusieurs mesures ciblées afin de réduire les perturbations dans les quartiers résidentiels et les zones de forte affluence.

Premièrement, afin de contrôler la vitesse excessive des véhicules, nous envisageons de multiplier l'installation de radars dans les zones 30. Cette mesure vise à garantir le respect des limites de vitesse et à réduire les risques d'accidents, contribuant ainsi à une atmosphère plus paisible et sûre pour tous. De plus, en ce qui concerne le bruit excessif produit par les motos,

nous veillerons à l'application stricte des normes de bruit existantes pour limiter les nuisances sonores.

Pour les nuisances nocturnes, en particulier dans des zones comme le Marché aux herbes, nous proposons de faire respecter rigoureusement les normes relatives au tapage nocturne. Si nécessaire, nous envisageons l'application d'un couvre-feu ou le bouclage de certains quartiers considérés comme des « zones de non-droit » les soirs où la situation échappe au contrôle des forces de l'ordre.

Par ailleurs, pour améliorer la gestion des grands rassemblements, nous rétablirons et multiplierons les brigades canines, qui ont fait leurs preuves dans le maintien de l'ordre lors d'événements de grande envergure. En ce qui concerne la propreté, nous encouragerons le contrôle social et la participation citoyenne pour maintenir nos rues et nos espaces publics dans un état impeccable.

Enfin, un éclairage public suffisant et économique sera déployé dans toutes les parties habitées de la ville pour améliorer la visibilité et la sécurité nocturne, contribuant ainsi à dissuader les activités criminelles et à renforcer le sentiment de sécurité chez les citoyens. Ces initiatives, prises ensemble, visent à créer un environnement urbain où tranquillité et sécurité sont les piliers de la vie quotidienne.

Entretenir l'espace public

Sans ce cadre, il faut éduquer les usagers au respect de l'espace public en renforçant le sentiment d'appartenance collective. Il faut aussi responsabiliser les usagers pour éviter le repli sur soi.

Les équipes de cantonniers décentralisées doivent être démultipliées, décentralisées et revalorisées en augmentant leur polyvalence. Les citoyens doivent pouvoir contacter à tout moment des chefs d'équipe par une application internet pour signaler un problème tel qu'un déchaussement de pavés ou dalles, un nid de poule, un arbre cassé, un dépôt sauvage, une poubelle qui déborde, afin d'accélérer les interventions et de mieux les cibler.

Il faut aussi davantage de poubelles aux endroits utiles pour les petits déchets et les munir d'un grillage pour éviter qu'elles servent à contourner l'utilisation d'utiliser les sacs poubelles.

De même, il faut étendre le rôle des gardiens de la paix et les former spécifiquement à l'interpellation des habitants « incivils » pour les amener à modifier leurs comportements. Ils serviraient ainsi d'intermédiaires entre les citoyens dans le cadre de dénonciation de comportements portant atteinte à l'espace public.

L'association des comités de quartier à la surveillance des comportements portant atteinte à l'espace collectif est primordiale et peut prendre diverses formes.

Trouver l'équilibre entre développement industriel et préservation du cadre de vie

L'usine de recyclage de batteries Envirolead, le broyeur à métaux Comet Sambre, la crise des Pfas, le projet d'usine Claerbout à Frameries... ces dernières années ont été marquées par des dossiers compliqués sur le plan de l'aménagement du territoire.

Nous devons réindustrialiser notre territoire si l'on souhaite améliorer son taux d'emploi et son attractivité économique pour les investisseurs. Pour assurer cette réindustrialisation, nous devons nous appuyer sur les fonds de relance européens afin de créer un dynamisme économique et vertueux pour la zone IDEA.

Parallèlement, ces implantations d'industries doivent se faire en respect strict des exigences légales (notamment en matière de rejets) et en matière d'impact sur la santé des riverains et sur l'environnement.

Assurer la mixité sociale et le contrôle social sur l'espace public

Mons en Mieux s'engage fermement à promouvoir la mixité sociale et à renforcer le contrôle social sur l'espace public, pour créer une ville où chaque citoyen se sent partie intégrante de la communauté. Nous comprenons que la cohésion sociale est essentielle pour le bien-être et la sécurité de tous les habitants et c'est pourquoi nous proposons des initiatives concrètes pour y parvenir.

Nous envisageons de diversifier les logements disponibles dans tous les quartiers pour garantir que les personnes de toutes les couches sociales peuvent cohabiter harmonieusement. Cette mixité sera encouragée à travers des politiques d'habitat inclusives qui favorisent l'accès au logement pour tous, des plus aisés aux plus défavorisés, et à travers des programmes d'intégration sociale qui encouragent l'interaction et la compréhension mutuelle entre différents groupes sociaux.

En outre, le contrôle social sur l'espace public sera renforcé par l'activation de la communauté. Cela comprend la mise en œuvre de programmes de surveillance par les citoyens et la promotion des patrouilles de quartier, où les résidents sont encouragés à être les yeux et les oreilles de la communauté. Nous envisageons également d'augmenter la visibilité et la présence de la police communale dans les espaces publics pour assurer une réponse rapide et efficace aux incidents et encourager un environnement sûr et sécurisé.

De plus, nous proposons de revitaliser les espaces publics pour les rendre plus accueillants et utilisés par tous les segments de la population. Cela comprend la rénovation des parcs, des places publiques et des espaces de jeux, en les rendant plus accessibles et attrayants pour les familles, les personnes âgées et les jeunes. En faisant des espaces publics des lieux de rencontre et d'activité pour tous, nous renforçons le tissu social et encourageons une surveillance naturelle de ces lieux.

Nous souhaitons également ne pas créer de ghettos étudiants mais intégrer les kots dans les différents quartiers montois. Il sera bon également de promouvoir la résidence chez l'habitant et intergénérationnelle pour les jeunes.

Préserver les terres agricoles

Mons en Mieux reconnaît l'importance vitale de préserver les terres agricoles pour soutenir la durabilité environnementale et garantir la sécurité alimentaire locale. Nous nous engageons à mettre en œuvre des politiques strictes pour protéger ces espaces contre l'urbanisation galopante et les pressions immobilières. Notre plan inclut la délimitation claire des zones agricoles qui ne seront pas sujettes à un changement de zonage, en favorisant les pratiques agricoles durables et les circuits courts qui renforcent l'économie locale. Nous visons également à encourager l'agriculture biologique et à soutenir les agriculteurs dans leurs efforts pour maintenir la biodiversité et utiliser des méthodes de culture respectueuses de l'environnement. En préservant les terres agricoles, "Mons en Mieux" cherche non seulement à protéger notre patrimoine naturel mais aussi à favoriser un mode de vie sain pour tous les citoyens.

Logement

Constats

La thématique du Logement à Mons représente un enjeu majeur et un dossier important de la politique communale ! La Ville doit confronter sa politique en matière de logement aux réalités actuelles pour relever les défis existants le plus efficacement possible.

Les autorités communales doivent travailler ardemment à lutter contre les marchands de sommeils, à favoriser l'accès à la propriété, à stimuler la restauration et la rénovation des logements, à végétaliser notre ville, etc...

Tous ces objectifs contribuent à l'embellissement de Mons et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants !

Nos propositions

Encourager l'accès à la propriété

Mons en Mieux souhaite favoriser l'accès à la propriété pour éviter le piège du logement à la pension pour les locataires (lorsque les revenus diminuent) même dans les logements sociaux ; nous voulons veiller à créer un guichet communal des prêteurs sociaux (Société wallonne du crédit social, société terrienne du crédit social du Hainaut, crédit des familles nombreuses, etc..) et faire en sorte que la Ville et le CPAS jouent un rôle d'intermédiaire avec les banques.

Favoriser la restauration et la rénovation des logements

Mons en Mieux plaide pour favoriser la restauration des logements anciens et leur adaptation à la transition énergétique plutôt que la construction de logements neufs destructeurs du patrimoine en réorientant les techniciens de la cellule « investissement » en accompagnateurs des (candidats) propriétaires de logements anciens qui souhaitent rénover (du point de vue technique et administratif), au lieu de chercher des poux aux demandeurs. Nous souhaitons développer un accompagnement souple et modulable et débloquer une assistance à l'obtention d'un PEB acceptable (A,B ou C).

Construire en zone urbaine pour préserver nos campagnes

Mons en Mieux souhaite stimuler et favoriser le logement en ville en améliorant drastiquement l'environnement des logements par une végétalisation conviviale, ressourçante, et à dimension humaine, de préférence en plantant des arbres à haute tige et en sauvegardant les jardins dans l'intérieur des îlots pour végétaliser la vue depuis les habitations voisines dépourvues de jardin. Nous souhaitons inviter les habitants de la commune à fleurir leurs façades.

Supprimer les immeubles vides et les friches urbaines

Mons en Mieux souhaite améliorer ou éliminer les immeubles vacants et les friches urbaines, en évitant les actions ponctuelles et désorganisées. Il est essentiel de planifier ces initiatives de manière systématique, quartier par quartier, en élaborant des projets de rénovation bien structurés. Avant de démarrer, il faut s'assurer que le financement global nécessaire est disponible, afin d'éviter des déceptions et des critiques accrues dues à des projets inachevés. Il est important de ne pas se contenter de solutions provisoires, mais de prendre en compte les suggestions de la population pour une approche plus inclusive et cohérente.

De plus, Mons en Mieux préconise de ne pas hésiter à démolir certains bâtiments à court terme si cela permet de mieux repenser leur utilisation future, d'assurer un financement adéquat, ou de trouver des investisseurs privés. Cette approche proactive permettra de revitaliser les espaces urbains de manière durable et d'optimiser leur valeur pour la communauté à moyen et long terme.

Pour ce faire, il est crucial de répertorier à nouveau les immeubles vides appartenant à la ville. Pour les bâtiments plus anciens, une rénovation immédiate est nécessaire afin de prévenir une dégradation supplémentaire et de leur redonner une nouvelle vocation tout en respectant leur destination d'origine. Quant aux immeubles plus récents, ils devraient être réintégrés dans le circuit économique, soit par la vente, soit par la rénovation en vue de leur remise en location. Il est également important de cesser l'acquisition de nouveaux bâtiments sans un plan prévisionnel solide, garantissant leur utilisation optimale.

Encourager la création de logements publics et privés accessibles à tous

Mons en Mieux souhaite encourager la création de logements publics et privés qui soient accessibles à tous. L'objectif est de développer une offre de logements diversifiée et abordable, répondant aux besoins de l'ensemble de la population, y compris les familles, les jeunes, les seniors et les personnes à revenus modestes. En soutenant des projets de construction de logements de qualité, Mons en Mieux vise à garantir que chacun puisse bénéficier d'un habitat décent, quel que soit son statut social ou économique.

Les besoins des seniors (qui seront de plus en plus nombreux) et des personnes porteuses de handicap doivent également être rencontrés aussi bien dans les logements publics que privés.

Patrimoine

Rénover l'Attacat et la tour du Val des Écoliers

Nous soutenons le projet qui consiste à rénover la Chapelle Sainte-Marguerite, reconstruire ses extensions et réhabiliter le jardin lapidaire et le Vieux Logis. Nous proposons d'en faire un lieu dédié aux cultures et sciences immatérielles, qui serait cogéré avec l'UMons. La mise en valeur du fond d'œuvres Anto Carte et du fond précieux de l'UMons nous semble s'inscrire dans l'esprit de ce lieu.

Mons en Mieux souhaite poursuivre la rénovation de la tour du Val des Écoliers. Mons en Mieux veut redonner vie à ces bâtiments emblématiques, les rendant à nouveau accessibles au public et potentiellement utilisables pour des activités culturelles, touristiques ou éducatives. Ce projet de rénovation s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation du patrimoine local, renforçant ainsi l'identité historique de la ville et attirant les résidents comme les visiteurs vers ces sites historiques importants.

Revaloriser et entretenir les façades

Mons en Mieux souhaite revaloriser les façades anciennes de toutes les époques, et pas seulement celles situées au centre-ville. Il est important de préserver et de restaurer le patrimoine architectural dans l'ensemble du territoire, incluant les centres d'agglomération et les villages environnants. Pour cela, Mons en Mieux propose de continuer à soutenir financièrement les travaux de ravalement de façade et d'offrir des primes pour les petites restaurations. Cette initiative vise à améliorer l'attrait esthétique de la ville et de ses environs, en mettant en valeur le charme et l'authenticité des bâtiments historiques, tout en renforçant le sentiment de fierté et d'appartenance chez les résidents.

Préserver le patrimoine funéraire

Mons en Mieux souhaite accorder une attention particulière à la préservation des sépultures remarquables de Mons. Depuis quelques années, une liste de 532 sépultures remarquables a été établie par la Ville de Mons, en réponse à un appel de la Région wallonne. Le cimetière de Mons, créé en 1784 et conçu comme un véritable parc, en compte environ 55, qui sont tombées dans le domaine public. Un exemple récent de cette préservation nécessaire est celui de la sépulture de Boulangé de la Hainière.

Cependant, au-delà de ces sépultures reconnues, d'autres méritent également protection et restauration. Deux sépultures en particulier nécessitent une intervention urgente : celle de Hardenpont-Durieux (pelouse 25), probablement la plus ancienne du cimetière datant de 1788, qui est en mauvais état et envahie par le lierre, et celle d'Antoine Clesse (pelouse 26), poète et chansonnier montois, dont la sépulture est soutenue par un échafaudage pour éviter son effondrement. Inspirée par l'exemple de la commune de Comines-Warneton, où des éléments du petit patrimoine des zones désaffectées sont conservés pour embellir le cimetière, Mons en Mieux propose de réfléchir à la réutilisation des anciennes sépultures abandonnées mais ayant

une valeur patrimoniale, au lieu de les détruire. Une attention particulière doit également être portée aux monuments commémorant les deux Guerres mondiales.

Avec l'aide de la Commission du patrimoine funéraire et face à la dégradation continue de nos cimetières, il est crucial de convoquer cette dernière pour avancer sur la protection du patrimoine funéraire et discuter du Plan cimetières en collaboration avec les acteurs locaux.

Nous devons continuer de soutenir l'organisation des Estivales des cimetières à la découverte des cimetières du Grand'Mons.

Consacrer plus d'énergie pour les Journées du Patrimoine

Mons en Mieux souhaite dynamiser les Journées du Patrimoine en y consacrant davantage de ressources et d'énergie. L'objectif est de mettre en valeur le riche patrimoine culturel et historique de la ville en organisant des événements plus variés et attractifs. Cela pourrait inclure des visites guidées, des expositions, des reconstitutions historiques, et des ateliers interactifs, permettant aux résidents et aux visiteurs de mieux apprécier et comprendre l'histoire de Mons. En renforçant la promotion et en impliquant davantage les Montois, Mons en Mieux entend faire des Journées du Patrimoine un moment fort de l'année, suscitant l'intérêt et la participation de tous, tout en célébrant et préservant le patrimoine unique de notre ville.

Poursuivre le travail mené pour la préservation du petit patrimoine

Nous continuerons les efforts entrepris pour la préservation du petit patrimoine, en reconnaissant son importance pour l'identité culturelle et historique de notre Ville et de ses villages. La préservation de ces éléments, tels que les monuments, les anciennes chapelles, les statues, les fontaines et autres objets d'intérêt historique, contribue non seulement à embellir l'environnement urbain mais aussi à renforcer le sentiment d'appartenance des Montois et des Montoises à leur ville.

Pour ce faire, nous souhaitons collaborer étroitement avec les citoyens et citoyennes impliqués dans cette préservation, les experts et expertes et les associations locales. Des initiatives spécifiques, comme des programmes de restauration, des subventions pour l'entretien, et des campagnes de sensibilisation, seront encouragées pour garantir que ce petit patrimoine continue de faire partie intégrante du paysage et de l'histoire du Grand'Mons.

Donner une deuxième vie à nos bâtiments historiques

Nous encouragerons l'utilisation adaptative des bâtiments historiques pour de nouvelles fonctions qu'elles soient culturelles, sociales ou économiques, garantissant ainsi leur utilisation continue et leur entretien.

Il faudra faciliter la reconversion des anciens bâtiments publics en espaces communautaires, musées, centres culturels ou autres usages compatibles avec leur caractère historique. Une collaboration étroite avec les Universités du territoire sera nécessaire dans ce dossier comme ce fut le cas par exemple pour le MUMons situé dans l'ancienne chapelle des Visitandines.

Mettre en place un dispositif de financement participatif

Le nerf de la guerre pour la restauration du patrimoine reste la question financière, les coûts de restauration représentant des coûts colossaux. Il est donc indispensable de développer un système de financement privé sous forme de financement participatif (*crowdfunding*) ou de mécénat.

Au niveau financement participatif, la responsabilité de la Ville serait de créer une plateforme propre ou d'adhérer à une plateforme existante.

Au niveau mécénat , celui-ci peut prendre 3 formes : le mécénat de compétences (mise à disposition par une entreprise d'un technicien ou un ouvrier qualifié), le mécénat financier et le mécénat en nature (mise à disposition des matériaux ou outils).

Positionner Mons pour attirer une nouvelle implantation du Centre des Métiers du Patrimoine

Le Centre des Métiers du Patrimoine de la Paix Dieu situé à Amay en Province de Liège enseigne notamment des techniques de restauration et d'entretien du patrimoine. L'expertise de ce centre serait un apport conséquent pour notre territoire.

Notre Ville, ville d'enseignement par excellence située au cœur du Hainaut, doit entamer des discussions avec le Centre des Métiers du Patrimoine afin de développer une implantation ici.

Cette école serait porteuse d'emplois et de développement d'un savoir-faire très peu présent dans nos régions alors que nous regorgeons de patrimoine à entretenir et restaurer.

9. L'égalité des chances & les droits des femmes

Constats

Mons en Mieux place l'égalité des chances au cœur de ses préoccupations et s'engage à assurer que chaque citoyen, indépendamment de son origine ou de sa situation, bénéficie d'un accès équitable aux services de qualité offerts par la Ville.

Cet engagement se traduit par une lutte proactive contre toutes formes de discrimination, visant à créer une société plus inclusive et juste. En reconnaissant et en adressant les disparités, Mons en Mieux souhaite établir des politiques publiques qui non seulement préviennent la discrimination mais encouragent également la participation active de tous les groupes sociaux dans la vie de la cité.

En parallèle, nous souhaitons prendre des mesures concrètes pour rendre l'espace public plus accessible à tous.

En travaillant main dans la main avec les citoyens et en écoutant leurs besoins, Mons en Mieux vise à bâtir une ville où l'égalité des chances n'est pas seulement un idéal, mais une réalité quotidienne, renforçant ainsi le tissu social et la cohésion communautaire.

Nos propositions

Mons, une ville sûre pour toutes et tous

Mons en Mieux s'engage à faire de Mons une ville sûre pour tous ses habitants, en mettant en œuvre des stratégies intégrées qui visent à renforcer la sécurité et le bien-être de chaque citoyenne et citoyen. Cela inclut l'amélioration de l'éclairage public, l'installation de caméras de surveillance dans les zones clés et le renforcement de la présence policière dans les quartiers où le taux de criminalité est élevé. En outre, des programmes de prévention de la criminalité seront développés pour sensibiliser les riverains aux comportements à risque et aux moyens de protection personnelle. La collaboration avec les associations locales, les écoles et les associations de quartier est également essentielle pour créer un environnement sécuritaire et inclusif. L'objectif est de construire une communauté solidaire où chacun se sent protégé et respecté, favorisant ainsi une qualité de vie élevée pour tous les Montois et Montoises.

Nous adopterons une tolérance zéro face aux discriminations et aux agressions en tout genre. Mons en Mieux souhaite lutter plus efficacement contre les discriminations racistes, homophobes, xénophobes et tous les autres types de discriminations ainsi que contre les agressions qui y sont liées en appliquant une véritable tolérance zéro. Les fautifs devront être systématiquement verbalisés.

Former les policiers et les agents communaux aux réalités de tout un chacun

Mons en Mieux souhaite renforcer la formation des policiers sur les spécificités de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux personnes LGBTQIA+. Cette formation approfondie concerterait les violences intrafamiliales, le harcèlement de rue, ainsi que les agressions dans les bars, les boîtes de nuit et dans l'espace public, avec une attention particulière pour les contextes urbains denses comme ici à Mons ou Jemappes.

Mons en Mieux soutient également les initiatives visant à améliorer la collecte de données sur les violences faites aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ afin de mieux prendre en charge les victimes et de renforcer la prévention. Cela inclut la formation continue de la police pour identifier les violences pouvant mener au meurtre ou à l'assassinat. En outre, nous souhaitons intensifier la sensibilisation des forces de l'ordre et des agents de prévention dans les commissariats, notamment dans ceux proches des lieux où ces violences sont fréquentes. L'objectif est

d'encourager les victimes à porter plainte en cas d'agression ou d'incitation à la haine et d'assurer un suivi efficace de l'évolution de ces phénomènes.

Afin que les services communaux soient tous plus conscients des problèmes quotidiens et des préoccupations des personnes porteuses de handicap, Mons en Mieux souhaite former les policiers et les agents communaux à ces réalités pour qu'il puisse adopter un comportement adapté vis-à-vis des personnes porteuses de handicap.

Faire de Mons une véritable ville sûre pour les femmes

Mons en Mieux souhaite que Mons devienne une « Safe City » et lutte pour une tolérance 0 à l'égard des violences faites aux femmes !

Afin d'agir de façon transversale au sein du collège, un échevinat de l'égalité des chances (pas un échevin supplémentaire !) sera créé. Il aura spécifiquement en charge de mettre en place le plan « Safe City » en collaboration avec le bourgmestre, les agents de la Ville, le conseil de police et le parquet ainsi que le plan de lutte contre les violences faites aux femmes, en appliquant dans toutes les compétences communales les principes et les objectifs pris par la Belgique.

Mons en Mieux s'engage fermement à combattre les violences faites aux femmes à travers un plan d'action exhaustif visant à améliorer la prise en charge des victimes et à prévenir les actes de violence. Ce plan inclut la formation obligatoire de tous les agents de la zone de police Mons-Quévy, qui seront sensibilisés aux réalités des violences faites aux femmes et formés sur les meilleures pratiques pour accueillir et soutenir les victimes. De plus, tous les agents communaux en contact direct avec le public, y compris ceux des CPAS et des guichets d'accueil, seront informés de cette problématique pour mieux orienter les victimes vers les aides nécessaires.

Nous garantirons également la disponibilité de logements d'urgence pour les femmes contraintes de quitter leur domicile conjugal et faciliterons l'accès à des logements plus permanents en partenariat avec l'organisme Toit & Moi, une fois la phase d'urgence surmontée. En outre, nous utiliserons le "Mons Mag" et d'autres campagnes d'information régulières dans les bâtiments publics pour sensibiliser le public et informer les victimes des ressources disponibles et des lois en vigueur.

Sur le front du harcèlement de rue, Mons en Mieux mettra en œuvre une stratégie rigoureuse comprenant la formation spécifique des policiers à la réception des plaintes pour harcèlement de rue, l'évaluation des zones où le harcèlement est le plus fréquent, et une présence policière renforcée dans ces quartiers. Des mesures de surveillance vidéo seront également déployées pour accroître la sécurité dans les rues concernées. En parallèle, des initiatives éducatives seront lancées dans les écoles pour former les jeunes à l'assistance en cas de harcèlement de rue, et une campagne sur les réseaux sociaux encouragera les citoyens à intervenir en cas de témoignage de harcèlement. Ensemble, ces mesures visent à créer un environnement sûr et respectueux pour toutes les femmes à Mons.

Augmenter le nombre de logements d'urgence

La ville de Mons fait face à une pénurie préoccupante de logements d'urgence, une situation qui met en difficulté les individus et familles en crise nécessitant un abri immédiat. Cette absence de ressources adéquates pour répondre aux urgences habitationnelles a des répercussions directes sur la vulnérabilité des populations les plus à risque, notamment les femmes fuyant la violence domestique, les personnes sans domicile fixe, et les familles frappées par des crises soudaines. Mons en Mieux reconnaît l'urgence de cette situation et s'engage à prendre des mesures concrètes pour augmenter le nombre de logements d'urgence disponibles. L'objectif est de garantir que personne ne se retrouve sans option de relogement en cas de nécessité, assurant ainsi la sécurité et la dignité de tous les citoyens en période de crise.

Pour atteindre cet objectif, Mons en Mieux envisage de collaborer avec des partenaires locaux, tels que des organismes à but non lucratif, des associations caritatives et des institutions sociales, pour développer et étendre l'infrastructure existante dédiée aux logements d'urgence.

Cela inclura la rénovation de bâtiments inutilisés ou sous-utilisés qui pourraient être transformés en logements sécurisés et accessibles. De plus, nous explorerons des solutions innovantes telles que la conversion de structures temporaires ou modulaires qui peuvent être rapidement déployées pour répondre aux besoins urgents. En parallèle, un effort sera fait pour assurer que ces logements soient bien intégrés au sein des communautés, avec un accès facile aux services essentiels comme les soins médicaux, l'assistance sociale, et les transports publics, créant ainsi un environnement de soutien pour ceux qui y résident temporairement.

Faciliter la mobilité des PMR et des personnes malvoyantes

30% des Montoises et des Montois rencontrent des difficultés pour se déplacer. Ces personnes vont des personnes en chaise en passant par les poussettes, les personnes âgées, les personnes blessées ou même des personnes qui déplacent des courses. Aménager notre Ville et ses villages afin que tout un chacun puisse bouger plus facilement bénéficie à tous.

Afin de plaider efficacement pour une meilleure égalité des chances et afin de pouvoir être directement confronté aux réalités de terrains des PMR et personnes porteuses de handicap, Mons en Mieux souhaite mettre en commun les différents conseils consultatifs et impliquer directement ces personnes dans les décisions communales afin que leur expérience ait un poids direct dans la politique communale.

Pour ce faire, nous souhaitons adoucir les bordures des trottoirs par les autorités communales. Il s'agit d'un moyen peu coûteux et rapide à mettre en œuvre pour faciliter l'accès aux trottoirs pour les PMR.

En plus de vouloir installer des feux de signalisations intelligents pour fluidifier la mobilité montoise, Mons en Mieux souhaite développer des feux de signalisations sonores aux passages piétons afin que les personnes malvoyantes puissent traverser en toute sécurité à tous les moments de la journée.

Lorsque des travaux sont en cours sur une voirie, trottoir, façade, etc... et que ceux-ci nécessitent d'utiliser les trottoirs et donc de les encombrer, Mons en Mieux souhaite veiller à ce qu'un passage adapté aux PMR soit toujours accessibles.

Dans le but de faciliter l'accès aux commerces pour les PMR, Mons en Mieux souhaite sensibiliser les commerçants à installer des rampes d'accès à leurs entrées. Nous voudrions que ceci soit entrepris en collaboration avec les écoles professionnelles (menuiserie, soudure, etc.) comme Saint-Luc ou d'autres.

Adopter une véritable tolérance zéro concernant les places de parkings PMR

Trop souvent, des personnes ne souffrant d'aucun problème de mobilité stationnent sur les emplacements prévus pour les PMR.

Mons en Mieux plaide donc pour une véritable tolérance 0 à l'égard de ces personnes par le biais de plus de répression : à savoir : verbaliser systématiquement les fautifs et enlever le véhicule de la place de stationnement. Cette méthode doit également être appliquée pour les automobilistes illégalement sur les passages piétons et les pistes cyclables.

Récupérer le label « Handicity »

Le label Handicity est un label octroyé tous les 6 ans par l'association Escenca aux communes qui s'engagent durant toute une mandature en faveur des personnes en situation de handicap.

À l'issue de la précédente mandature (2012-2018), Mons avait obtenu le label Handicity, en récompense de ses investissements en faveur des PMR, des personnes malvoyantes et de toutes les autres personnes en situation de handicap.

Néanmoins en 2024, Mons a perdu le label bien que la commune était candidate pour l'obtenir une seconde fois.

Mons en Mieux souhaite s'engager davantage pour les personnes en situation de handicap et espère, si les montois permettent à Mons en Mieux d'être la première force politique montoise, récupérer le label Handicity à l'issue de la mandature 2024-2030.

Encadrer l'accueil des gens du voyage

Mons en Mieux prévoit la création d'un centre d'accueil pour les gens du voyage. À cette fin, un lieu spécifique en bordure d'autoroute doit être identifié et aménagé de manière adéquate pour gérer et optimiser la consommation d'eau et d'électricité et pour mieux organiser leur accueil sur le territoire.

Développer l'accessibilité aux toilettes publiques

Améliorer l'accessibilité aux toilettes publiques est essentiel pour garantir que tous les citoyens et visiteurs de Mons puissent profiter de la ville dans le confort et la dignité. "Mons en Mieux" envisage de développer et de moderniser les infrastructures sanitaires en augmentant significativement le nombre de toilettes publiques, notamment dans les zones à forte fréquentation telles que les parcs, les places publiques, et les quartiers commerciaux. Cette initiative comprendra l'installation de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite, garantissant l'accessibilité pour tous. En outre, un effort particulier sera mis sur la propreté et la maintenance régulière de ces installations pour assurer un environnement sain et accueillant. Par ces mesures, nous visons à rendre Mons plus accueillante et inclusive, tout en répondant aux besoins fondamentaux de ses habitants et de ses visiteurs.

10. La solidarité, la lutte contre la pauvreté, l'action sociale & les logements sociaux

Constats

Le rôle du CPAS n'est pas d'accompagner la pauvreté mais de les en sortir. Le CPAS doit être précurseur et un moteur de l'accès à la formation tout au long de la vie, afin d'apporter des solutions à long terme à la population bénéficiaire.

Le CPAS doit assurer efficacement toutes ses missions de base sans se disperser dans des politiques annexes.

Les différentes études en la matière se recoupent pour estimer que 30% de la population de la Ville de Mons ont été, à un moment donné, ou sont toujours, exposés à une situation de pauvreté.

Pour cette population fragilisée, les fins de mois sont particulièrement difficiles. Parallèlement, le CPAS se disperse dans de multiples actions dont certaines n'ont plus rien à voir avec la lutte contre la pauvreté.

Il faut recentrer son action autour du revenu d'intégration sociale et de la recherche de la dignité humaine. Au lieu d'accompagner la pauvreté, nous devons mettre en œuvre « une véritable politique pour sortir les gens de la pauvreté ».

Accompagner la pauvreté en laissant les personnes précarisées en état de dépendance n'apporte aucune solution à moyen et long terme.

Pour Mons en Mieux, il est primordial de concilier solidarité et responsabilité, en mettant l'accent sur des politiques qui favorisent l'emploi, la formation, et l'entrepreneuriat, tout en veillant à ce que les aides sociales soient bien ciblées et accompagnées d'un suivi personnalisé pour chaque bénéficiaire.

Pour améliorer les politiques de solidarité à Mons, nous devons travailler avec les différents acteurs de terrain comme le CPAS, la société immobilière sociale Toit&Moi, l'intercommunale Gabriel Passelecq, le Relais Social Urbain de Mons-Borinage et les associations.

Nos propositions

Renforcer la mission du CPAS

L'objectif principal dans la lutte contre la pauvreté est avant tout de permettre aux personnes concernées de sortir de leur situation de précarité de manière réelle et, si possible, définitive.

Mons en Mieux concentrera ses efforts sur cette mission fondamentale de l'institution.

En revanche, toutes les autres missions, en dehors de cette mission de base, feront l'objet d'un audit, soit pour les rendre financièrement autonomes, soit pour les transférer au secteur privé, voire les réattribuer à la Ville. Il est important de souligner qu'aucun emploi ne sera perdu. Cet audit devra également évaluer si chaque mission entreprise par l'institution a réellement une finalité sociale.

Les pouvoirs publics ne peuvent pas maîtriser tous les secteurs d'activité. Le CPAS n'a pas pour vocation de causer des pertes financières à la collectivité en exerçant des activités pour lesquelles il n'a pas l'expertise nécessaire. C'est pour cette raison que certaines missions, telles que la gestion des crèches et des maisons de repos, ont été transférées à l'intercommunale Gabrielle Passelecq.

Compte tenu des investissements publics réalisés au sein de l'institution, il est tout à fait envisageable de confier la "gestion" de certaines missions au secteur privé, en instaurant un contrat de gestion qui garantirait des tarifs attractifs, notamment pour la population en situation de précarité. Un contrat de gestion permet de garder un contrôle sur les activités tout en confiant la gestion à des professionnels du secteur.

Intensifier la lutte contre la pauvreté

Nos propositions se concentrent sur plusieurs axes clés pour améliorer la lutte contre la précarité et renforcer le soutien aux personnes en difficulté.

En partenariat étroit avec les acteurs de terrain, notamment les associations, il est crucial de pérenniser et sécuriser la formule des « restos du cœur ». Ces initiatives sont essentielles pour garantir un accès régulier à l'alimentation pour les personnes les plus vulnérables.

Par ailleurs, il est urgent de désengorger le service d'urgence 112, souvent submergé par des appels non prioritaires, ce qui retarde l'intervention dans des cas graves. Mons en Mieux propose de créer un service d'urgence à caractère social, doté d'un véhicule dédié, pour prendre en charge les situations non médicales urgentes, permettant ainsi aux ambulances de se concentrer sur les urgences vitales.

La lutte contre les marchands de sommeil constitue une autre priorité. L'exploitation de la précarité à travers des logements insalubres est intolérable. Nous nous engageons à combattre ces pratiques en veillant à ce que les locataires, souvent victimes de propriétaires peu scrupuleux, soient relogés dans des conditions dignes, salubres et agréables.

La réinsertion sociale par le travail est un axe majeur de notre politique. Des initiatives comme le projet « Four et au Moulin » montrent que l'intégration professionnelle peut aider les personnes marginalisées à retrouver une place dans la société. Nous souhaitons étendre cette approche à d'autres groupes précarisés, notamment ceux vivant dans la rue.

L'amélioration des conditions de logement passe également par une meilleure isolation des habitations. En investissant dans l'isolation et les panneaux solaires, il est possible de réduire les charges tout en augmentant les loyers. Une convention avec la Région Wallonne ou les sociétés de logements sociaux pourrait soutenir ces investissements, permettant ainsi des économies d'énergie tout en améliorant la qualité de vie des locataires.

Nous envisageons également la création d'un service d'assistance à la population pour aider nos concitoyens à surmonter les difficultés administratives. Ce service fournirait non seulement des conseils et de l'orientation, mais aussi une aide concrète pour accomplir les démarches nécessaires, rappelant le rôle autrefois tenu par l'« écrivain public ».

Lutter contre l'analphabétisme est essentiel pour une meilleure intégration sociale. Le CPAS doit proposer un nombre suffisant de cours pour adultes afin de permettre à chacun d'acquérir les compétences de base en lecture et en écriture.

Nous devons également être particulièrement attentifs à deux publics vulnérables : les femmes et les jeunes. Les femmes, souvent victimes d'inégalités et de précarité en cas de séparation, doivent pouvoir accéder à une autonomie financière, surtout si elles sont victimes de violences. Quant aux jeunes, il est crucial de prévenir le décrochage scolaire et de les accompagner vers l'emploi, afin qu'ils puissent se libérer du cycle de dépendance souvent observé chez leurs parents.

Enfin, nous devons exploiter les « marqueurs » tels que le surendettement, qui laisse des traces profondes dans la vie des personnes touchées. Lutter contre la pauvreté et le désœuvrement, c'est aussi renforcer la sécurité de tous, car réduire la dépendance à des substances comme la drogue ou la méthadone diminue les risques de délinquance.

Deux éléments essentiels sous-tendent notre approche :

1. La mise en place d'une véritable collaboration entre tous les acteurs de terrain – coordonnée par le CPAS – incluant associations caritatives et humanitaires, médecins généralistes, pharmaciens, mutuelles, police, gardiens de la paix, travailleurs sociaux, hôpitaux, etc. Cela permettra une approche globale et coordonnée des phénomènes conduisant à la précarité.

2. La création d'un fichier informatisé de toutes les personnes en situation de grave précarité**, avec les garanties nécessaires de confidentialité. Ce fichier permettra non seulement de structurer les aides alimentaires, mais aussi d'assurer une prise en charge médicale adéquate des personnes concernées.

Ces propositions visent à offrir un soutien plus structuré, efficace et humain aux personnes les plus vulnérables de notre société.

Une authentique relance sociale dans le Grand'Mons

Un constat objectif s'impose : notre Ville est mal positionnée dans tous les domaines problématiques, tels que le taux de chômage et l'insécurité, et se trouve en bas de classement dans les indicateurs positifs comme le revenu par habitant. Sans intervention, la situation ne fera qu'empirer. Il est donc urgent de mettre en place une politique volontariste pour aider nos concitoyens à s'extraire progressivement de cette situation pénalisante. Il n'y a pas de fatalité : nous devons mobiliser nos ressources dans plusieurs directions.

Via l'éducation : Il est crucial de redonner aux jeunes le goût de l'effort et de la discipline, des valeurs morales qui leur fourniront des repères essentiels dans la vie.

Par la formation : Il est bien connu que sans une formation adéquate, il devient extrêmement difficile de trouver un emploi stable et de se bâtir un avenir.

Par le travail social : Une équipe pluridisciplinaire, composée d'assistants sociaux, de conseillers en formation, entre autres, sera chargée de suivre chaque situation individuelle, qu'il s'agisse de jeunes sans formation ou de bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale. Personne ne doit être laissé de côté. Cette équipe devra motiver, accompagner, et guider les personnes dans leur recherche d'emploi, en se concentrant sur les métiers en pénurie et les secteurs offrant des opportunités de reclassement.

Concernant la mise au travail : Les dispositifs des articles 60 et 61 ne doivent pas se limiter à offrir un emploi temporaire, souvent précaire, pour trois ans, car cela ne favorise pas l'épanouissement des individus, ni l'accès à la propriété ou à des perspectives d'emploi à long terme. Il est essentiel d'associer ces mesures à des formations qualifiantes qui permettront aux bénéficiaires de trouver un emploi stable après la période d'aide, que ce soit dans le secteur public ou privé. Cela est d'autant plus réalisable que de nombreuses opportunités d'emploi existent dans notre région.

Nous devons améliorer la pérennité des emplois pour des personnes employées via les articles 60.

Réviser la politique des logements sociaux

Atteindre le seuil de 10 000 logements gérés est un atout majeur pour une société de logements publics. Nous devrions donc encourager une fusion avec une ou plusieurs autres sociétés pour atteindre cette taille critique, ce qui permettrait de réaliser des économies d'échelle significatives.

Il est essentiel de mettre en place une liste d'« exclus » pour interdire l'accès aux logements sociaux aux personnes qui ont causé des nuisances à leurs voisins ou détérioré leur logement social. Certains locataires provoquent des dommages nécessitant jusqu'à 25 000 euros de réparations ! Actuellement, lorsque ces individus quittent un logement, il reste possible de leur attribuer un autre logement social après un certain délai, ce qui est problématique.

Ces locataires problématiques se retrouvent souvent pris en charge par une maison du CPAS, ce qui est paradoxal. Une meilleure coordination entre les services pourrait aider à éviter ces situations.

Il est important de souligner que la pauvreté ne justifie pas les comportements inciviques ou le manque de propreté. Faire un tel amalgame est offensant. Il est nécessaire de sanctionner ceux qui troubent la quiétude des voisins, et cela s'applique aussi aux logements sociaux (comme les graffitis, la consommation de drogue, les nuisances sonores, ou la possession d'armes). Trop de résidents dans les logements sociaux souffrent du comportement de ceux qui ne respectent pas les règles de la vie en communauté.

Il est crucial de prévoir un nombre suffisant de logements de transition, et il serait plus logique que cette gestion soit assurée par la société de logements, plutôt que par le CPAS ou l'AIS. Plus généralement, il n'est pas nécessaire de dupliquer les services de location de logements au sein de toutes les structures de l'Administration.

La location acquisitive comme premier rempart contre la précarité

Il s'agit d'un aspect crucial qui a été négligé pendant trop d'années. Lorsqu'une famille devient propriétaire, elle se libère de l'engrenage de la pauvreté, et l'acquisition d'un logement permet aux retraités de bénéficier pleinement de leur pension. Il est donc nécessaire de promouvoir l'achat de logements sociaux, ce qui encouragera naturellement la mixité sociale dans les quartiers.

Des aides au logement existent déjà en Wallonie, et il est important de les combiner avec des offres de logements à des prix accessibles.

Étant donné que la propriété immobilière est une protection contre la précarité, il est essentiel de mettre en place des mécanismes permettant aux locataires de devenir propriétaires de leurs logements à terme. Une option serait de proposer un système de location-vente, avec un paiement final après 30 ans, pouvant être assumé par les parents ou les enfants, avec ou sans recours au crédit.

Les jeunes ménages sont insuffisamment représentés dans les logements sociaux. Il est crucial de libérer ces logements pour ceux qui en ont réellement besoin, en encourageant les résidents à accéder à la propriété ou à louer dans le secteur privé lorsque leur situation financière s'améliore. À cet égard, il serait préférable de privilégier les Agences Immobilières Sociales (AIS) plutôt que de construire de nouveaux logements sociaux.

Il est important de noter que les logements sociaux sont construits grâce à des subventions, mais leur entretien pèse sur le budget de fonctionnement ordinaire des communes, qui ne croît pas en conséquence. Les pouvoirs publics se trouvent donc dans l'incapacité de gérer et d'entretenir ces infrastructures subventionnées, étant donné la stagnation de leurs budgets de fonctionnement. Notre proposition vise à remédier à cette situation.

Un territoire zéro sans-abri

Une nouvelle politique d'accueil des sans-abris est nécessaire. Il est inacceptable que des Montois et Montoises vivent encore dans la rue. Mons en Mieux propose de travailler avec les associations de terrain pour élaborer des solutions inspirées des réussites d'autres villes et projets pilotes.

Mons en Mieux souhaite s'inscrire dans la politique "zéro sans-abri" wallonne qui vise à éradiquer l'itinérance en garantissant à chaque personne un accès immédiat à un logement stable et sécurisé, tout en fournissant un accompagnement social adapté pour répondre à leurs besoins spécifiques. Cette approche repose sur une collaboration étroite entre les pouvoirs publics, les associations de terrain, et les services sociaux, avec pour objectif de prévenir les expulsions, d'assurer une prise en charge rapide des personnes en situation de précarité, et de faciliter leur réinsertion durable dans la société. L'accent est mis sur l'accès à des logements abordables et sur le développement de programmes de soutien pour les aider à retrouver leur autonomie.

Fusionner les services de la Ville et du CPAS

Afin de réaliser des économies qui n'affectent absolument pas le service rendu à la population, nous préconisons la réunion d'un maximum des services du CPAS avec ceux de la Ville comme par exemple ceux liés au patrimoine et les services techniques ou encore les archives et la protection des données. Des économies substantielles seront ainsi réalisées dans les services afin de remettre les moyens aux citoyens.

De manière générale, notre ligne de conduite sera d'éliminer les doublons mais également de mettre sur pied un grand portefeuille FEDER/FSE destiné à financer et développer les mesures contre la pauvreté et pour une meilleure santé ainsi qu'un véritable « ratrappage économique ».

Renforcer le programme *Housing First*

Mons en Mieux est résolument engagé à renforcer le programme *Housing First*, visant à répondre à l'urgence de la situation des sans-abris dans la ville. L'objectif est de renverser l'approche traditionnelle de l'aide aux sans-abri en offrant d'abord un logement stable avant de traiter les autres problématiques comme la santé mentale et la dépendance. Cette initiative permet aux individus de bénéficier d'un cadre de vie sûr et sécurisé, ce qui constitue la base pour toute reconstruction personnelle et réinsertion sociale. Mons en Mieux prévoit d'augmenter significativement les investissements dans ce programme, d'élargir le nombre de logements disponibles, et de fournir un accompagnement personnalisé et continu. Cela comprend l'accès à des services de soins, à des programmes de formation et à des opportunités d'emploi, assurant ainsi une intégration complète et durable des bénéficiaires dans la société.

Travailler au développement des maisons de quartier et un focus sur les jeunes

Mons en Mieux reconnaît l'importance cruciale des maisons de quartier comme centres de la vie communautaire et souhaite intensifier les efforts dans ces espaces vitaux. L'objectif est de renforcer leur rôle de points de rencontre, d'apprentissage et de soutien pour tous les habitants, favorisant ainsi le tissu social et la cohésion entre les générations. Pour ce faire, Mons en Mieux envisage d'améliorer les infrastructures existantes et pour étendre les programmes offerts, allant des ateliers éducatifs et des activités culturelles à des services de conseil et de soutien. L'initiative inclura également une collaboration accrue avec les associations locales et les services sociaux pour assurer que les besoins spécifiques de chaque quartier soient adressés efficacement, permettant ainsi à chaque maison de quartier de devenir un véritable carrefour de l'activité communautaire et un moteur de bien-être pour tous ses résidents.

Une attention particulière sera portée sur les enfants et les jeunes afin de leur garantir d'avoir toutes les chances de réussir tout ce qu'ils entreprennent sur le plan scolaire ou professionnel.

Mons en Mieux soutient l'implication sociale des jeunes et s'engage à renforcer les initiatives favorisant leur participation à la vie publique, notamment en matière de politique sociale et de développement durable, à travers des programmes tels que le service citoyen, l'Été Solidaire, les conseils communaux pour enfants et jeunes, ainsi que les conseils consultatifs dédiés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Nous encourageons également les autorités locales à promouvoir la mixité sociale lors du recrutement pour les emplois étudiants.

Consolider le dispositif de médiation de dettes

Les personnes en situation de surendettement figurent parmi les plus vulnérables. Pour Mons en Mieux, il est essentiel de renforcer le dispositif de médiation de dettes, afin de permettre à ces individus de faire face à leurs obligations financières tout en maintenant un niveau de vie décent. Ce service ne doit en aucun cas entraîner une déresponsabilisation, mais plutôt offrir une occasion de réfléchir aux conséquences d'engagements financiers excessifs par rapport à leurs ressources. De plus, il est crucial d'améliorer l'éducation financière pour tous, et en particulier

pour les jeunes, en développant un programme national visant à les sensibiliser dès le plus jeune âge à la gestion de leur budget.

Le développement du service citoyen volontaire

Mons en Mieux appuie le développement d'un service citoyen volontaire généralisé, en particulier au sein des services publics. Ce service représente un outil d'émancipation et d'orientation qui requiert un statut clairement défini et une évaluation pour assurer son bon fonctionnement ainsi que ses interactions avec les différents niveaux de pouvoir. Il est crucial de garantir la complémentarité du service citoyen avec d'autres initiatives existantes, afin d'éviter toute concurrence ou effets négatifs. Les compétences acquises par les jeunes au cours de ce service doivent être reconnues et valorisées dans le cadre de leur recherche d'emploi.

La promotion de la santé auprès des personnes en situation de précarité

Nous reconnaissons que les inégalités sociales ont un impact négatif sur la santé des populations défavorisées tout au long de leur vie. Certaines personnes vivent dans des environnements matériels et des contextes financiers et socioculturels qui compliquent l'adoption de comportements bénéfiques pour la santé. Il est donc crucial pour Mons en Mieux de consacrer plus de ressources à la promotion de la santé auprès de ces groupes et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Les communes et les CPAS doivent accorder une attention particulière à la santé des personnes les plus vulnérables.

11. La santé

Constats

La santé bien qu'elle soit à la fois une compétence fédérale et dans une moindre mesure une compétence régionale est une priorité pour nos concitoyens et les montois.

À l'horizon 2030, un grand hôpital montois réunissant les deux sites historiques Ambroise Paré et Saint-Joseph sera une réalité, cette fusion qui a pris le nom d'Helora est une opportunité pour les montois, elle permettra d'unir les capacités hospitalières montoises afin d'être plus efficaces et pouvant déployer une offre de soins complète à destination des patients.

D'autres thématiques comme la lutte contre le tabagisme et la consommation excessive d'alcool, la promotion de l'alimentation saine, l'accessibilité des PMR dans les infrastructures de santé doivent constituer également des priorités.

Nos propositions

Réduire les délais de prise en charge par les ambulanciers et les services d'urgence

En concertation avec les instances de la Zone de Secours Hainaut Centre et du pôle hospitalier Helora, nous devons réduire les délais de prise en charge par les ambulances et les urgences est crucial pour améliorer la qualité des soins et sauver des vies. Cela passe par l'optimisation des infrastructures et des ressources, notamment en augmentant le nombre de véhicules d'urgence disponibles, en améliorant la répartition géographique des postes d'ambulances, et en renforçant la formation du personnel médical d'urgence.

L'introduction de technologies de géolocalisation plus avancées et la coordination efficace des appels d'urgence permettent également d'optimiser les trajets et de réduire les temps d'intervention. En parallèle, une gestion plus fluide des urgences à l'hôpital, grâce à une meilleure répartition des patients et des processus accélérés d'admission, contribue à raccourcir les délais de prise en charge. Ces mesures combinées assurent une réponse rapide aux situations critiques et réduisent les risques pour les patients.

Améliorer l'accessibilité des PMR dans et aux abords des hôpitaux

L'accessibilité des PMR dans les hôpitaux doit être une priorité, profitons des nouvelles constructions hospitalières pour en faire un modèle du genre.

À ce titre, la ville de Mons tiendra des réunions avec l'ASBL Helora afin de connaître précisément la politique suivie pour le futur hôpital !

Profitons également de cette occasion pour améliorer l'accessibilité des services d'urgence pour les PMR, à tous les services de consultation concernant les hôpitaux généraux et psychiatriques.

Les maisons de repos devront également fournir des efforts pour une meilleure accessibilité des PMR.

Améliorer la prévention vis-à-vis des maladies mentales notamment pour les jeunes

Les problèmes de santé mentale ont pris une nouvelle dimension depuis le Covid, les hôpitaux psychiatriques (dont le Chêne aux Haies) doivent jouer un rôle de prévention et amener toute leur expertise dans le domaine large de la santé mentale.

Des partenariats et des campagnes de prévention entre la ville de Mons et le Chêne aux Haies devront s'établir afin de conscientiser les montois sur la thématique de la santé mentale.

Nous souhaitons en outre encourager l'engagement de plus de psychologues de première ligne à domicile.

Encourager les investissements dans l'intelligence artificielle pour le domaine médical

L'intelligence artificielle (IA) servira notamment à déceler des maladies plus tôt et à trouver de nouveaux traitements. L'IA sera au cœur de la médecine du futur avec les opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, ou encore les traitements personnalisés grâce au recouplement de données. Citons à cet égard la médecine prédictive et l'évolution d'une maladie, la chirurgie assistée par un ordinateur, les robots compagnons personnes âgées ou fragiles, etc.

Le futur hôpital montois devra être à la pointe de l'intelligence artificielle au profit des soins de santé et des patients.

Assurer la transparence des démarches et investissements publics concernant le nouvel hôpital du réseau Helora

L'accessibilité et la transparence des montants publics concernant le futur logipôle et le futur hôpital devra être totale de la part des autorités à destination des citoyens.

Nous entendons par ces montants : les expropriations le long de l'avenue Wilson, la double bretelle d'autoroute à Jemappes ainsi que le montant exact du logipôle et du futur hôpital.

Une échéance claire de la fin des travaux devra également être communiquée et les délais annoncés devront être tenus. La ville de Mons s'engagera à livrer des chiffres clairs des montants engagés par les différentes autorités (Région Wallonne, Ville de Mons, Groupement privé d'hôpitaux, etc.)

Mons en Mieux plaide pour l'installation du futur hôpital et du logipôle sur le site Geothermia. Cela éviterait les expropriations et les coûts qui en résultent, la construction d'une nouvelle bretelle d'autoroute et les problèmes de mobilité sur la N51 (avenue Wilson). Cela permettrait qui plus est d'avoir les deux institutions sur le même site. En revanche, l'accessibilité en transport en commun devra être assurée pour Geothermia.

Favoriser les hospitalisations à domicile et améliorer l'équipement général dans les hôpitaux

Concernant la politique de santé à proprement parlé, Mons en Mieux souhaite favoriser, lorsque la situation le permet, les hospitalisations à domicile, afin que le patient reste un maximum dans un milieu familial.

Mons en Mieux souhaite également une connexion internet de qualité dans les hôpitaux généraux, psychiatriques, maisons de repos et les établissements de santé, nous l'avons vu durant le covid, un échange vidéo peut mettre du baume au cœur quand les visites physiques sont impossibles.

Sensibiliser les citoyens à la vaccination et encourager la formation aux gestes de premiers secours

Mons en Mieux souhaite aussi une campagne de sensibilisation à la population concernant les vaccins et ainsi éviter les « antivax ».

Nous souhaitons continuer à former les agents communaux aux gestes premiers secours et encourager ces formations.

Lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme

La lutte contre le tabagisme et la consommation excessive d'alcool, qui demeurent d'importants problèmes de santé publique à l'origine d'une morbidité et d'une mortalité importantes est une priorité.

Nous souhaitons mettre en place des programmes de prévention pour en diminuer la consommation.

Promouvoir une alimentation saine pour toutes et tous

La promotion de l'alimentation saine pour tous (exemples : bar à soupe, collation saine dans les écoles, repas scolaires et dans les crèches à partir de produits locaux, produits locaux présents dans les commerces locaux, apprentissage à la confection de repas équilibrés, etc.).

Cette alimentation saine sera également une priorité dans les établissements de santé et les maisons de repos via de nouveaux marchés publics mettant en avant les critères d'alimentation saine.

Collaborer plus activement avec les médecins généralistes du territoire pour coordonner des actions de prévention

Mons en Mieux souhaite collaborer plus activement avec les médecins généralistes du territoire. Cela doit se faire via des contacts plus organisés avec les médecins de l'Association des médecins généralistes et Mons (AMGM).

Cela est essentiel pour renforcer le lien entre les soins primaires et les structures de santé plus spécialisées. Cette collaboration permet une meilleure coordination des parcours de soins, en garantissant un suivi continu des patients, en particulier ceux atteints de maladies chroniques ou nécessitant des soins réguliers. En établissant des canaux de communication plus fluides entre les généralistes et les hôpitaux ou services spécialisés, on peut éviter les redondances et améliorer la réactivité face aux besoins des patients. De plus, une telle collaboration peut aider à désengorger les urgences, en favorisant les consultations en cabinet pour les situations moins graves et en permettant aux généralistes de jouer un rôle clé dans la prévention et l'éducation sanitaire au niveau local.

Promouvoir la santé à l'école

En collaboration avec le Centre intercommunal de santé du cœur du Hainaut (CISCH), Mons en Mieux souhaite promouvoir la santé à l'école. Il s'agit de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge aux bonnes pratiques de santé, qu'il s'agisse de l'hygiène, de la nutrition ou de l'activité physique. Des ateliers interactifs, peuvent aider les enfants et les adolescents à mieux comprendre l'importance de prendre soin de leur corps et de leur esprit. L'éducation à la santé permet aussi de prévenir des comportements à risque, comme le tabagisme ou la consommation de substances nocives.

Ensuite, il est important d'encourager l'activité physique régulière dans les établissements scolaires. Cela peut se faire à travers l'organisation de cours d'éducation physique adaptés et de

programmes sportifs extrascolaires. L'aménagement d'espaces extérieurs sécurisés pour jouer et faire de l'exercice, ainsi que la promotion de déplacements actifs comme la marche ou le vélo pour se rendre à l'école, sont autant de moyens de favoriser le bien-être physique des élèves.

Enfin, l'environnement scolaire doit lui-même être un lieu sain et sécurisé. Cela inclut l'offre de repas équilibrés dans les cantines, en privilégiant des aliments frais et locaux. Des campagnes de sensibilisation au bien-être mental, incluant des initiatives pour lutter contre le harcèlement ou l'anxiété, devraient être mises en place. Une attention particulière doit également être portée à l'accessibilité des services de santé scolaire, avec la possibilité pour les élèves de consulter des professionnels de santé en cas de besoin notamment au sein des Centres psycho-médico-sociaux (CPMS).

12. La gouvernance, la démocratie locale, la participation citoyenne & la vie associative

Constats

Une gouvernance efficace repose sur la participation active des citoyens et sur une administration qui répond de manière transparente et dynamique aux besoins de toutes et tous. Actuellement, la participation citoyenne et l'accès aux informations sur les projets communaux sont insuffisants, ce qui nuit à la transparence et à l'efficacité de l'administration locale. De plus, l'interaction entre les citoyens et leurs représentants pourrait être améliorée, et l'intégration des nouvelles technologies dans les services publics reste encore limitée.

Pour rendre notre ville plus participative et réactive, il est essentiel d'améliorer les mécanismes de gouvernance et de renforcer la vie associative. Les citoyens doivent pouvoir suivre, influencer et évaluer les décisions qui affectent leur quotidien. Une administration plus ouverte, interactive et adaptative est une nécessité pour une démocratie locale vivante et efficace.

Aujourd'hui, nous devons célébrer la richesse et la vitalité des associations qui font battre le cœur de notre ville. Elles sont l'âme de Mons, le moteur d'une solidarité qui nous unit, la source d'une diversité culturelle et sociale qui fait notre fierté. Que ce soit dans le domaine de la culture, du sport, de l'environnement, ou du social, nos associations sont des phares d'engagement, de créativité et de dévouement.

Mais il serait hypocrite de passer sous silence l'injustice flagrante qui ronge cette dynamique. Trop souvent, le soutien du pouvoir politique semble arbitraire, inéquitable, voire injuste. Certaines associations, malgré un travail acharné et des résultats indéniables, peinent à obtenir les moyens nécessaires pour poursuivre leurs actions. D'autres, bénéficiant de connexions privilégiées ou d'une plus grande visibilité, se voient gratifiées de subventions conséquentes sans réelle justification. Cette situation crée une fracture au sein de notre tissu associatif, une fracture qui menace de briser l'élan citoyen que tant d'entre nous s'efforcent de maintenir vivant.

Nous ne pouvons accepter que la force de nos associations soit amoindrie par des décisions politiques opaques et déséquilibrées. Les fonds publics doivent être alloués de manière transparente, équitable, et en fonction de l'impact réel des associations sur notre vivre-ensemble. Nous exigeons une politique qui soutient les efforts là où ils sont les plus nécessaires, qui reconnaît le mérite avant les amitiés politiques, et qui traite chaque association avec le respect et la considération qu'elle mérite.

Mons mérite mieux. Nos associations méritent mieux. Ensemble, réclamons une politique juste, où chaque initiative citoyenne peut s'épanouir sans être freinée par l'injustice. Le futur de Mons est entre nos mains, construisons-le sur les bases solides de l'équité et de la solidarité.

Nous ne pouvons plus tolérer que les associations de Mons soient victimes d'injustices et de favoritismes. Ensemble, exigeons transparence et équité dans l'attribution des ressources. Nos associations sont le cœur battant de notre ville; leur avenir doit être garanti par des politiques justes. Mons mérite mieux, et nous bâtirons ce changement la main dans la main des comités et des associations de nos 19 villages !

Nos propositions

Mettre en place des réunions citoyennes annuelles dans chacune des 19 communes

Des réunions régulières pourraient être instaurées dans chaque quartier, offrant aux citoyens une opportunité de discuter directement avec les responsables communaux. Ces rencontres permettront d'exprimer des préoccupations, de proposer des solutions aux problèmes locaux, et de renforcer la connexion entre les habitants et les autorités locales.

Réduire le cabinet du Bourgmestre et supprimer ceux des Échevins

Mons en Mieux souhaite réduire la taille du cabinet du Bourgmestre et supprimer complètement ceux des Échevins, afin de favoriser une collaboration directe avec l'administration. Cette approche vise à améliorer l'efficacité et la transparence du fonctionnement communal, en simplifiant la structure de gouvernance et en renforçant la communication entre les élus et les services administratifs. En éliminant ces cabinets, les Échevins seraient plus impliqués dans les opérations quotidiennes, ce qui permettrait une prise de décision plus rapide et une meilleure réponse aux besoins des citoyens.

Rationaliser les intercommunales et les structures publiques

IDEA, Hygea, Logipôle, CNEO, Igretec, IBH, CISCH, Gabrielle Passelecq... Notre commune travaille avec de nombreuses intercommunales auxquelles s'ajoutent de nombreuses structures publiques et parapubliques comme des asbl dans des domaines divers et variés (sport, culture, folklore, social...).

Au sein des intercommunales auxquelles Mons participe, nous nous engageons à nous assurer que les rémunérations des membres de la direction soient proportionnelles à leurs responsabilités, évitant ainsi tout excès. Nous devons maintenir une influence et un contrôle solides sur ces structures pour maximiser leur efficacité.

Mons en Mieux réduira le nombre d'intercommunales et autres structures supracommunales, en veillant à ce que leur périmètre d'action et leur mission restent strictement alignés sur les objectifs d'intérêt public de notre cité. De plus, Mons en Mieux limitera la concurrence potentielle entre les intercommunales et le secteur privé.

Dans cette optique, Mons en Mieux entend moderniser et rationaliser le fonctionnement des fabriques d'églises, notamment en encourageant leur fusion volontaire et en élaborant des plans pluriannuels pour les travaux nécessaires.

Évaluer l'impact du budget participatif

Pour renforcer le budget participatif, nous proposons un accompagnement structuré pour les citoyens tout au long du processus. Les projets soumis devront s'inscrire dans le projet de vie de notre ville. Cet accompagnement permettra de mettre en place des formations pour aider les citoyens à préparer leurs propositions, d'offrir une assistance technique pendant la mise en œuvre des projets et instaurera un suivi régulier pour garantir une gestion efficace des fonds et maximiser l'impact des projets.

Créer une plateforme de suivi des projets publics

Nous souhaitons développer une plateforme en ligne dédiée au suivi des projets communaux. Cette plateforme permettrait aux citoyens de suivre l'avancement des projets, les dépenses associées et les résultats obtenus en temps réel, assurant ainsi une transparence accrue et une meilleure information du public.

Améliorer les services publics avec l'intelligence artificielle (IA)

Utiliser l'intelligence artificielle pour analyser les demandes et les retours des citoyens. Cette approche optimiserait les services publics, prédirait les besoins futurs et rendrait l'administration plus réactive et mieux adaptée aux évolutions des besoins des Montois et des Montoises.

Proposer une formation continue des agents publics

Favoriser la mise en place d'un programme de formation continue pour les agents publics afin de les former aux nouvelles technologies, aux meilleures pratiques en matière de gestion publique, et

à la relation avec les citoyens. Cette initiative viserait à améliorer l'efficacité et la qualité du service public.

Développer une application mobile pour la gouvernance

Nous renvoyons au chapitre « Nouvelles technologies » afin de mettre en place d'une application mobile dédiée à la gouvernance locale. Cette application permettrait aux citoyens de signaler des problèmes, soumettre des idées, suivre les actualités communales, et interagir directement avec leurs représentants, facilitant ainsi la communication et l'engagement civique.

Encourager la collaboration intercommunale

Promouvoir des initiatives de collaboration entre les communes voisines pour partager des ressources, des services et des projets. Cette approche vise à optimiser les coûts et les résultats tout en renforçant les liens entre les différentes collectivités locales.

Renforcer le service de médiation

Le service de médiation sera renforcé pour résoudre les conflits entre citoyens ou entre citoyens et administration. Ce programme facilitera une résolution rapide et équitable des problèmes, contribuant ainsi à un climat social plus apaisé et constructif.

Ce processus alternatif de résolution des conflits est très utile notamment dans les relations de voisinage. Ce développement permettra de soulager nos agents de quartier afin de résoudre un maximum de problèmes sans intervention policière ou de la justice.

Augmenter la transparence des associations locales

Sera instauré un cadastre public et accessible en ligne des associations reconnues à Mons et, si elles reçoivent un subside public, la composition de leur Comité/Organe d'administration.

Nous rendrons publics tous les avantages alloués aux associations. Certaines associations bénéficient d'un local gratuit, d'autres d'un local payant à tarif préférentiel, d'autres à tarif plein, certains comités peuvent obtenir des barrières ou des podium gratuitement tandis que pour d'autres ces services sont payants... Nous souhaitons mettre fin à ce clientélisme et à l'opacité qui justifie ces décisions. Chaque avantage ou soutien sera rendu public et justifié.

Nous veilleront également à ce que l'ensemble des ressources existantes disponibles soient portées à la connaissance de toutes les associations.

Les subsides seront attribués selon une grille d'attribution sur base des modèles utilisés à la Fédération Wallonie-Bruxelles qui objectiverait des tranches de subides proportionnelles à différents indicateurs tels que le nombre de membres, le nombre d'activités annuelles, le nombre de participants aux événements organisés,...

Créer un Conseil communal consultatif des associations

Un Conseil Communal Consultatif des Associations sera mis en place, où chaque association reconnue par la Ville de Mons disposera d'un siège et pourra être entendue.

Le service « associations » sera tenu d'offrir des créneaux de rencontre un soir par semaine, considérant que de nombreux responsables d'associations sont des bénévoles qui se dévouent après leur activité professionnelle, la Ville de Mons doit se mettre au service de ses bénévoles et de son public, pas l'inverse.

Rendre plus démocratique la gestion des salles CALVA

La gestion des salles « CALVA » sera observée plus attentivement. Certains comités CALVA n'ont pas réuni leurs organes de contrôle durant toute la mandature (6 ans !), empêchant par là

l'opposition (MeM, cdH ou PTB) de contrôler la gestion de celles-ci. Mons en Mieux ! souhaite mettre fin à l'opacité qui entoure la gestion des salles CALVA qui appartiennent à tous les montois et pas seulement à certains comités colorés.

Poursuivre le travail de mémoire avec les associations patriotiques

Mons en Mieux place une grande importance sur le travail de mémoire et souhaite poursuivre et intensifier sa collaboration avec les associations patriotiques locales. L'objectif est de maintenir vivante la mémoire collective liée aux événements historiques significatifs, en particulier ceux qui touchent à l'histoire militaire et à la résistance. Cette collaboration se traduira par l'organisation commune de cérémonies commémoratives, d'expositions éducatives et de conférences publiques, visant à sensibiliser les citoyens à l'histoire de leur communauté et à rendre hommage à ceux qui ont servi et sacrifié. En renforçant ces partenariats, Mons en Mieux espère également favoriser un sentiment d'appartenance et de fierté parmi les générations, assurant ainsi que les leçons du passé continuent d'éclairer les actions futures.

13. Les nouvelles technologies

Constats

Le numérique est incontournable dans notre société actuelle, mais cette évolution technologique n'est pas sans son lot de défis. Par exemple : le wifi urbain est souvent défaillant, ce qui complique l'accès à internet pour de nombreux citoyens. De plus, des initiatives comme Hoplr ne suscitent pas forcément l'engouement attendu de la part des Montois et Montoises.

L'intelligence artificielle (IA) joue un rôle croissant, mais elle exacerbe également la fracture numérique. Certaines personnes, en particulier les plus âgées, peinent à s'adapter aux nouveaux systèmes technologiques. Cela se voit notamment dans les banques, où les services en ligne prennent le pas sur les guichets physiques, et dans la prise de rendez-vous avec l'administration, où le numérique est devenu la norme. Beaucoup de gens expriment le désir de retourner à l'ancien système, plus accessible pour tous.

Par ailleurs, l'installation de caméras de surveillance dans les espaces publics suscite des débats sur la vie privée et la sécurité. La transition vers une société toujours plus connectée doit donc se faire avec précaution, en veillant à inclure tous les citoyens et à répondre à leurs besoins spécifiques.

Mons en Mieux envisage les technologies comme une opportunité pour développer les services rendus aux citoyens de notre Ville et ses villages. Ces dernières peuvent être un atout pour rendre l'administration communale plus efficace.

Nos propositions

Créer une appli montoise

Mons en Mieux propose la création d'une application mobile de la Ville avec une carte interactive, des raccourcis pour signaler des problèmes aux services, l'intégration d'un chat de village comme Hoplr. Le but est de développer une app qui permette d'accéder aux informations non seulement administratives mais aussi culturelles, sportives, commerciales (boutiques et resto) et touristiques (dont l'emplacement des fresques et musées).

Elle permettrait également de donner plus d'informations sur les travaux ou sur les collectes de déchets (en intégrant les informations de l'app Recycle! de l'Hygea). Des raccourcis vers les services de secours, la police et les pompiers peuvent s'avérer utile.

Dans un second temps et si les possibilités budgétaires, techniques et administratives le permettent, nous pourrions travailler sur l'obtention de récompenses (tickets de cinéma, entrées dans les musées, réduction dans les commerces) pour les faits signalés aux services (dépôts sauvages, dégradations, nids de poule,...).

L'application et le site internet de la Ville devrait contenir un agenda centralisé des activités du territoire qu'elles soient organisées par la Ville ou par notre riche tissu associatif.

Toutes les informations pratiques liées aux écoles montoises devront être disponibles en un seul et unique site : coordonnées des directions, menus, calendrier des manifestations et autres événements scolaires, horaire des garderies...

Utiliser les technologies au service des citoyens

Nous poursuivrons et intensifierons le développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Il est utile de réfléchir à une solution pour les bornes en bordure du centre-ville dans différents lieux stratégiques (à proximité du Mons Mémorial Museum, du Lycée Bervoets, du square Roosevelt...). Nous devons aussi encadrer le rechargement afin d'interdire strictement les câbles de connexion sur les trottoirs.

Afin d'intensifier la transparence des informations détenues par la Ville, l'open data permettra de diffuser plus largement aux citoyens et citoyennes désireux les données collectées par les services communaux. Par exemple, la numérisation des archives communales permettra d'enrichir les connaissances de tout un chacun sur le passé de notre cité et pourrait être exploité de manière plus approfondie au niveau touristique. Nous souhaitons aussi centraliser les informations et les différentes aides pour les personnes dans le besoin.

Dans le but de réduire les dépôts sauvages, nous proposons la mise en place progressive de recyparcs intelligents par l'Hygea. Les citoyens auraient accès en direct à l'affluence ainsi qu'au taux de remplissage des conteneurs de leur recyparc.

Nous devons également nous appuyer sur les nouvelles technologies afin d'améliorer la mobilité et la sécurité routière. Nous proposons donc le recours à des panneaux de signalisation et de vitesse intelligents par exemple sur le ring afin de moduler la vitesse ou aux abords des écoles. L'éclairage intelligent notamment aux abords des passages pour piétons est un atout pour améliorer la sécurité des usagers faibles.

Une administration plus efficace

Tous les agents administratifs seront progressivement formés aux nouvelles technologies, aux nouveaux modes de communication, aux réseaux sociaux et aux enjeux du numérique de façon à être plus familiers et ouverts aux codes de l'e-administration dans une « *smart city* ».

Nous devrons travailler sur le recours aux logiciels qui exploitent l'intelligence artificielle (IA) afin notamment d'automatiser certaines procédures ce qui permettrait de libérer du temps pour les employés afin d'être en contact avec les citoyens et pour les ouvriers afin qu'ils puissent se concentrer sur l'entretien des routes, la propreté,...

Aider les jeunes et les ainés à utiliser les nouvelles technologies

L'apprentissage aux nouvelles technologies peut se faire à l'école. Les petits Montois doivent être initiés au traitement de texte, à l'utilisation de logiciels, à la programmation et créativité numériques. Une sensibilisation sur les dangers en ligne et le cyber harcèlement devra être intégrée au parcours des jeunes.

En tant qu'autorité publique, nous devons apporter assistance et formation aux personnes âgées pour le numérique. Cela peut se faire via les Espaces Publics Numériques (EPN) de Mons et Jemappes. Il est nécessaire également d'évaluer les besoins des ainés en la matière et d'envisager le développement de nouveaux EPN sur le territoire. Un apprentissage de lutte contre le *phishing* et les arnaques en ligne pourra se faire via des formations.

Développer l'industrie du jeu vidéo

L'industrie du jeu vidéo en Wallonie, et plus spécifiquement à Mons, est en pleine expansion, stimulée par l'appui des institutions éducatives et des initiatives gouvernementales. Les universités locales offrent des programmes dédiés qui couvrent tous les aspects de la création de jeux, préparant ainsi les étudiants à intégrer ce marché en évolution. Ces formations sont souvent enrichies par des partenariats industriels qui facilitent le networking et l'expérience pratique.

Par ailleurs, Mons attire des start-ups et des studios de développement grâce à des politiques favorables, comme des incitations fiscales et des subventions ciblées. Des événements réguliers liés au jeu vidéo contribuent également à faire de la ville un centre dynamique pour cette industrie, renforçant son rôle dans le secteur des médias numériques en Europe.

14. L'agriculture

Constats

Le territoire de Mons comprend 87 exploitations sur 5.600 hectares, représentant 38% de la surface territoriale. Toutefois, seule une petite dizaine de ces exploitations pratiquent la vente directe. Les coopératives agricoles rencontrent des difficultés car le secteur, les agricultrices, agriculteurs et éleveurs ne sont pas demandeurs.

La transformation et la vente au détail sont également problématiques : le coût élevé du personnel local rend cette activité difficilement viable. Ce manque de rentabilité s'étend à d'autres parties du secteur comme la production de fromage, de charcuterie et de produits laitiers, qui manquent de visibilité.

Les producteurs locaux se sentent négligés par les institutions publiques, ce qui aggrave leur situation.

Le secteur du vrac et des produits bio a également souffert, avec de nombreux magasins ayant dû fermer leurs portes. Par exemple, le marché de Flénu a disparu et les horaires des marchés restants ne sont pas adaptés aux travailleurs.

La crise agricole actuelle affecte de nombreux aspects du secteur, notamment l'agriculture de dates et les tâches administratives pèsent énormément sur le travail agricole.

L'entretien des abords des champs est coûteux en raison du prix du diesel et de l'équipement nécessaire pour le fauchage tardif. Les problèmes de déchets, comme les cannettes et les PMC dans les champs, ajoutent une couche supplémentaire de complexité.

Le recours aux personnes employées via les articles 60/61 par les pouvoirs publics, censés aider les producteurs, se révèle inutile, car cela entraîne des accidents dû notamment au manque de formation adéquate.

À tout cela s'ajoute la taxe communale sur la force motrice qui pèse lourdement sur les exploitations des travailleurs de la terre.

La lutte contre les inondations est une autre préoccupation majeure. La ville et le CPAS louent des terres via des baux à ferme, mais la question de la régie agricole reste en suspens. Il est crucial de trouver des solutions pour soutenir les agriculteurs et assurer la pérennité du secteur agricole local.

Nos propositions

Travailler main dans la main avec nos agriculteurs et agricultrices

Il est primordial d'améliorer l'entente entre les agriculteurs, éleveurs et producteurs locaux et les autorités communales. L'échevinat de l'agriculture doit rencontrer régulièrement les travailleurs de la terre afin de pouvoir comprendre les difficultés auxquelles ils doivent faire face et travailler sur des solutions concrètes à mettre en place.

Nous souhaitons privilégier le recours aux produits locaux dans les marchés publics des collectivités dont les écoles, les maisons de repos, le Logipôle dépendant des autorités publiques et inciter les structures privées de Mons d'agir de la même manière.

Nous souhaitons clôturer l'évaluation de la pertinence de la création d'une régie agricole afin de créer un atelier de transformation avec un dépôt-vente. Cela doit se faire en collaboration avec les acteurs locaux afin de rencontrer leurs besoins réels.

Outre les mesures à prendre relevant de la gestion des cours d'eau et de l'aménagement du territoire, nous devons travailler de concert avec les exploitants agricoles afin de lutter efficacement contre les inondations.

Soulager financièrement nos agriculteurs et éleveurs

Nous proposons d'exclure le secteur agricole de la taxe communale sur la force motrice.

Une réflexion doit également être menée, en collaboration avec la région wallonne, sur la nécessité de ne plus exproprier sur les terres cultivables afin de contenir les prix du foncier.

Plus de visibilité pour nos producteurs locaux

Il nous paraît utile de valoriser les produits locaux. Pour ce faire, il faudra établir un cadastre de qui produit quoi (bio ou pas) et un recensement des producteurs locaux du territoire montois. Une attention particulière portera sur le fait de savoir s'ils vendent directement dans des boutiques locales sur site ou non. Il est évident que nous devons poursuivre la promotion des producteurs locaux via le Mons Mag et les réseaux sociaux de la Ville.

En tant qu'interlocuteur sur le plan économique, nous souhaitons encourager les grandes surfaces du territoire à disposer d'espaces réservés pour les produits locaux.

Nous plaidons pour la création d'un label communal de valorisation de nos productrices et producteurs locaux. Cela peut se mettre en place afin de valoriser la filière raisonnée qui prend en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal.

Des fermes ouvertes sur la ville

La problématique des marchés est commune à toute la Wallonie. Bien que le vieux marché du dimanche reste un incontournable des habitudes montoises, les maraîchers présents dans les villages du Grand'Mons font face à une diminution des acheteurs. Nous devons donc identifier précisément les difficultés et tenter de relancer les marchés via notamment une modification des horaires. Nous pouvons lancer un projet de marché en fin de journée.

Il est primordial d'intégrer la sensibilisation à l'agriculture dans les projets pédagogiques des écoles de tous les réseaux montois. En tant que pouvoir organisateur de l'enseignement communal, la Ville de Mons doit porter des projets visant à sensibiliser les écoliers aux réalités fermières et encourager la création d'une ferme pédagogique sur le territoire.

15. Les sports, les animations & les loisirs

Sports

Constats

Le sport occupe une place centrale dans la vie de nombreuses personnes du Grand'Mons. Pratiquer régulièrement une activité sportive est crucial pour maintenir une bonne santé physique mais aussi mentale. Le sport contribue à un bien-être global et à une meilleure qualité de vie.

Actuellement, à Mons, il existe un grand nombre de clubs et de sportifs qui attirent particulièrement notre attention. En effet, à travers ces dernières années, le constat est assez interpellant. Malgré les nombreux subventionnements, la situation de nombreux clubs n'est pas optimale. Certains clubs sportifs ne trouvent plus de structures pouvant les accueillir pour pratiquer leurs activités et d'autres ne se sentent pas assez valorisés. La mauvaise gestion a engendré des gros dégâts dans les infrastructures et cela découle sur des résultats catastrophiques telles que la fermeture de l'infrastructure, des travaux plus coûteux et des clubs qui doivent être relocalisés.

Ces situations ne sont que trop souvent constatées et demandent beaucoup plus de prévention dans la gestion. Nos sportifs de haut-niveau sont aussi impactés par cela. Ces derniers permettent à la ville de Mons de rayonner à travers le pays, susciter des vocations mais aussi d'apporter au tissu économique montois des retombées non-négligeables.

Une attention particulière doit être apportée à nos clubs d'élite en football, basket-ball, natation, hockey, athlétisme, rugby, water-polo, cyclisme, tennis, danse, ping pong, volleyball, les sports de combat ou encore en gymnastique. Ces clubs et les sportifs qui pratiquent dans ces disciplines doivent permettre de développer un projet sportif cohérent à l'échelle du territoire.

D'autres disciplines comme le motocross, le padel, l'escalade, la pétanque, le bowling, le billard ou les sports nautiques permettent également d'allier pratique sportive et convivialité tout en pouvant créer des vocations et des exploits sportifs.

L'ADEPS à Mons est une institution clef pour la promotion du sport et de l'activité physique dans la région. Le centre ADEPS de la Sapinette propose une large gamme d'activités sportives pour tous les âges et niveaux. Il organise également des stages sportifs pour les jeunes, contribuant ainsi à leur développement physique et à l'éveil de leur passion pour le sport. Il accueille également des athlètes de haut niveau de gymnastique et tennis de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nos propositions

Avoir une vision sportive à l'échelle du territoire

Mons et ses villages comptent de nombreux clubs sportifs et d'infrastructures. Il existe parfois de la concurrence au sein de la même discipline sans qu'aucune vision pour aller à l'échelon supérieur n'existe. Nous pouvons prendre l'exemple des deux clubs de football contigus à Ghlin ou les deux clubs de natation qui s'entraînent à la piscine du Grand-Large.

Nous devons structurer notre projet de ville en matière de sports. Nous devons mettre en balance l'intérêt d'avoir des structures familiales et récréatives pour l'accès au sport à toutes et tous tout en gardant à l'esprit le développement de structures qui peuvent mener nos sportifs à devenir des athlètes de haut niveau.

Notre objectif est de concentrer les moyens financiers afin de créer des infrastructures de qualité pour un maximum de clubs sportifs et leur permettre de se développer. À l'heure actuelle, les moyens sont dispersés pour contenter certains clubs et certaines disciplines. Il faut cesser avec cette politique.

Retrouver un club de division 1 en football

Nous proposons de poursuivre le travail mis en place afin de pouvoir retrouver un club de football montois dans l'élite en Jupiler Pro League. Pour une ville cela reste un vecteur fédérateur essentiel mais pour que cela fonctionne, cela demande d'être proactif. Nous estimons aujourd'hui que le Stade Tondreau ne respecte plus les meilleures conditions pour évoluer et recevoir des clubs de football en élite. Dès lors, il serait judicieux de réfléchir à un projet novateur qui permettrait de développer un stade selon des critères bien précis. Cela demande avant tout des investisseurs. Ces derniers doivent pouvoir travailler avec la ville dans l'intérêt du club, des jeunes du club et des montois. Mons en Mieux estime qu'un stade dans une zone économique importante avec une proximité aux autoroutes et des facilités de mobilité permettraient de répondre au besoin. Le sportif doit impérativement suivre l'infrastructure et inversement.

Mobiliser des ressources pour nos équipes de premier plan et pour les clubs locaux

Mons en Mieux vise à créer une cellule sponsonring commune aux équipes de premier plan, ce qui permettrait de coordonner les différents acteurs et de négocier au mieux l'intérêt des clubs et de faire le lien avec la ville.

Cela passera également via un poste de gestionnaire des infrastructures sportives qui aidera au développement des clubs et notamment à rédiger une demande de reconnaissance comme centre sportif local en Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui permet de bénéficier de financements pour la prise en charge des agents chargés de l'animation et de la gestion du centre sportif local.

Dans le même sens, nous envisageons de mettre en place un service de la ville d'intervention rapide et récurrents au sein des clubs (tonte, nettoyage, petites réparations, etc.). Le but est de s'assurer que les problèmes mineurs puissent être réglés sans que cela prenne de l'ampleur et puissent nuire à la pratique du sport dans l'infrastructure concernée.

Objectiver les investissements dans les infrastructures

Mons en Mieux veut établir un cadastre pour toutes les infrastructures sportives. Il est impératif d'avoir une vision claire des clubs sportifs et des infrastructures mis à disposition afin de définir les besoins et d'assurer les mutualisations d'infrastructures nécessaires pour la pratique du sport sur notre territoire dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons mettre fin au système d'enveloppes fermés et au saupoudrage qui ne permettent pas de soutenir suffisamment les clubs en croissance et de sauver ceux en moins bonne forme. Ces systèmes ne permettent pas non plus aux clubs en création ou aux nouveaux sports d'émerger. Nous devons définir un cadastre pour toutes les infrastructures permettant de définir les critères exactes d'obtention de subsides et faire preuve d'une grande transparence à l'égard des clubs. Cela passe par le développement de projets par les clubs sur base de dossiers examinés par un jury neutre.

Clôturer les travaux des halls sportifs et les ouvrir aux clubs du territoire

Il faut travailler à terminer rapidement la rénovation des halls existants (Havré, Cuesmes, Flénu, etc..) ainsi que toutes les salles de gym de nos écoles communales. L'objectif final serait de créer un site de réservation en ligne pour optimiser l'occupation de toutes ces salles et autres complexes sportifs existants.

Développer le handisport

Nous soutenons le développement du handisport et veiller à l'aménagement des abords et accès de tous les clubs sportifs. En termes de mobilité, il est fondamental que ces infrastructures soient

desservies par des transports en commun ou, lorsque cela ne s'avère pas possible, par un service de transport communal.

Rénovation et création de parcours sportifs et aires de sport en rue

Nous pensons que le sport doit pouvoir être accessible à tous. Nous souhaitons rénover les parcours Vita existants qui en ont besoin et de mentionner leur itinéraire sur le site/appli de la ville. Aussi, il faut poursuivre les investissements dans les aires de sport en rue. Nous soutenons le sport de quartier par la création d'espaces multisports et de physio-parcs.

Soutenir l'organisation de grands évènements sportifs sur le territoire

Mons en Mieux souhaite proposer l'organisation de grands événements sportifs sur le territoire afin de renforcer l'attrait de la ville et de stimuler son développement économique et touristique.

Semi-Marathon de Mons : Promouvoir ce type d'événement sportif est essentiel, car il offre une vitrine importante pour la ville, mettant en avant son dynamisme et sa capacité à accueillir des manifestations sportives de grande envergure. Un semi-marathon à Mons attirerait non seulement des participants locaux, mais aussi des coureurs et des spectateurs d'autres régions, contribuant ainsi à l'économie locale.

Départ du Tour de France : Accueillir un départ du Tour de France représenterait une opportunité exceptionnelle pour Mons. Un tel événement générerait des retombées économiques significatives, attirerait de nombreux visiteurs et touristes, et offrirait une visibilité médiatique importante à la ville, renforçant son image à l'échelle nationale et internationale.

Tournoi de tennis ATP : Mons en Mieux envisage de remplacer l'Ethias Trophy par un tournoi de tennis ATP. Bien que l'Ethias Trophy ait suscité un fort engouement, il n'a pas pu être maintenu après le départ de son principal sponsor. Relancer un tournoi de cette envergure permettrait de satisfaire l'intérêt du public pour le tennis de haut niveau et d'attirer des joueurs professionnels, contribuant ainsi à l'animation sportive de la ville.

Hippodrome de Ghlin : Mons en Mieux souhaite développer le potentiel économique de l'Hippodrome de Ghlin et accroître son rayonnement sur le territoire. En investissant dans son infrastructure et en diversifiant les événements qui y sont organisés, l'hippodrome pourrait devenir un lieu phare pour les courses et autres manifestations, attirant ainsi un public varié et dynamisant l'économie locale.

MOHA : Mons en Mieux s'engage à soutenir le développement du Mons Hainaut Athlétisme (MOHA) et à promouvoir tant les athlètes de haut niveau que les jeunes talents locaux. En leur offrant des conditions optimales d'entraînement et de compétition, la ville contribuerait à l'épanouissement de ses sportifs et à l'amélioration de leurs performances, tout en renforçant la culture sportive de Mons.

En misant sur ces grands événements sportifs, Mons en Mieux vise à positionner la ville comme une destination incontournable pour les amateurs de sport et à stimuler le dynamisme local, en combinant attrait touristique et croissance économique.

Envisager la construction d'une nouvelle piscine et apprendre à tous les enfants à nager

Mons en Mieux souhaite remédier au manque de piscines à Mons, car deux piscines pour 100.000 habitants ne sont clairement pas suffisantes. Il est donc nécessaire d'augmenter le nombre de piscines sur notre territoire en favorisant la construction de piscines partagées entre plusieurs communes, notamment en partenariat avec les communes du Borinage. Par ailleurs, il serait utile de centraliser l'offre d'apprentissage de la natation dans les piscines privées pour mieux répondre aux besoins en accueil extra-scolaire. Il est essentiel que chaque enfant apprenne

à nager à l'école, et pour cela, les horaires et les tarifs des piscines doivent être plus adaptés, avec une meilleure communication, par exemple via le Mons Mag.

En outre, Mons en Mieux préconise une politique d'utilisation équitable des bassins entre tous les clubs de la région, qu'il s'agisse de natation, de nage synchronisée, de water-polo, de plongée, ou d'écoles de natation, afin de garantir un accès équilibré et juste aux installations aquatiques pour tous.

Aménager un tour du Grand Large complet, sécurisé et accessible à tous

Nous souhaitons travailler à rendre le tour du Grand Large complètement accessible à tous et ce, de manière sécurisée.

Lors des beaux jours d'été le tour du Grand Large est très fréquenté par les Montois(es) qu'ils soient marcheurs, cyclistes, promeneurs, coureurs, avec ou sans poussette, personnes à mobilité réduite, avec ou sans chiens,...

Toutefois, ce tour comporte des obstacles : les pinces et les grilles de l'ADEPS bloquant l'accès à la marina, les coureurs se retrouvent sur la route puisqu'aucun trottoir n'existe à proximité d'Imagipark, le pont du chemin de fer est très utilisé – et ce même par les écoles montoises – alors qu'il n'est pas sécurisé.

Ce dernier est d'ailleurs une vitrine pour notre région puisque le GR 129 y transite.

Du côté de Ghlin, il existe une passerelle qui est encore en bon état et comporte une rampe pour les cyclistes mais elle limite l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Si on envisage un grand tour, de nombreux marcheurs empruntent le pont du Busteau et finissent par passer par la rue Jacqmotte et traverser la route de Wallonie pour rejoindre le canal.

Travailler sur la problématique des sports moteurs

Les sports de moto tout-terrain et la quiétude des riverains situés en bordure des terrains non-officiels entrent souvent en confrontation. En effet, il n'y a pas de terrain pour pratiquer ce sport motocycliste (les plus proches étant à 100km de Mons) et, partant, certain(e)s rouent n'importe où, ce qui dérangent les riverains de ces zones où la pratique sportive n'est pas encadrée notamment à Ghlin et Ciply.

Nous devons travailler en collaboration avec le Royal Mons Auto Moto Club (RMAMC) et les autres clubs de la région affiliés à la Fédération Motocycliste Belge (FMB) afin de trouver un point d'équilibre entre la liberté de pratiquer un sport et la quiétude des riverains.

Soutenir le développement de l'ADEPS

Mons en Mieux souhaite soutenir activement le développement de l'ADEPS, en mettant l'accent sur la promotion du sport et des activités physiques pour tous les citoyens. En collaborant étroitement avec l'ADEPS, Mons en Mieux vise à améliorer les infrastructures sportives locales, à encourager la pratique sportive régulière et à faciliter l'accès aux programmes d'initiation et de formation sportive. L'objectif est de renforcer le bien-être et la santé de la population, tout en favorisant l'épanouissement personnel et la cohésion sociale à travers le sport.

Loisirs

Constats

Ces dernières années, de nombreux événements ont pris place dans notre ville. Pour que tout un chacun puisse trouver son bonheur et que vivre à Mons soit une source de satisfaction, il est important que, outre le sport et la culture, des événements festifs soient organisées.

Intégrer les loisirs pour la ville de Mons peut être un excellent moyen de promouvoir le bien-être, le tourisme, et le dynamisme local.

Nos propositions

Organiser des jeux inter-villages

Nous souhaitons poursuivre l'organisation des jeux type intervilles entre les 19 villages du Grand'Mons autour de différentes activités durant l'été. Cela permettrait de renforcer la convivialité et les échanges entre citoyens. De plus, il s'agit d'activités qui peuvent être adaptées en fonction de la météo ou de la disponibilité des citoyens. Un but de collecte de fonds pour une bonne cause peut également être intégré à la démarche.

Renouveler le marché de Noël

Tout en évaluant le coût de l'organisation actuelle, Mons en Mieux veut améliorer le marché de Noël en travaillant sur la répartition des stands du marché dans les rues autour de la Grand Place mais aussi dans les autres communes du Grand'Mons afin d'assurer un décor festif pour l'ensemble des Montois et Montoises durant cette période phare de l'année.

Assurer une vie nocturne sûre et diversifiée

Nous encouragerons le développement d'une vie nocturne sûre et diversifiée, en soutenant les initiatives des bars, restaurants, et lieux de musique live. Nous travaillerons également à garantir la sécurité dans les quartiers fréquentés le soir tels que le Marché aux Herbes ou le quartier de la gare.

Développer les espaces verts et les infrastructures en plein air

Mons en Mieux souhaite développer les espaces verts et les activités de plein air en investissant dans l'entretien et l'amélioration des parcs urbains, tels que le Parc du Waux-Hall, le Jardin du Mayeur ou les parcs des villages (Bonaert, Jemappes, Bois d'Havré...). L'objectif est de transformer ces lieux en espaces accueillants et attrayants pour les familles, les sportifs, et tous les citoyens, en veillant à ce qu'ils soient bien entretenus et accessibles à tous. Ces parcs pourraient ainsi devenir des centres de vie sociale et de détente, favorisant le bien-être des habitants.

En parallèle, Mons en Mieux veut développer des infrastructures dédiées aux activités de plein air, telles que des pistes cyclables sécurisées, des parcours de randonnée, et des aires de jeux modernes. Ces aménagements encourageraient les citoyens à adopter un mode de vie actif et sain, tout en renforçant l'attractivité de la ville pour les résidents et les visiteurs. En créant un réseau d'espaces verts et d'installations de plein air, Mons en Mieux vise à promouvoir la santé, le bien-être, et la qualité de vie de tous les habitants.

Nous travaillerons à l'amélioration du parc de Jemappes, de son accès et sa sécurisation. De nombreux Montois ignorent ce superbe parc. Nous veillerons à ce qu'il puisse accueillir divers événements comme le Festifood ou un festival musique. Nous pourrions précéder de manière identique pour d'autres parcs du territoire montois. Nous voulons des animations pour les plus petits parcs (place du Parc, etc..) selon des thèmes historiques ou folkloriques. Nous soutenons la création de kiosque de musique dans ces parcs.

Innover dans les loisirs en ville

Nous favoriserons l'installation d'espaces de loisirs modernes, tels que des complexes de loisirs, des espaces de coworking, et des lieux de détente, pour diversifier l'offre de loisirs et soutenir l'économie locale.

Rester attractif pour des évènements et festivals

Mons en Mieux souhaite renforcer l'attractivité de la ville pour les événements et festivals en diversifiant l'offre culturelle et en créant de nouvelles manifestations qui attirent à la fois les résidents et les visiteurs. Cela doit constituer une offre diversifiée allant de la musique, à la culture en passant par le monde du jeu vidéo ou des technologies. Notre ville doit pouvoir compter sur l'organisation de grands salons comme le SIEP ou Batimons.

Une des initiatives envisagées est l'organisation d'un week-end médiéval en ville, similaire à celui qui a eu lieu à Saint-Symphorien. Cet événement permettrait de plonger les participants dans l'ambiance du Moyen Âge, avec des reconstitutions historiques, des marchés artisanaux, et des animations pour tous les âges. En enrichissant le calendrier culturel avec des événements thématiques et uniques, Mons en Mieux vise à renforcer l'identité culturelle de la ville et à dynamiser l'économie locale par l'afflux de touristes et de passionnés d'histoire.

Améliorer la gestion des salles CALVA

Nous souhaitons évaluer les besoins au niveau des salles C.A.L.V.A (Centres d'Accueil Locaux de la Vie Associative) pour déterminer si de nouvelles salles devraient voir le jour ou s'il y a lieu de revoir les tarifs et les modalités d'occupations des salles. Ces salles sont payées par les collectivités pour organiser tout type d'événement qui sont souvent réservées longtemps à l'avance par un nombre restreint d'utilisateurs. La tarification varie aussi fortement en fonction des organisations et lieux. Il conviendrait d'établir un tarif unique par type d'utilisateur (privé, asbl, public, etc..) en fonction de la capacité des salles et de prévoir un système de réservation transparent en ligne.

Poursuivre la rénovation du Waux-Hall et assurer le retour d'un camping à Mons

Nous poursuivrons la rénovation du Waux-Hall en accueillant la salle des fêtes pour des événements de type mariage, un restaurant à l'avant et un bar/terrasse à l'arrière afin de faire vivre ce parc de cœur de ville. Il faudra aussi veiller à ce que les berges soient bien restaurées et que les eaux soient entretenues régulièrement et s'assurer que la réouverture et l'exploitation du camping de l'avenue Saint-Pierre se fassent dans les meilleures conditions afin de permettre aux montoises et voyageurs de pouvoir profiter de cet infrastructure à côté du parc.

Guider les investisseurs pour installer une salle de concert

Mons en Mieux souhaite encourager, à travers des partenariats public-privé, des investisseurs à ouvrir une nouvelle salle de concert dans la ville. Le succès de la scène Alhambra a clairement montré qu'il existe une demande pour ce type d'espace dédié à la musique et aux spectacles. Une nouvelle salle de concert permettrait d'élargir l'offre culturelle, d'attirer des artistes de renommée, et de créer un lieu de rassemblement pour les amateurs de musique, contribuant ainsi à dynamiser la vie culturelle et économique locale.

Développer le Grand-Large comme pôle sportif et de loisir

Par ailleurs, le Grand-Large mérite un développement touristique à la hauteur, une petite plage devrait y être aménagée avec des attractions diverses. Un bateau mouche vers le canal du centre serait un plus au niveau touristique de même qu'un service de location de petits bateaux électriques ou même de vélos. En outre, le port de plaisance devrait être développé avec beaucoup plus de points d'ancrage pour les bateaux. Un réel pôle des loisirs au Grand Large, avec notamment l'organisation d'un Mons-Plage et la recherche de partenaires pour l'exploitation de l'ancien site Gobert qui est actuellement laissé à l'abandon.

16. La culture & le tourisme

Culture

Constats

L'année 2015 a marqué la fin d'un objectif commun à de nombreux Montois : notre Ville était la Capitale européenne de la culture. De nombreuses nouvelles institutions ont ouvert leurs portes comme le Mons Mémorial Muséum ou le Musée du Doudou.

Malgré les dizaines de millions d'euros de subsides reçus pour faire de Mons la Capitale européenne de la Culture en 2015, le bilan culturel reste aujourd'hui inachevé. Les fonds sont épuisés, et la Fondation Mons2015 (devenue Mons2025) est désormais sous perfusion, dépendante de la Ville de Mons et des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui continuent de la maintenir en vie malgré l'absence de nouvelles initiatives marquantes.

L'héritage de Mons2015 se caractérise notamment par les expositions internationales (récemment Niki de Saint Phalle, Fernando Botero, Joan Mirò, Auguste Rodin) qui drainent de nombreux curieux dans notre cité.

En parallèle, la gestion financière hasardeuse et l'incapacité à pérenniser les acquis de l'année 2015 ont laissé un cadre où même les infrastructures héritées peinent à être mises en valeur.

Heureusement, de nombreux éléments font vivre la scène culturelle montoise. Le Théâtre de Mons, sous gestion privée, est l'une des réussites post-2015. Grâce à ce partenariat, le théâtre a connu une véritable renaissance avec un programme riche et varié, proposant un nombre record de spectacles et de concerts, attirant un public diversifié et dynamisant la vie culturelle locale.

D'un autre côté, MARS (Mons Arts de la Scène), financée en grande partie par des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, continue de jouer un rôle clé dans l'animation culturelle de la ville. Elle organise de nombreux événements et spectacles, et sa gestion autonome lui permet de maintenir une programmation cohérente et accessible.

Aussi, l'initiative "L'Art habite la Ville" a transformé la ville et nos villages en une galerie d'art à ciel ouvert avec des œuvres de célèbres artistes internationaux. Ce projet, parmi d'autres, illustre bien la volonté de Mons de combiner patrimoine et innovation pour renforcer son attractivité culturelle et économique.

En revanche, les initiatives culturelles directement organisées par la Ville de Mons souffrent souvent de budgets excessifs et de programmes déconnectés des attentes du public. Les investissements réalisés n'offrent pas toujours un retour suffisant en termes d'impact culturel ou d'intérêt citoyen. Ce manque de vision à long terme sur l'utilisation des ressources et l'organisation d'événements laisse le secteur culturel local dans une situation précaire, où seules quelques initiatives privées ou indépendantes parviennent réellement à prospérer.

Enfin, la promotion des artistes locaux souffre toujours de difficultés que ce soit dans les arts plastiques, les arts de la scène ou la musique.

Nos propositions

Se fixer de nouveaux objectifs culturels

Depuis Mons2015, force est de constater que notre Ville a perdu de vue ses objectifs culturels. Il est impératif de se fixer un nouveau cap en concertation avec les citoyennes et les citoyens. Cela nous permettra de mettre tout en œuvre pour faire perdurer l'héritage et les nombreux musées montois tout en développant de nouvelles politiques culturelles.

Parallèlement, nous devons évaluer les besoins de nos musées communaux (MMM, Artothèque, CAP -ex-BAM-, musée du Doudou, Maison de Papier, site des Anciens Abattoirs, maison des collections), le musée Duesberg et des musées ou galeries privées et analyser leur complémentarité par rapport à notre offre culturelle et touristique.

Faire de Mons la véritable capitale culturelle de la Wallonie

En 1977, un accord fut scellé entre les quatre principales villes wallonnes, désignant Mons comme la capitale culturelle de la région, avec pour mission d'accueillir les administrations responsables du secteur culturel. Cependant, à ce jour, ce transfert n'a toujours pas eu lieu. Il devient donc crucial d'envisager enfin ce transfert vers Mons, incluant les moyens financiers et humains nécessaires. Ce processus pourrait représenter près de 600 emplois. Parallèlement, nous devons continuer de plaider auprès des autorités wallonnes afin d'attirer d'autres institutions à Mons comme l'Agence wallonne du patrimoine (AWAP) ou Wallonie Belgique Tourisme/VisitWallonia.

Pérenniser les expositions internationales

Nous devons nous efforcer de pérenniser les expositions internationales de Mons en nous appuyant sur une politique culturelle dynamique qui tire parti de son statut de Capitale culturelle de la Wallonie.

À ce titre, le CAP (Beaux-Arts Mons) joue un rôle central dans la stratégie culturelle de la ville en accueillant régulièrement des expositions de renommée internationale, comme celles récentes consacrées à Joan Miró ou Auguste Rodin.

Stimuler la visibilité des artistes locaux et des associations montoises

Nous souhaitons privilégier les artistes locaux que ce soit dans le domaine théâtral, musical ou plastique avec une collaboration active avec les écoles (Académie, Architecture, Art2...). Pour nous, mettre en avant des artistes montois d'aujourd'hui ou d'autrefois est une priorité.

Nous souhaitons que plus d'activités culturelles soient confiées à des associations montoises spécialisées et dont les coûts seront contrôlés et calculés au plus juste.

En parallèle, Mons en Mieux encouragera la valorisation des talents locaux, en privilégiant la création de monuments par des artistes locaux ou wallons. Cela permettrait non seulement de stimuler l'économie créative de la région, mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté culturelle. Les monuments issus de ces initiatives seraient enracinés dans le patrimoine et l'histoire locale, offrant ainsi une représentation plus authentique et pertinente pour la population montoise.

Consulter les Montoises et les Montois pour les installations urbaines pérennes

Mons en Mieux propose de renforcer l'engagement citoyen en introduisant des consultations citoyennes pour toute nouvelle installation d'œuvres urbaines dans la ville. L'objectif est de s'assurer que celles-ci reflètent véritablement les aspirations et l'identité montoise. Grâce à ces consultations, les Montoises et Montois pourraient s'exprimer sur le choix des œuvres et des artistes, garantissant ainsi une plus grande transparence et participation dans le processus de décision.

Ainsi, en favorisant des artistes locaux et en impliquant activement les citoyens, cette démarche viserait à promouvoir une culture participative et à s'assurer que les monuments publics soient des symboles de la vie culturelle montoise, plutôt que de simples œuvres imposées sans concertation préalable.

Collaborer avec le Comptoir des Ressources Créatives (CRC)

Le Comptoir des Ressources Créatives (CRC) de Mons est un hub dynamique qui soutient l'innovation artistique et culturelle en offrant des espaces et des ressources adaptées aux créateurs de la région. En tant que lieu de travail collaboratif, il fournit des infrastructures comme des ateliers et des bureaux, tout en favorisant les échanges entre les professionnels des industries créatives à travers des ateliers, des formations et des événements. Ce projet enrichit non seulement le réseau professionnel des artistes mais contribue également à la vitalité culturelle de Mons, renforçant son attractivité en tant que centre artistique et culturel.

Mons en Mieux propose donc de développer encore les synergies avec le CRC et le secteur de l'économie créative afin d'encourager nos artistes locaux à exprimer leur art au sein de notre ville.

Les arts et la culture à l'école

Mons en Mieux vise à inculquer l'amour de la culture dès le plus jeune âge, reconnaissant son importance pour la vie en société. Pour cela, nous proposons d'allouer un budget spécifique pour les activités culturelles au sein des écoles, ce qui bénéficierait directement à chaque élève. L'idée est d'encourager les écoles à ouvrir leurs portes aux expressions culturelles en facilitant les visites dans les théâtres, opéras, et centres culturels locaux, tout en adressant les questions de transport et de coûts associés.

En plus, Mons en Mieux veut encourager l'intégration de l'art dans l'éducation en formant des partenariats entre écoles et artistes pour développer des projets collaboratifs, comme des pièces de théâtre ou des concerts. Un effort significatif sera mis sur l'information concernant les opportunités offertes par le décret Culture-École. Ils soutiennent aussi l'intégration des Académies d'art dans les écoles, proposant des cours d'arts variés dans le cadre des garderies scolaires. Enfin, nous souhaitons renforcer les liens entre les écoles et les bibliothèques pour favoriser le prêt de livres et la co-création de projets éducatifs.

Des investissements raisonnés en matière culturelle

Nous souhaitons un examen précis poste par poste de tous les subsides accordés par la Ville à des associations culturelles pour une meilleure répartition budgétaire en fonction des activités proposées. Mons en Mieux ne souhaite pas diminuer les activités culturelles ou festives à Mons mais mieux les gérer en optimisant leur coût.

Mettre en lumière la musique, le théâtre et les arts du spectacle

Mons en Mieux souhaite l'installation d'un kiosque permanent sur la Grand-Place de Mons durant l'été en y organisant des concerts réguliers en collaboration avec le conservatoire, écoles de musique et musiciens divers (podium libre), également à prévoir dans les communes du Grand Mons.

Nous souhaitons encourager des propriétaires à la création de petites salles de spectacle, théâtre et concerts, et ce en respect avec le voisinage afin d'améliorer l'accès à la culture, aux loisirs et aux festivités dans les zones résidentielles autour de ces salles de spectacles.

Mons en Mieux plaide pour la création d'une grande salle de spectacle à géométrie variable dans une zone peu fréquentée du Grand Mons afin de dynamiser le quartier autour de cette salle de spectacle et d'offrir des activités culturelles à ses habitants.

Être fier de notre patois

Pour faire perdurer notre patois, Mons en Mieux propose de développer plusieurs initiatives culturelles en collaboration avec les Montois Cayaux visant à valoriser cette langue régionale et à renforcer son usage au quotidien. L'organisation d'événements tels que des festivals ou des journées dédiées au patois permettra de célébrer et de promouvoir cet héritage linguistique. Des

spectacles de théâtre, des lectures de contes, des concours de poésie et des chansons en patois pourront être programmés, offrant ainsi aux résidents une occasion de redécouvrir et de s'approprier leur langue locale. Ces événements pourraient également inclure des conférences et des ateliers sur l'histoire et l'importance du patois, animés par des spécialistes et des passionnés.

En parallèle, Mons en Mieux souhaite intégrer le patois dans le système éducatif et les médias locaux. L'introduction de cours de patois dans les écoles, en tant qu'activité parascolaire ou partie intégrante du curriculum, permettra aux jeunes générations d'apprendre et de conserver cette langue. De plus, la création de supports éducatifs et de ressources numériques facilitera cet apprentissage. En outre, la médiatisation du patois à travers des émissions de radio, des podcasts, ou des campagnes sur les réseaux sociaux contribuera à sensibiliser un public plus large et à encourager l'usage quotidien de la langue.

Enfin, la mise en place d'initiatives de préservation et de valorisation du patois est essentielle. Mons en Mieux propose de soutenir des projets de recherche et de documentation, tels que la création de dictionnaires, d'archives sonores et la publication de livres en patois. La création d'un espace dédié au patois dans un musée local ou la mise en place d'une exposition permanente permettra de sensibiliser les visiteurs et les résidents à l'histoire et à la richesse de cette langue. En complément, l'utilisation du patois dans la signalétique urbaine et les affichages publics, ainsi que le soutien aux artistes utilisant le patois dans leurs œuvres, contribueront à renforcer sa visibilité et à en faire un élément vivant du patrimoine culturel de la région.

Tourisme

Constats

La richesse patrimoniale de Mons est exceptionnelle et mérite d'être plus connue par les touristes mais également par les Montois et Montois eux-mêmes.

Riche en histoire et culture, Mons se positionne comme une destination touristique de choix en Belgique. Connue pour son patrimoine architectural exceptionnel, la ville a été désignée Capitale européenne de la culture en 2015, ce qui a stimulé son développement et sa rénovation urbaine. Parmi ses sites exceptionnels, le Beffroi, la Collégiale Sainte-Waudru ou encore les carrières de Spiennes attirent de nombreux visiteurs.

Mons offre une combinaison riche de patrimoine historique et de dynamisme culturel, faisant d'elle une destination à découvrir pour ceux intéressés par l'histoire, l'art et la culture belge.

La restauration des bâtiments historiques et la rénovation des rues anciennes ont renforcé l'attrait touristique de Mons, mettant en valeur son riche patrimoine et son histoire captivante. Cette mise en lumière a non seulement attiré davantage de visiteurs mais a également réveillé chez les résidents un intérêt renouvelé pour leur propre ville.

Mons, avec ses sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et ses musées enrichissants, offre une fenêtre unique sur le passé et continue de charmer ceux qui parcourent ses pavés.

À ce titre, le célèbre Guide Michelin octroie à notre ville deux étoiles.

Cependant, la gestion des déchets dans le centre historique reste un défi. L'accumulation fréquente de sacs poubelles et de cartons gâche l'expérience des visiteurs et ternit l'image de la ville, soulignant la nécessité d'une réorganisation efficace du système de collecte des ordures.

De plus, même si l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) s'est améliorée dans les musées et les lieux touristiques, il reste encore du travail pour garantir que tous les visiteurs puissent profiter pleinement de ce que Mons a à offrir. Continuer à améliorer l'accessibilité est crucial pour soutenir une hospitalité inclusive et assurer que le patrimoine de Mons puisse être apprécié par tous.

Nos propositions

Capitaliser sur notre patrimoine UNESCO

Mons abrite plusieurs sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO comme le Beffroi de Mons, les Mines néolithiques de silex de Spiennes et le Doudou.

Le centre d'archives Mundaneum constitue également un des haut lieu montois sur lequel capitaliser. Récemment, le cimetière militaire de Saint-Symphorien a rejoint les 139 cimetières et mémoriaux de la Grande Guerre reconnus par l'UNESCO.

Pour maximiser le potentiel des sites UNESCO à Mons, il est essentiel d'améliorer les infrastructures touristiques, en assurant un accès facile et adapté à tous les visiteurs. Le développement de visites guidées enrichissantes et de programmes éducatifs peut également approfondir l'engagement des touristes avec le patrimoine de la ville. Collaborer avec des entreprises locales pour offrir des forfaits touristiques intégrés peut dynamiser l'économie locale tout en mettant en valeur les sites historiques. De plus, des campagnes de marketing ciblées et l'organisation d'événements culturels peuvent augmenter la visibilité internationale de Mons. Impliquer les Montois et les Montoises dans ces initiatives non seulement préserve l'authenticité des sites, mais encourage également un sentiment de fierté et de propriété. Ces efforts collectifs contribueront à faire de Mons une destination touristique incontournable, tout en soutenant son développement économique et culturel.

Mise en avant de notre gastronomie et nos produits de bouche

Mons en Mieux souhaite valoriser la richesse de notre gastronomie locale et promouvoir nos produits de bouche, en mettant en lumière les restaurants, vignobles, et brasseries de la région. L'objectif est de faire de notre ville une destination incontournable pour les amateurs de bonne cuisine et de saveurs authentiques. En soutenant les restaurateurs locaux et en encourageant l'innovation culinaire, Mons en Mieux veut renforcer l'identité gastronomique de la région.

Les vignobles et brasseries locales jouent également un rôle essentiel dans la promotion de notre patrimoine culinaire. Mons en Mieux propose de développer des initiatives pour mettre en avant la production de vins et bières artisanales, en organisant des événements de dégustation et des circuits touristiques qui permettront aux visiteurs de découvrir les savoir-faire locaux. Ces efforts contribueront à dynamiser l'économie locale, à attirer les touristes, et à renforcer la fierté des habitants pour leur patrimoine gastronomique unique.

Améliorer la mobilité des touristes

Afin d'encourager les visites des clients du centre commercial des Grands-Prés au centre historique, nous souhaitons l'organisation d'une navette permanente directe (mini bus) et sans arrêt de et vers la Grand-Place de Mons toutes les 15 minutes.

Concernant la passerelle de la gare, aucun accès pour les vélos n'a été prévu. Nous souhaitons commander une étude quant à la faisabilité d'un accès cycliste à la passerelle de la gare et le cas échéant, prendre les mesures qui s'impose pour stimuler une mobilité multimodale dans le quartier de la gare.

De manière plus globale, la mobilité des touristes et l'accessibilité en train ou en voiture doivent être étudiées plus précisément afin de garantir une expérience complète à nos visiteurs.

Stimuler le tourisme et les investissements dans le secteur touristique

Actuellement, le beffroi n'a plus de billetteries sur place pour permettre aux touristes et promeneurs de le visiter, ceux-ci doivent s'adresser à la Maison espagnole. Mons en Mieux souhaite remédier à cela en plaidant pour l'installation d'un appareil de billetterie sur place.

Planter des bornes connectées sur le territoire

Nous proposons d'implanter des bornes connectées dans la ville de Mons afin de guider efficacement les touristes et de fournir des informations utiles aux citoyens. Cela peut se faire également à l'aide de QR code ou de dispositif sans fil (NFC) qui permettrait aux touristes d'avoir un contenu mis à jour régulièrement et réduirait le risque de dégradation des bornes.

Ces bornes auront plusieurs fonctionnalités. Par exemple, elles proposeront des plans interactifs pour orienter les visiteurs, les dirigeront vers les curiosités locales, et permettront de réaliser des sondages pour recueillir l'opinion des touristes et des résidents, une pratique déjà en vigueur dans d'autres villes européennes.

Pour garantir une accessibilité maximale, chaque borne sera disponible dans les trois langues nationales (français, néerlandais, allemand) ainsi qu'en anglais. Elles seront stratégiquement placées dans les zones touristiques et les lieux fréquentés de la ville, offrant ainsi un service facilitant la découverte de Mons tout en enrichissant l'expérience des visiteurs et des habitants.

Augmenter l'offre de logements pour les touristes

Mons en Mieux souhaite encourager et favoriser la transformation d'anciens commerces ou maisons vides en logements touristiques de type « *bed & breakfast* » en diminuant sérieusement les formalités administratives.

Booster l'éco-tourisme

Nous souhaitons également favoriser l'éco tourisme par le soutien d'associations locales développant des activités écologiques, économiques, pédagogiques, inclusives (personnes avec un handicap, vieillissantes, travailleurs en burn-out)... pour une ville en Mieux.

Mettre en lumière les personnalités montoises

Afin d'ajouter une touche dynamique permettant de faire découvrir les personnalités et artistes montois, nous envisageons la création d'un « *Wall of Fame* » montois : un endroit au sol dans le quartier de la gare sur les places Léopold ou des Congrès où poser progressivement des plaques avec les noms d'artistes locaux ou personnalités qui passent par Mons.

Travailler sur le tourisme des anciens charbonnages

Le tourisme industriel autour des anciens charbonnages est devenu une composante significative du patrimoine culturel et touristique dans de nombreuses régions autrefois dominées par l'extraction du charbon. Ces sites, témoins de l'époque industrielle, attirent désormais les visiteurs intéressés par l'histoire industrielle et le patrimoine technologique. La transformation de ces anciens charbonnages en musées, parcs, ou centres d'art, permet aux visiteurs de découvrir les conditions de travail des mineurs, les innovations techniques de l'exploitation minière, ainsi que l'impact social et économique de cette industrie sur les communautés locales. Ces initiatives contribuent non seulement à préserver un patrimoine crucial mais aussi à revitaliser des régions économiquement délaissées par le passé industriel.

Mons en Mieux souhaite également développer davantage d'activités touristiques au terril de l'Héribus et sur les différents sites témoins de notre passé industriel.

Ouvrir l'accès au Beffroi et à son parc le lundi

Nous plaidons pour ouvrir les portes du Beffroi et de son parc le lundi durant l'été.

17. Les finances & le budget

Constats

La situation budgétaire de la Ville de Mons est catastrophique !

Depuis 2018, les trajectoires budgétaires ne sont absolument plus contrôlées.

Le Plan Oxygène a asphyxié notre Ville. La majorité actuelle a eu recours à ce dispositif afin d'emprunter de l'argent pour combler les déficits qu'elle créait. Cela est irresponsable. Aucun ménage n'emprunte de l'argent afin d'acheter des produits dont il n'a l'utilité.

Mons paie les pots cassés d'une politique budgétaire désengagée, mal pensée et qui semble, malgré les 30 millions d'euros de déficit qui se profilent à la fin de cette mandature, si éloignée des besoins et des intérêts des Montoises et Montois.

Nos propositions

Pour combler le déficit annuel, nous proposons :

Mise à l'emploi des bénéficiaires du Revenu d'intégration social (RIS)

La mise à l'emploi prioritaire des personnes rémunérées au Revenu d'Intégration Social (RIS) qui représentent, à Mons, 7.4% de la population active alors que la moyenne dans le Hainaut est de 5% et en Belgique de 2.4%. Cette mesure diminuera les dépenses de la Ville et du CPAS(à condition que la remise à l'emploi se fasse ou bien dans des structures privées, ou bien dans des structures publiques qui ne dépendent pas du budget de la Ville).

Créer une trajectoire budgétaire visant à baliser l'endettement

La réalisation d'un audit des ressources humaines, service par service, afin d'identifier les postes pouvant bénéficier d'une diminution du temps de travail ou pouvant ne pas être remplacé.

De limiter les investissements sur les balises d'endettement 2018 afin de réduire ce dernier dans le temps grâce à l'inflation.

Limiter les dépenses en évènements et communication

De limiter les dépenses évènementielles et de communication via une étude indépendante des effets retours. Tout en ne diminuant pas le nombre d'évènements ayant lieu à Mons afin que cette ville reste un lieu vivant, Mons en Mieux plaide pour plus de transparence vis-à-vis de ces évènements, pour accepter une mise en concurrence des opérateurs et pour optimiser les dépenses allouées aux évènements et festivités.

Un Mons Mag zéro déchet

Nous préconisons la transformation du Mons Mag en une version numérique tout en gardant une version papier sur demande des citoyennes et des citoyens qui le souhaitent. Cette démarche s'inscrit dans la politique zéro déchet dans laquelle la Ville de Mons progresse.

Optimalisation des impressions

Nous envisageons la suppression de l'imprimerie communale qui serait remplacée par un appel d'offre aux sociétés d'impression locales.

Donner la gestion des parkings au secteur privé

La privatisation des parkings de la Grand-Place et de la rue de la Halle peut offrir plusieurs avantages significatifs à notre Ville et aux usagers. L'un des principaux bénéfices est l'amélioration de l'efficacité et de la gestion des espaces de stationnement notamment via les technologies. De plus, ces entreprises peuvent investir dans des infrastructures modernes, telles que des parkings éco-responsables ou des stations de recharge pour véhicules électriques, améliorant ainsi la durabilité des installations urbaines.

D'autre part, la privatisation peut également libérer des ressources financières et humaines pour notre ville. En externalisant la gestion des parkings, cela peut réduire les coûts associés à l'entretien et à la surveillance de ces espaces, tout en bénéficiant de revenus réguliers sous forme de taxes ou de partage des profits générés par les opérateurs privés.

Dissoudre la Fondation Mons2025 et les filiales immobilières résiduelles

Nous souhaitons réaliser la dissolution de la Fondation Mons 2025 qui permettrait d'économiser 225.000€ par an. Parallèlement, nous clôturerons l'avenir des filiales immobilières résiduelles des années 2000.

Rationalisation du patrimoine immobilier communal

Nous préconisons la vente des bâtiments qui ne présentent aucun intérêt patrimonial.

La rationalisation du patrimoine immobilier communal est une stratégie essentielle pour optimiser la gestion des actifs immobiliers de notre Ville. Cette démarche permet de réduire les coûts de maintenance et de gestion en minimisant le nombre de propriétés inutilisées ou sous-utilisées. En parallèle, elle peut générer des revenus supplémentaires à travers la vente ou la réaffectation de biens immobiliers.

La rationalisation soutient les objectifs de développement durable en réduisant l'empreinte écologique des bâtiments communaux. En concentrant les efforts sur des structures nécessaires et stratégiquement situées, la commune peut diminuer la consommation énergétique et favoriser une utilisation plus responsable du sol urbain. Cela aide également à préserver le patrimoine architectural de la commune, en valorisant les bâtiments de valeur ou historiquement significatifs, ce qui renforce l'identité et l'attractivité de la région.

Augmenter les recettes de la Ville

Mons en Mieux, dans le cadre de ses efforts pour augmenter les recettes de la Ville, propose une stratégie en plusieurs volets qui s'articule autour de trois axes principaux.

Premièrement, nous envisageons d'augmenter le nombre d'habitants de la ville, ce qui est développé dans le chapitre « Aménagement du Territoire ». Cette stratégie implique la revitalisation des quartiers, l'amélioration des infrastructures et des services, ainsi que la mise en place de politiques incitatives pour attirer de nouveaux résidents et encourager les naissances. En augmentant la population, la Ville peut élargir sa base fiscale, ce qui se traduirait par des recettes accrues provenant des taxes locales et une demande plus forte pour le commerce et les services locaux.

Deuxièmement, Mons en Mieux se concentre sur la mise à l'emploi des personnes en capacité de travailler. En réduisant le taux de chômage et en intégrant davantage de citoyens dans le marché du travail, la Ville peut non seulement bénéficier d'une main-d'œuvre plus engagée mais aussi générer des revenus supplémentaires à travers les taxes et les contributions sociales. Cette approche inclut le développement de programmes de formation et de reconversion professionnelle, ainsi que la collaboration avec les entreprises locales pour créer des opportunités d'emploi adaptées aux compétences des résidents.

Enfin, Mons en Mieux préconise un examen et un ajustement des loyers des locaux mis à disposition par la Ville de Mons. En optimisant les revenus issus des propriétés communales, que ce soit par des ajustements tarifaires ou par une meilleure gestion des espaces disponibles, la Ville peut maximiser son retour sur investissement immobilier. Cette révision permettrait de s'assurer que les loyers sont en adéquation avec les valeurs du marché tout en restant attractifs pour encourager l'occupation et l'utilisation productive de ces espaces.

Ensemble, ces mesures visent à renforcer la situation financière de Mons tout en favorisant un développement urbain et économique durable et inclusif.

Réduction de 20% des additionnels communaux au précompte immobilier

Le précompte immobilier est un des impôts les plus injustes de notre pays. Mons en Mieux souhaite diminuer les additionnels communaux au précompte immobilier de 20%. Cela permettra de soulager concrètement les Montoises et les Montois et d'attirer de nouveaux habitants.

18. Le bien-être animal

Constats

Le bien-être animal est généralement compris comme la lutte contre les violences infligées aux animaux de compagnie. On pointe souvent l'inconfort que subissent ces animaux dans certaines familles, les blessures infligées, la malnutrition, les abandons irresponsables, les achats impulsifs et inconsidérés, l'euthanasie, la nécessité de responsabilisation, l'application insuffisante des sanctions, les problèmes de déjections canines dans les rues, ainsi que la problématique des chats errants et de leur stérilisation.

Ces problématiques sont réelles et nécessitent des solutions concrètes. Toutefois, d'autres constats méritent également des réponses appropriées.

En Wallonie, le nombre d'abandons d'animaux est en augmentation ces dernières années. En 2022, environ 4.000 chiens et 3.500 chats ont été abandonnés dans les refuges. Ce phénomène continue de s'aggraver en 2023 et 2024, avec une hausse notable des abandons d'animaux, en particulier des nouveaux animaux de compagnie (NAC).

Les raisons principales de ces abandons incluent les difficultés financières, le manque de préparation avant l'adoption, et les changements de mode de vie (déménagements, problèmes familiaux).

Des initiatives ont été prises pour lutter contre cette tendance, notamment avec l'introduction d'un permis de détention animale en Wallonie pour limiter les acquisitions impulsives. Cependant, délivrer un permis sans formation adéquate est inutile et inefficace pour réduire les abandons et les actes de maltraitance. Malgré ces efforts, les refuges continuent de faire face à une surpopulation, aggravée par une diminution des adoptions.

La saturation des refuges oblige ces derniers à pratiquer l'euthanasie pour libérer des places et accueillir d'autres animaux. Pourtant, de nombreux refuges refusent encore aujourd'hui qu'une personne âgée puisse adopter un compagnon à quatre pattes.

De plus, des personnes isolées ou en situation de précarité refusent une hospitalisation de courte ou moyenne durée en raison de la présence d'un animal de compagnie, dont elles ne veulent pas se séparer, car il constitue souvent leur dernier lien social. Une solution proposée consiste à placer ces animaux dans des refuges acceptant cette situation.

De nombreux aînés hébergés dans des Maisons de Repos et de Soins (MRS) ne peuvent plus profiter de la compagnie d'un animal, ni partager ces moments de bonheur qui contribuent tant à leur bien-être. Ils ont souvent été contraints de les abandonner pour pouvoir entrer en institution, malgré les bénéfices avérés qu'un animal de compagnie apporte à nos aînés.

Enfin, le problème de la violence envers les animaux mérite une attention particulière. Des études ont montré que 80% des détenteurs d'animaux qui les maltraitent vivent dans des familles où la violence est également présente. Acheter un animal n'est pas un acte anodin.

Nos propositions

Développer de nouveaux parcs canins

Notre groupe a soutenu la création de parcs canins à Jemappes et Ghlin. Ils permettent à nos compagnons à quatre pattes de se balader en liberté tout en respectant le règlement communal qui prévoit le port de la laisse obligatoire dans l'espace public.

Nous pensons qu'il faut désormais aller plus loin en aménagement des parcs canins dans les différents villages du Grand'Mons notamment les endroits les plus densément peuplés comme Cuesmes, Flénu, Havré, Nimy, le centre-ville ou l'extramuros.

Sensibiliser les refuges à l'adoption d'animaux par des personnes âgées

Nous souhaitons encourager les refuges privés et les sociétés de protection animale à accepter et promouvoir l'adoption de chiens ou de chats par les personnes âgées vivant à domicile, encore capables de s'occuper d'un animal de compagnie. Inclure dans ce contrat d'adoption une clause stipulant qu'en cas de décès, l'animal doit revenir de plein droit à l'association ou au refuge qui l'a confié. Ce contrat ne serait plus simplement un contrat d'adoption, mais un contrat temporaire de mise à disposition d'un animal pour une durée indéterminée.

Promouvoir la présence d'animaux de compagnie dans les institutions médicalisées et les maisons de repos

À travers les structures publiques, nous souhaitons autoriser la présence d'animaux dans les maisons de repos. Il peut être intéressant d'également sensibiliser les institutions privées. Cette initiative pourrait être soutenue par des programmes de thérapie assistée par les animaux, adaptés aux besoins spécifiques de ces institutions.

En parallèle, Mons en Mieux encouragera les visites d'animaux dans les maisons de repos, en collaboration avec des associations locales, pour offrir des moments de bien-être et de réconfort aux résidents.

Aménager des solutions pour la garde temporaire d'animaux

Mons en Mieux propose de développer un service de garde temporaire d'animaux de compagnie, soit à domicile, soit via des familles d'accueil volontaires. Ce service s'adresse aux personnes qui doivent se séparer momentanément de leurs animaux en raison d'une hospitalisation de courte ou moyenne durée.

Encourager les enseignantes à sensibiliser les jeunes au bien-être animal

Mons en Mieux souhaite promouvoir la sensibilisation à la cause animale dès l'école primaire. Ce programme vise à aider les enfants à comprendre les responsabilités liées à la possession d'un animal, tout en développant leur empathie et leur respect pour les animaux.

Soutenir les refuges et les CREAVES

Mons en Mieux souhaite intensifier le soutien communal aux associations de protection animale et encourager l'adoption responsable des animaux de compagnie. Pour cela, le site internet de la Ville pourrait servir de plateforme centrale dirigeant les citoyennes et citoyens vers les associations locales, simplifiant ainsi les démarches d'adoption.

En plus de promouvoir les adoptions, Mons en Mieux envisage de mettre en lumière les Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage (CREAVES), qui jouent un rôle crucial dans la protection et le soin des animaux sauvages blessés ou en détresse. Ces centres, souvent méconnus du public, pourraient bénéficier d'une meilleure visibilité et de plus de soutien de la part de la Ville, permettant aux citoyens de s'impliquer davantage dans la préservation de la faune locale.

Agir sur la problématique des chats errants et des pigeons

Mons en Mieux s'attaquera à la problématique de la surpopulation des chats errants en collaboration avec des ASBL et des cliniques vétérinaires, en mettant en place des campagnes régulières de capture-stérilisation-relâche (CSR). Ces actions visent à contrôler efficacement la population féline urbaine tout en respectant le bien-être animal.

En parallèle, des mesures similaires seraient appliquées pour gérer les populations de pigeons en milieu urbain, en misant sur des solutions respectueuses, comme la pose de pigeonniers contraceptifs ou d'autres méthodes de gestion durable, afin de limiter les nuisances tout en préservant l'équilibre écologique.

Contrôler les vendeurs d'animaux et les élevages présents sur le territoire montois

Nous estimons qu'il faut mettre en place un contrôle strict des revendeurs d'animaux et des élevages, qu'ils soient privés ou commerciaux, afin de garantir le respect rigoureux des normes de bien-être animal et de prévenir toute forme d'exploitation ou de maltraitance. Pour ce faire, il est essentiel que le bourgmestre ait la possibilité de prendre des arrêtés immédiats en cas de manquements constatés, permettant ainsi une réponse rapide et adaptée aux situations problématiques.